The Cicognara Library: Literary Sources in the History of Art and Kindred Subjects

Published by the Leopoldo Cicognara Program at the University of Illinois Library in association with the Vatican Library. Director: Leonard Boyle, O.P., Prefect, the Vatican Library; Editors: Philipp Fehl and Lizabeth Wilson, the University of Illinois. Editorial address: The Cicognara Project, Undergraduate Library, University of Illinois at Urbana-Champaign, 1408 W. Gregory Drive, Urbana, Illinois 61801, USA.

Location of Original:
The Vatican Library

Title Numbers:
There are two numbers on the header of each microfiche.

The number in the top right hand corner is the unique microfiche filing number given to each title. This number corresponds to the entry in the *Catalogo ragionato dei libri d'arte e d'antichità posseduti dal Conte Cicognara* (Pisa, 1821) reproduced as title 1 in the microfiche series. The microfiche should be filed in numerical order.

The number below is the number of the microfiche in the title, i.e. 2 of 6 means the second microfiche in the set of 6.

Technical Data:
Producing Laboratory: Vatican Library Photographic Department
Microfiche Copies: Made by Chadwyck-Healey Microform Publishing Services, Bassingbourn, Cambridgeshire, United Kingdom
Date of Microfiche Edition: 1989-
Format: 30, 49, 60 or 98 frame, 105 x 148 mm, 24x nominal reduction
Film Type: Positive, silver halide, archivally permanent, processed to BSI & NMA standards.

Permissions & Copyright:
This title is reproduced by permission of the Vatican Library. The arrangement of the pages on microfiche is the copyright of the Leopoldo Cicognara Program. No copy of this complete microfiche may be made without written permission of the Leopoldo Cicognara Program. Photocopies of individual pages may be made for individual research and study without reference to the publisher.

A Note on the Original Material:
The Cicognara microfiche edition reproduces the entire *Fondo Cicognara* of the Vatican Library. Leopoldo Cicognara (1767-1834) assembled the largest and most judiciously comprehensive library on art, architecture, archaeology, art history and criticism in existence. The library is described in detail in Cicognara's *Catalogo* (Pisa, 1821) which is the first title in this microfiche series. Cicognara's library was purchased by the Vatican in 1824 and continues to be preserved as a unit.

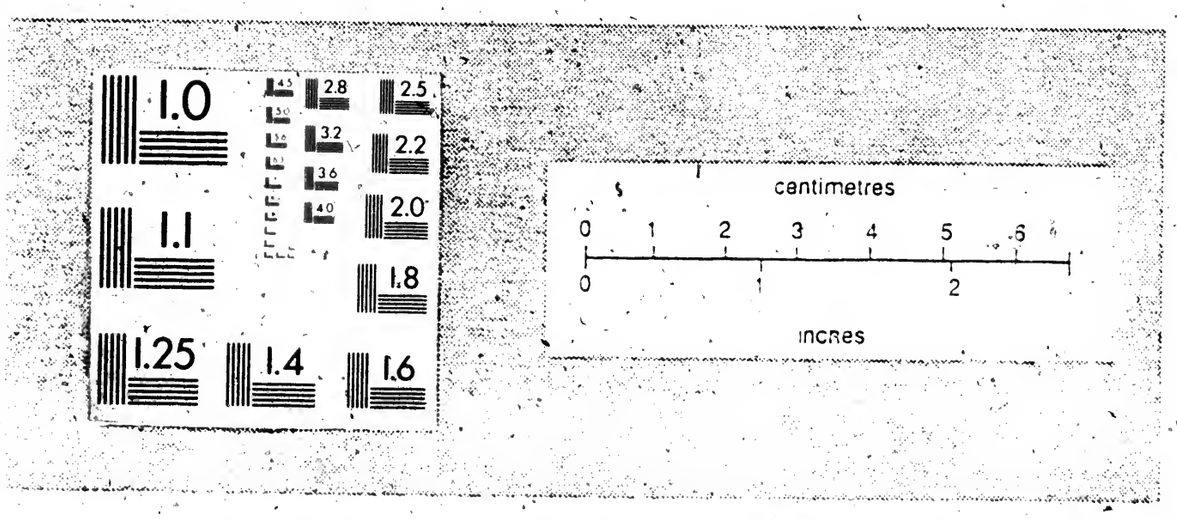

Volume assez rare vendu 16 chez
M. Cannus de Minare. il vaut de 6 à 8
Voyez le manuel du libraire tome 1 pag 189
brunet le porte 16 [illegible]

G
IV.O.1
26
3.60

LES ANTIQVITEZ,

RARETEZ, PLANTES, MINERAVX, & autres choses considerables de la Ville, & Comté de Castres d'Albigeois, & des lieux qui sont à ses enuirons, auec l'Histoire de ses Comtes, Euesques, &c.

Et vn recueil des Inscriptions Romaines, & autres antiquitez du Languedoc, & Prouence.

Auec le Roolle des principaux Cabinets, & autres raretez de l'Europe.

Comme aussi le Catalogue des choses rares de Maistre PIERRE BOREL, *Docteur en Medecine Autheur de ce Liure.*

A CASTRES,
Par ARNAVD COLOMIEZ, Imprimeur du Roy, & de la Ville. 1649.

BIBLIOTHEC. APOSTOLI. VATICANA

A
MONSIEVR

Me. GVILLAVME DE MASNAV,
Seigneur de Bousignac, &c. Et Conseiller
du Roy en la grand-Chambre du Par-
lement de Tolose.

MONSIEVR,

Si mon esprit se fut senti capable de vous donner des loüanges, egales à vostre merite, il n'auroit point choisi d'autre suiet, puis qu'il n'en pouuoit trouuer de plus noble, ny de plus digne de son occupation, mais recognoissant qu'il ne pouuoit entreprendre vn si haut ouurage sans temerité, & sans deroger a ce grand merite qui vous fait considerer dans le Parlement.

Vt inter ignes, Luna minores.

Et apres tout, cette grande connoissance que vous auez de toutes les belles choses, & la reputation que vous vous estez acquise en cette dignité que vous exercez auiourd'huy, auec autant de gloire que d'equité, ne sont elles pas plus que suffisantes, pour ne laisser iamais effacer vostre memoire, & vostre merite estant logé dans celle de tant d'hommes que la France a produits, n'est-il pas graué dans le plus fort Airain de la terre. Ayant fait ces reflections, & sur vous (MONSIEVR) & sur moy mesme, i'ay choisi vne occupation moins inégalè aux forces de mõ esprit, & me suis employé à descrire les loüanges de ma patrie, mais en mesme temps, i'ay voulu que celle qui vous à tant d'obligations se vint presenter à vos pieds pour implorer vostre protection en cette rencontre.

Voicy doncques (MONSIEVR) celle qui se glorifiant d'estre dans vostre affection, vous demande vne seconde naissance, ie veux dire, la Ville de Castres, qui ose esperer que vous prendrez sous vostre sauuegarde ce petit discours, que les antiquitez, & raretez dont elle est ornée, & vn iuste ressentiment contre ceux qui l'ont laissée en oubly, m'ont obligé de composer, cette foible production de mon esprit, se sentira assez forte, contre toutes les attaques des enuieux qui s'efforceront de ternir sa gloire, lors que ce sera sous vostre nõ qu'elle paroistra en public, ce grand nombre de vertus qui éclatent egalement en vous, ont fait qu'elle vous a choisi, comme son Dieu tutelaire, & le lustre qu'elle a receu de vostre justice, luy a fait estimer qu'elle n'en deuoit puiser à l'aduenir qu'en vostre source. C'est (MONSIEVR) ce

qu'elle deſire de vous, & c'eſt ce que voſtre bonté inſigne, fait que s'oſe promettre.

MONSIEVR.

Voſtre tres-humble, & tres-obeiſſant ſeruiteur.

PIERRE BOREL.

AV LECTEVR.

LA pluſpart des hommes ont accouſtumé de ſe rendre plus ſçauans des païs eſtrangers, que de leur propre patrie, meſprisans meſme ce qui s'y trouue de remarquable, contre l'aduis des plus ſages, & particulierement du Philoſophe Platon lors qu'il dit, que chacun deuroit auoir la curioſité de ſçauoir l'origine de ſon païs, & ce qui y eſt arriué de plus digne de conſideration. Ceſt-ce qui m'a fait compoſer ce petit Liure, & meſmes eſperer qu'il te ſeroit agreable, puis que les memoires, des antiquitez de ce pays s'y trouuent exactement raportees, & que d'ailleurs i'y adiouſte beaucoup d'inſcriptions anciennes, dont les plus ſçauans pourront tirer quelque vtilité pour l'intelligence des bons Autheurs. I'y meſle auſſi pluſieurs proprietez des plantes & autres choſes naturelles, qui ne ſeront pas peu vtiles aux curieux. Ie ſuis marry ſeulement, de ce que les memoires qu'on m'a donnez pendant l'impreſſion, m'ayent obligé à parler en diuers lieux d'vne meſme choſe, mais par le moyen de la table on pourra tout trouuer & ſuppléer à ce deffaut, ſi tu me trouues trop concis, & te plains de m'abriefueté. Ie t'aduoüeray que ie me ſuis eſtudié à eſtre court, pour des raiſons particulieres, quoy que i'euſſe des memoires pour faire vn gros volume, mais dans la ſeconde impreſſion que i'eſpere de te donner, ie m'eſtendray plus au long & auec plus d'ordre. Cependant reçois ce petit abregé, & ne conſidere pas tant ſa petiteſſe, que la curioſité, & l'abondance de ſes recherches qui y ont eſté ramaſſees auec beaucoup de ſoin. Et ſi tu trouues eſtrange qu'vn Medecin ſe ſoit occupé à ce

trauail, ſçache que Cardan, Goropius Becanus, & Achilles Gallarus, Medecins tres-celebres, en ont fait autant pour Milan, Anuers, & Augsbourg, Villes de leur naiſſance, ne me blaſme donc point, ſi i'ay employé quelques heures de loiſir à ce trauail, que ie n'ay meſmes pris que comme vn diuertiſſement, apres vn eſtude plus ſerieux en la Medecine, que ie t'ay d'eſtiné depuis long-temps. Aye auſſi eſgard que ça eſté plus pour l'vtilité publique que pour la mienne, que i'ay mis la main à ce petit traicté, & ſi ie ſuis ſi mal-heureux de n'y auoir point reüſſi ſelon ton ſouhait, accuſe le temps d'injuſtice de ce qu'il à fait perdre les memoires de ce pays, ou accuſe de negligence, les hommes qui nous ont precedé, & ceſſe de te plaindre de celuy qui n'a trauaillé que pour te plaire. Adieu.

Fautes ſuruenuës en l'impreſsion du Liure premier.

PAge 14. l. 30. & de la, à la ſuſdite, lis. & de la, il s'en alla à la ſuſdite. p. 46. l. 8. Caſtres & *Piedmont* fut, lis, Caſtres, & *Piedmont*, Seig. de *Leuze*, *Montagu*, & Condé en *Hainaut*. p 46. ſur la fin, à predeceder, il fut, lis, à predeceder, ſon Lieu ten. general dans Caſtres pendant ſon abſence, eſtoit Iean ſieur de Chaſteau Morant. p. 48. l. 13. du Chap. 9. apres ces mots, & de Caſtres, lis, Comte de la *Marche*, & *Leuze*, Condé, Montagu, & Combraille.

Du Liure ſecond.

PAge 6. l. 5. *Vigerui*, lis, *Viguier* en quelques exemplaires il manque la premiere ligne de la page 9. pour laquelle il faut mettre ces mots, fort remarquables, il reſte maintenant à ſçauoir que. p. 15 l. 20. pour 1351. lis, 1361. p. 16. l. 12. pour *Briſſon*, lis de Bris. p. 20. l. 12. apres ces mots, *Mr. Me. Paul* de *Iuges*, lis, qui mourut l'an 1626. en *Ianuier*. p. 21. l. 4. *Seigneur* du Bez, lis, Baron de *Fregeuille*, & ſeigneur du *Bez*. p. 21. mets de *Lacger* auant *Mr* d'Eſcorbiac, & *Mr*. Claude de *Iauſſaud* auant *Mr*. de *Brugeres*. p. 26. l. 6. la *Manhama*, lis la Manhaia. la l. 12. & 13. doiuent eſtre rayées, p. 28. & 40. haut Languedoc, lis, bas & à la l. 4. *Marquiſat*, lis, Comté, p. 39 l. 7. 1551. lis, 1559. p. 69. l. 16. lis, ſi dobre eſt compoſé d'vn mot Latin & d'vn grec ſignifians, pluye celeſte.

In Muſæum Petri Borelli D. Medici, Caſtrenſis.

INdus, Arabs, Maurus, Gallus, Germanus, Iberus
Atque omnis proprias gens tibi fundit opes,
Hic Lapides, Conchas, Animalia, ſenuina, Gemas,
Et quodcumque, audax ars benè fingit opus.
Conſpiciunt oculi, & mirantur ſingula, verum
Nondum Promis opes, docte Borelle, tuas.
Rem miram oſtende, & quam mirabimur vnam,
Oſtende ingeni; lumina magna tui.

R. G. P. E. C.

Iacobi Vilarii, I. V. D. in opera, & Muſæum, D. Borelli Medicinæ Doctoris.

Carmen Heroicum.

IAm prodite, diu exoptata volumina, docti
Borelli, & Volcis æternos addite honores,
Audebis-ne ſtilo tenui celebrare Ceuenna,
O Muſa, ingenij tanti miracula, opeſque
Muſæi eximias? quas Muſæ & Dius Apollo
In parnaſſi aditis cupiant ſeruare, Magiſter
Si videat Cous, vel ſi hæc Aſclepius, ambo
Vt vidi, obſtupui, exclament, nam quidquid Eois
Occiduiſue Indis, gemino aut tranſuexit ab orbe

Nauita, Borellus collegit, & ordine miro
Diſpoſuit, nummos priſcos, vrnaſque Quiritum,
Signa quoque Heroũ, magnorumque ollà gigantũ,
Omnigẽnas gẽmas, & ſingula pharmaca, odores,
Plantas, & volucres, & quos ſub gurgite vaſto
Oceanus piſces alit, & genus omne ferarum,
Quas iuxta Nili fontes, ſyluaſque noui orbis
Maſtant hiſpani, aut imis quæcumque fodinis
Mancipia auellunt, horrendo addicta labori,
Balſama quæque fluunt antris, hic cernere fas eſt.
Deinde quibus morbis curandis, ſingula proſint
Borellus Callet, multoſque è faucibus Orci
Eripuit, ſuperaſque iterum reuocauit ad auras.
An memorem è variis decerpta volumina libris?
Quæ in ſcriniis vigili congeſſit ſedulus arte
Borellus, ſolitus longo indulgere labori
Nocte dieque indefeſſus, virtutis amore
Dum flagrat, & patriæ inquirit monumẽta vetuſta,
Hoſtibus & variis olim quæſita trophæa, [gno)
Obſequia & priſca in Reges (genus Hectore ma-
O quem te memorem! primo qui in flore iuuentæ
Tantos exantlas, Borelle o magne, labores.
Quos dum luminibus miror, manibuſque retracto
Fictum aliquid, ſpectrumue puto. Te ſecla futura
Suſpicient, venienſque ætas tibi Thure litabit,
Nomenque egregium conuexa ad ſydera tollet.

Ad Dominum Borellum Doctorem Medicum de ſuo Antiquitatum Caſtrenſium libro.

Eſt aliquid patriam ferro defendere, & aras
A flammis puro non leſas ſanguine, natis
Liquiſſe, ereptiſque lugo, ſeruaſſe penates.
Hoc multi. Nam dulce patrum eſt ante ora cadendo
Surgere, & æternam ſibi funere quærere Vitam.
Aſt patriæ lucem ereptam dare, ſacraque ſolers
Reſtituiſſe patrum monumenta, laresque ſepultos,
Quos dudum Libitina ferox, & iniqua vetuſtas
Merſerat arcanis, noſtro qua incognita ſecla;
Atque illis aras ſtruxiſſe, & pegmata, nullo
Qua ceſſura rogo, labor hic non paruus, at ingens.
Ingens ergo tibi debetur gloria, talem
Nec meruiſſe poteſt Phedræ qui fraudibus olim
Extinctum ad vitam ſuccis Heroa reduxit.

Michaël Seueracius. In ſupremo Tectoſagum Senatu, patronus.

A *Monſieur Borel, ſur ſon Liure des antiquitez & raretez de Caſtres.*

QVe ta Ville ait cent merueilles
Que ſes nobles raretez
Donnent à tes doctes veilles,
Vn ſuiet plein de beautez,
Que brauant les deſtinées
Elle ait duré tant d'annees,
Borel, ie l'admire bien,
Mais i'admire d'auantage,
Qu'elle ait produit en noſtre aage,
Vn eſprit tel que le tien.

P. P. A.

A Monsieur Borel Medecin, sur son Histoire de Castres,

SONNET.

BOrel, à peine puis ie croire,
Que parmy tant de bons esprits,
Que iadis Castres à produits,
Dont nous cherissons la memoire,
Aucun d'eux n'ayt escrit l'Histoire,
Des habitans de ce pays,
Et que pour l'auoir entrepris
Toy seul en merites la gloire.
Mais puis qu'il ne se trouue point,
Qu'aucun ayt iusques à ce point,
Porté l'honneur de sa patrie,
Tu deuois bien faire vn effort,
Pour tirer des bras de la mort,
Celle qui ta donné la vie.

I. B. M.

In laudem, libri Antiquitatum Castrensium, Petri Borelli Medici, & in Anagramma suum.

TV LEPOR ES VRBIS.

ABdita dū referas Patriæ Monumenta, Borelle
Et fis præsidium dulce, decusque suum,
Gestit terra parens, tantoque superbit alumno,
Gaudet teque suis annumerare viris.
Non tamen expectes vt par tibi reddere possit
Promeritis pignus & trutinare suis.
Quamuis enim gemmas aurique talenta referrent
Talia nunc per te quod dare possit, habet.
Non etiam meritos tibi reddere posset honores,
Nam decus illius muneris omne tui est.
Præmia digna tui, non te quæsiueris extra
Sufficiunt famæ nomina magna tuæ.
Nomina magna geris, meritæque insignia famæ
Nam lepores vrbis, iuxta Anagramma tuum.
Sic quoque tu, tanti mensuram nominis imples,
Et decoras vrbem, docte Borelle tuam.
Per te Castrorum semper Monumenta manebunt
Et sic perpetuò TV LEPOR VRBIS, Eris.

Petrus Caussæus, SSæ.
Theologiæ Candidatus.

A Monsieur Borel, Medecin, sur son Liure de Castres, & sur son Anagramme.

Beleprerie d'or.

TV nous descris Castres si beau
Que ce luy est de l'aduantage,
D'auoir esté dans le tombeau
Puis qu'il reuit dans ton ouurage.
Ton artiste & hardy pinceau,
En fait vne telle peinture,
Que tu nous le rends le plus beau
De tous les lieux de la nature.

Ainſi par ton illuſtre effort
Son malheur eſt digne d'enuie,
Et tu ſçais meſme de ſa mort,
Tirer vne plus belle vie.
Ton Art profitable aux humains,
Promet de ſemblables merueilles,
Et tu la donnes par tes mains
Comme par tes ſçauantes veilles.
Mais que tes efforts ſemblent vains,
Pour rompre, tant & tant d'obſtacles,
Et qu'il faut d'efforts plus qu'humains,
Pour produire de tels miracles.
Bons Dieux! reſuſciter vn mort
Donner vne vie à ſa mere,
Forcer la cruauté du ſort,
Comment cela ſe peut-il faire?
Ha! ſi ton prophetique nom,
Ne nous l'auoit rendu croyable,
Nous dementirions ton renom,
Et le prendrions pour vne fable.
Ce beau nom ne promet pas moins,
Que mille belles deſcouuertes,
Et prophetiſe que tes ſoins,
Vn iour repareront ſes pertes.
Quand ton trauail induſtrieux,
Nous deſcouurira mille choſes,
Que le deſtin iniurieux,
Dans ce nom detenoit encloſes.
Puis qu'il contenoit les beautez,
Que Caſtres à dans ſes preries,
Et ce qu'il à de raretez,
Dedans ſes campagnes fleuries.
Maintenant le Ciel à permis,
Que tout cela vint à paroiſtre
Comme il nous auoit tant promis,
Et que ton nom ſembloit promettre.
Car tu nous fais voir vn threſor,
Auec vne choſe ſi belle,
Que ton Anagramme t'appelle,
Auec grande raiſon, BELE PRERIE D'OR.

Par Pierre Cauſſé, de S. Antonin,
eſtudiant en Theologie.

A Monſieur Borel, Medecin, ſur ſes Antiquitez de Caſtres.

CHER Borel tes ſcauans eſcrits
Au jugement des bons eſprits
Sont eſtimez autant d'oracles,
Et ſont ſi rares & ſi beaux,
Qu'ils font tous les iours des miracles
Sortant les hommes des tombeaux.
Ny Virgile, ny Ciceron,
Ny tous ceux que le vieux Charon
A jadis paſsé dans ſa barque,
N'ont rien d'egal a ton ſcauoir,
Puis que tu meſtriſes la parque,
Et la renges à ſon deuoir.

VOISIN.

Table des Chapitres du premier Liure.

CHAPITRE 1. des diuerſes nations qui ont occupé le pays où eſt Caſtres, pag. 1.
Chap. 2. de l'ancienneté, fondation, & ſituation de la ville de Caſtres, 15
Chap. 3. des noms de Caſtres, & de villegoudon, & de leur origine 19.
Chap. 4. des armoiries de la ville de Caſtres, & de leur origine, 23.
Chap. 5. de l'ancienne Abbaye, & Abbez de Caſtres de leur ſceau, & des freres Clathrez, qui y eſtoient, 24.
Chap. 6. des Seigneurs, & Comtes de Caſtres, auec leur Hiſtoire, Genealogique & Epitaphes, & premierement de la tres-illuſtre & ancienne famille des Montforts. 29.
Chap. 7. de la ſeconde branche, à ſcauoir de la maiſon de Vendoſme, 38.
Chap. 8 de la 3. branche, à ſcauoir de la maiſon de Bourbon. 41.
Ch. 9. de la branche, de la maiſon d'Armagnac. 48.
Ch. 10. de la 5. & derniere branche, à ſcauoir de la maiſon de Iuges, 50.
Ch. 11. des blaſons des Seigneurs & Comtes de Caſtres, & des maiſons qui leur ſont alliees. 52
Ch. 12. des Eueſques de Caſtres. 55.
Chap. 13. des gouuerneurs de Caſtres. 61.
Chap. 14. de l'eſtat auquel eſt à preſent la ville de Caſtres, 63.

LES ANTIQVITEZ,

RARETEZ, PLANTES, MINERAVX, & autres choſes conſiderables de la Ville & Comté de Caſtres d'Albigeois, & des lieux qui ſont aux enuirons auec l'Hiſtoire de ſes Comtes, Eueſques, &c.

LIVRE PREMIER.

Des diuerſes nations qui ont occupé le pays où eſt Caſtres.

CHAPITRE I.

SI l'eſprit de l'homme ſe plaiſt à voir les choſes preſentes, & à preuoir celles qui ſont à venir, il ne ſe plaiſt pas moins à lire celles qui ſont paſſées, dans les Liures que les Hiſtoriens en laiſſent. Car c'eſt par ce moyen que comme vn petit Dieu il ſe rend preſent à toutes les nations, & à tous les ſiecles. C'eſt auſſi la raiſon pour laquelle ie m'efforceray de repreſenter briefuement en ce premier Chapitre, les choſes paſſées en ce païs, & en toute la Prouince, depuis vne longue ſuite d'années, car ayant à traitter de Caſtres en particulier, la raiſon perſuade aſſez, qu'il faut toucher quelque choſe du Languedoc, afin de donner par ce moyen quelques lumieres aux obſcuritez de l'antiquité que nous deuons eſclaircir, & qu'on aye

le plaisir de sçauoir qu'elles nations ont occupé la terre que nous habitõs, ce que i'ay rãgé au meilleur ordre qu'il m'a esté possible, ayant ramassé auec soin tant des Liures que des manuscrits, & actes anciens, les memoires que ie consacre au public, & particulieremeut aux habitans de Castres auſquels i'estime que ces Histoires seront de tant plus agreables, qu'elles se sont passées en la partie de Languedoc ou leur Ville est située.

Car si chaque particulier est bien aise de sçauoir sa genealogie, ie ne doute point que les habitans de Castres ne soient aises de sçauoir les antiquitez de leur Ville, & ne me soient obligez de ce que ie suis le premier qui entreprens à redonner la naissance à leur patrie, dont la negligence des Historiens auoient laissé presque estouffer la memoire.

Il est neceſſaire de sçauoir que le Languedoc a eu diuers noms, selon qu'il a changé de Seigneurs. Car il a esté nommé premierement, *Gaule Narbonoise & pays des Volsques & Tectosages*, puis les Romains l'appelerent: *allia braccata & septimanie*, à cause qu'ils le diuisoient en sept parties, ou à cause de la septiesme legion qui y habita, & apres ayant esté tenu par les Goths, il a esté appellé, *Occitania patriâ lingua* Occitana, *Prouincia sancti* AEgidii (par ce que le siege de leur premier Roy fut à S. Giles) *Gothie*, *Lantgothon Gothtlant*, c'est à dire terre des Goths, car ce mot *Lant* signifie terre, parmy les peuples Septentrionaux, de là vient *Irlande*, *Zelande*, *Frislande & autres*. Et puis les Goths en ayans esté chassez, il fut dit selon *Ioinuille*, *pays de la langue torte*, *pays de la langue de oc*, c'est à dire, *ouy*, & *Gaule gothique*.

Nous n'irons point rechercher les antiquitez de ce pais depuis Noé, comme ont fait les autres qui ont composé de Liures touchant leurs Villes, mais laissans ces origines fabuleuses, nous commencerons par les Romains qui conquirent ce pais sur les Volsques & Tectosages habitans la Gaule Narbonoise selon Strabon, & ce fut lors qu'elle receut le nom de *Gallia Braccata*, parce qu'ils portoient de brayes & non de robes comme les Romains, ce fut sous la conduite de *Fuluius Sextius & de Fabius Maximus* qu'ils s'en rendirent maistres, & ce fut en ce mesme temps, selon Orose, Strabon & Aulegelle, que *Quintus Capio* Consul Romain, qui cent deux ans auant Iesus-Christ estoit Gouuerneur de la Gaule Narbonoise, du temps de sa guerre contre les Cimbres & Teuthons vainquit les *Tholostoboges habitans de Tolose*, & emporta ce fameux or qui de mesme que le Cheual Seian, nuisoit à tous ses possesseurs, l'ayant tiré suiuant Munster d'vn lieu qui estoit sacré à sçauoir d'vn Temple (qui selon Bertrand en son Histoire de Tolose) estoit de Iupiter & est à present dit la Daurade, ou comme Dupleix & autres ont dit, du Temple d'Apollon qui à present est à S. Saturnin ou S. Sernin, auquel on void encore vne ample & vaste caue, qui estoit iadis vn lac, dans lequel les *Tectosages* peuple issu de Volsques (comme rapporte Strabon) l'auoient ietté, Car selon *Iustin*, apres qu'ils eurent pillé le Temple de Delphes, ils furent vexez d'vne grande peste, & les deuins qu'ils consulterent pour en sçauoir la cause, leur respondirent qu'il faloit ietter leur butin dans ce lac, ce qu'ils firent, & il y demeura iusqu'à ce

que *Capion* l'en osta, & l'emporta à Marseille, & de la à Rome, ce threſor reuenoit à douze milions d'ot non monoyé, & cinquante milions d'argent.

Puis que nous ſommes ſur le diſcours de *Toloſe*, il faut remarquer ſon antiquité, car ſuiuant Nicolas Bertrand & autres, elle fut baſtie pluſtot que Rome par *Tholus* dit Hercule, ſur le mont où on void encore les ruines du vieil Toloſe.

Le Languedoc ayant eſté tenu cinq cens trente trois ans par les Romains, ou ils ont laiſſé pluſieurs marques de leur magnificence, dans les antiquitez qui nous y reſtent, dont les ſeules ruines témoignent la grandeur, ils en furent chaſſez par les *Viſigoths*, qui apres que les *Alemands* l'eurent rauagé, y vindrent du temps de l'Empereur *Valens*, l'an 364. ſous la conduite de *Fritigernes*, mais Valens pour auoir la paix, les laiſſa ioüir du Languedoc & Guyenne, de ſorte que *Athanaric* commença à s'en dire Roy l'an 384. & laiſſa *Alaric* pour ſon ſucceſſeur, lequel l'Empereur *Honorius* craignant luy bailla les Gaules, mais *Stilicon* Capitaine Romais l'ayant grandement irrité, Alaric le deffit, & de colere alla ſaccager la Ville de Rome, à Alaric ſucceda *Ataulphe* qui auſſi rauagea Rome, & puis s'eſtant marié à *Galla Placidia* fille d'honorius, ou ſelon Olimpiodore ſeulement ſa ſœur, les nopces furent celebrées dans Narbonne, il commença à regner l'an 415. & baſtit ſon Palais à S. Giles, qu'on appelle *villa ſancti Ægidij*, ou encore eſt vn bois qui eſt dit par abuſion, la *ſeuue goudeſque*, c'eſt à dire *ſilua gothica*, & apres, Ataulphe ayant eſté aſſaſſiné dans Barcelone par vn de ſes ſeruiteurs, comme rapporte *Lupleix*, apres auoir

chaſſé les Vandales il fut enſeueli dans Barcelone & Vaceus rapporte ſon Epitaphe en ſa Chronique d'Eſpagne. Elle eſt telle.

Bellipotens valida natus de gente Gotborum,
Hic cum ſex natis, Rex Ataulpheiaces,
Auſus es Hiſpanas primus deſcendere in oras,
Quem comitabantur, millia multa virum.
Gens tua tunc natos, & te inuidioſa peremit,
Quem poſt amplexa eſt, Barcino magna gemens.

Il laiſſa pour ſucceſſeur, *Sigeric*, qui fut auſſi tué par les Goths meſmes, à cauſe qu'il vouloit faire paix auec les Romains & mirent à ſa place *Vallia*, qui les trompa, rendant *Placidia* aux Romains à *Vallia* ſucceda *Theodoric*, qui conquiſt les Eſpagnes & défit prés de Narbonne *Attila*, Roy des Huns, lequel meſpriſant les Chreſtiens, à cauſe de ſon armée de quatre cens mille hommes, ou de cinq cens mille ſelon Monſieur Catel, Andoque, Lucius Marineus Siculus, & Mariana, l. 7. c. 11. ſe faiſoit nommer le fleau de Dieu, mais eſtant mort en ceſte bataille qu'il perdit, il fut enterré à *Mauriac, dit Mayrac, ou Mayraco*, prés de Carcaſſonne, dit maintenant *Cappendu, à cane ſuſpenſo*, c'eſt à dire d'vn heretique, ce lieu eſtoit anciennement appellé, *les champs Catalauniques*, dont le peuple s'eſtant changé en Eſpagne, donna nom à la Catalogne.

Il fut donc défait par la vaillance des gens de Languedoc, & d'vne défaite ſi conſiderable, qu'il y eut ſoixante mille morts, & tout le reſte fut fait priſonnier, bleſſé, ou en déroute.

Theodoric eſtant mort, ſon fils *Thoriſmond* luy ſucceda, & à cettuy-cy ſon frere *Theodoric* ſecond,

& puis ſon frere *Sigeric*, & enfin *Alaric ſecond*, qui fut chaſſé de Toloze par Clouis, (c'eſt Alarie dit le jeune, qui mourut prés de Carcaſſonne, & on void encore au rapport de Beſſe, le vieux Chaſteau dit d'Alaric, entre Carcaſſone, & Narbone.) Car les Goths y auoient changé leur ſiege Royal ſelon Scaliger & Proſper Aquitain, & c'eſt la cauſe qu'on trouue de memoires des Roys de Toloſe.

Clouis donc ayant pris Toloze, y mit des Lieutenants qui s'en diſoient Ducs, & ſe deffendoient aux Goths, & non content d'auoir pris Toloze, alla aſſieger Alaric dans Carcaſſonne pour auoir les vaiſſeaux du Temple de Salomon qu'Alarie premier, auoit apportez du ſac de Rome, & que l'Empereur *Tite*, auoit emportez de Ieruſalem l'an 71. & 72. de Ieſus-Chriſt, & qu'il auoit conſacrez à Rome, au Temple de la paix, mais les Goths en eſtans enfin poſſeſſeurs, les cacherent dans vn puits merueilleux en profondeur qu'on void encore à Carcaſſonne, & que perſonne n'a peu ſonder, il a 45. pans de tour en 15. pierres.

Lors Alaric appella à ſon ſecours ſelon Procope, *Theodoric* Roy des Oſtrogoths, mais il ne laiſſa pas d'eſtre vaincu, & puis défait entierement prés de Poictiers.

A ce ſecond Alaric ſucceda ſon Baſtard *Geſalic*, & enfin *Amalric*, fils d'Alaric, obtint de Childebert, frere de Clouis, le regne de Languedoc pour s'eſtre marié à *Clotilde*, fille de Clouis, mais pour le mauuais traitement que Clotilde receut de luy, Childebert le combatit & défit entieremẽt. Le dernier Roy des Goths fut Roderic, ſuiuant ſon Epitaphe, qui eſt à *Viſeo*, en Portugal, où il fut enterré, elle eſt telle.

HIC REQVIESCIT RODERICVS VLTIMUS Rex Gothorum qui ob Iuliani perfidiam Regni iacturam fecit, Iulianimemoria erit poſteris odioſa, cum fuerit Roderici Domini ſui Homicida, & Nationis ſuæ inimicus & deſtructor. Ex Luca Tudenſi.

Puis apres les *Agareniens ou Sarraſins* dits ainſi de Sara & d'Agar, dont ils ſe diſent eſtre deſcendus, ou ſelon Theuet de l'ancienne ville de Sarraca, excitez par *Iulien*, Lieutenant du Roy de Tolede, nommé *Roderic*, vindrent és Gaules l'an 714. en nombre de quatre cens mille, neuf ans apres auoir chaſſé les Goths d'Eſpagne, & l'auoir conquiſe ſous leur Roy Zema, Arabe, dit Roy de Cordube, & ayans commancé par le Languedoc prindrent, Narbone, Carcaſſonne, & autres Villes de ce pays. Et puis eſtans allez aſſieger Toloſe, *Eudon*, tua leur Roy, & leur fiſt leuer le ſiege, & *Charles Martel*, acheua de deſtruire à Tours, *Abdiramen*, ſucceſſeur de Zema, ou la défaite fut ſi grande que ſelon Serres & autres Hiſtoriens, qui en ont parlé il y eut trois cens ſoixante & quinze mille morts, & cela arriua l'an 730. & ainſi Charles Martel ayant recouuré le pays, fit démanteler & ruyner les Villes qui pouuoient ſeruir de retraite aux Goths, *comme Narbonne, Beſiers, Agde, & Subſtantion*, dit autrement, *Sextacio, & Serrario*, ſuiuant Vibius Sequeſter, & Antonin en ſon itineraire.

C'eſtoit vn Comté que le Comte de Melgueil donna à Gregoire VII. Cette Ville eſtoit antique, mais il n'en reſte que quelques petites maſures, prés de Caſtelnau de Montpelier, il eſt parlé de ce lieu dans Theodulphus ancien Poëte qui dit:

Hinc Magalona habuit lauam, sextacio dextram,
Hic scabris podiis cingitur, illa mari.

On void encore deux inscriptions qui ont esté portées de là audit Castelnau; l'vne est vne Epitaphe du temps des Payens, qui est telle.

D. M. FRONTINÆ. PRIMÆ. H. S. P.

C'est à dire. *Diis manibus, frontina prima, hic sepulchrum posuit.* Ie mets ces inscriptions icy, parce qu'aucun Antiquaire ne les a données au public.

La seconde est dans l'Eglise dudit Castelnau de Montpelier, & est prés de l'Autel, mais à cause de sa grande antiquité, elle est fort difficile à lire, toutesfois la voicy telle que ie l'ay peu comprendre.

CVRIAE..... TONVS MACRINVS Colonis & incolis..... est arequmaque..... & in statuàs conflata est,

Parmy ces masures de Substantion, du debris duquel a esté basty Montpelier, se trouuẽt plusieurs pieces d'vrnes, pierres de sort, & lachrymoirs.

En ce temps là qui est l'an 736. furent gastées les Arenes, ou Amphiteatre de *Nismes*, pour le mesme suiet, selon ces vers anciens qui sont és Archifs de Montpelier.

Carolus hanc fregit, postquam sibi marte subegit
Ob Sarracenos quod tueretur eos.
Cum Nemausenses exuri iussit arenas,
Aptas præsidio perfidiæ populo.

Puis Charles Martel estant mort, Huon fils de Eudon voyant qu'il luy auoit pris le bien de son pere, reuolta vne partie du pays de Languedoc contre Pepin fils de Martel, & print Castres, & Tolose

l'an 736. mais Pepin selon Carolius continuateur d'Aimon, le vint chasser, & Eudon estant mort, Pepin en fut Roy, mais encor apres sa mort ils se rebellerent contre Charlemagne qui vint les combattre, & les vainquit. Toutes ces guerres ne furent pas encore la fin, car l'an 845. les Normans (mot venant de Nord & de Mand, c'est à dire hommes de Septentrion) Venus de Scandinauie & Noruege, Comme les Goths furent chassez des enuirons de Tolose par Charles le Chauue, & puis l'an 924. & 937. le Languedoc fut ruiné par les guerres des Comtes de Tolose, & apres par les guerres des Albigeois, & des Anglois, car les Anglois assiegerent Tolose l'an 1160. & l'an 1178. Richard fils de Henry Roy d'Angleterre, vint remuer les guerres que son pere auoit laissées assoupir.

Quãd aux guerres des *Albigeois & Vaudois*, dits ainsi de la ville d'Alby, & de Valdo Lyonnois, ce fut l'an 1160. qu'ils commancerent à paroistre, & l'an 1223. sous Louys VIII. qu'ils auoient remply ce pays, mesme la Ville de Castres suiuoit leur party & croyance selon Pierre de Valsernay, mais parce que leur doctrine choquoit celle de l'Eglise Romaine, on se croisa contre eux; & ayant esté promis remission de pechez à ceux qui les combattroient quarante iours, il arriua vne telle troupe de Pelerins qu'ils furent chassez en peu de temps de ce pays. ceux qui les ruynerent plus, furent deux hommes d'Eglise, l'vn dit Pierre de Chasteau-neuf qui y fut tué, & canonisé, & Dominique Espagnol qui fut aussi canonisé, à ce dernier, Simon de Montfort dõna de belles aumosnes des biens qu'il auoit conquis sur les Albigeois, dont il orna le

Conuent de Caſtres, ou ſont les Freres Dominiquains, ordre qu'il inſtitua.

L'an 1200. les Vaudois tenoient Toloſe, Pamiers, Montauban, Villemur, & ſelon de Serres, Caſtres, S. Antonin, Carcaſſonne, Narbonne, Puilaurens, Beaucaire, Auignon, Tarraſcon, & pluſieurs autres Villes, & beaucoup de grands Seigneurs eſtoient de leur party, comme Raymõd Comte de Foix, la Dame de Lauaur, le Comte de Carman, le Vicomte de Beſiers, Gaſton Seigneur de Bearn, & Raymond Comte de Toloſe, mais ne s'eſtans peu accorder par les diſputes qu'ils eurent à Montreal, l'an 1209. ou eſtoit Guillabert de Caſtres, ils furent chaſſez par la force des armes, & le Pape ayant excommunié Raymond Comte de Toloſe, il fut obligé aquitter le partty des Albigeois, en ſuite dequoy l'an 1222. eſtãt mort ailleurs de maladie il fut ſans ſepulture parce qu'il eſtoit excommunié, bien que d'autres aſſeurent qu'il eſt enterré à Fronteuaux, eſtant mort à Milan, mais il ny a pas long-temps qu'à Toloſe on monſtroit ſa teſte a l'Egliſe des Cheualiers de Sainct Iean, dans vn cercueil de plomb, ſelon Andoque en ſon Hiſtoire de Languedoc : on y voyoit cette Epitaphe en langage ancien.

Non y a hom ſur la terre
Per grand Seignor que fons,
Quem iettez de ma terre,
Se la Gleiſa nou fous.

Il ne faut pas que perſonne trouue eſtrange que cette Epitaphe ſoit en ce langage, veu que c'eſtoit la façon de parler de ce temps là, & pour confirmation de mon dire, ie rapporteray icy les vers

que le Comte de Foix (amy du Comte Raymond, & qui tenoit ſon party) auoit faits eſcrire ſur ſon Chaſteau de Maſeres, ils ſont tels.

El es eſcrich ſul Caſtel de Maſeres
An ton Seignour non partiſques las peres,
Car el prendra per el las plus madures
Et te rompra lou cap an las pus dures.

Voulant dire que le Vaſſal ne doit point faire du compagnon auec ſon Seigneur, car comme on dit ordinairement, vn Seigneur de verre caſſe vn Vaſſal de fer.

Mais ie ne veux point paſſer ſous ſilence l'Epitaphe du Comte Bernard de Toloſe qui eſt en meſme langage & pour la rareté du manuſcrit d'Odon Aribert où elle eſt, ie mettray le paſſage entier deſchiffré.

Cætera quæ pandere periculoſum eſt, literis Talamaſcis (c'eſt à dire en chifre) *inſcribam. Pace itaque cum ſanguine Euchariſtico ſeparatim per Regem & Comitem firmata & obſignata, Bernardus Comes Toloſanus ex Barcinonenſis Toloſam venit, & Regem Carolum in Cœnobio Sancti Saturnini iuxta Toloſam adorauit, eumque Rex manu læua, tanquam ſub læuandi gratia Comitem aprehendiſſet, altera pugione in latus eius adacto eum crudeliter interemit, non ſine crimine fidei & religionis violatæ, nec ſine ſuſpicione patrati Parricidij, filius quippe Bernardi vulgo credebatur, & os eius mirè ferebat, Natura adulterium maternum prodente. Poſt tam nefandam necem, Rex de ſolio ſanguine maculato diſcedens & pede cadauer percutiens, ſic exclamauit. Væ tibi qui thalamum patris mei & Domine tui fœdaſti, ô quam admirabilia iudicia tua, Domine, dum Rex de Thoro paterno violato præſumit ſumere vindictam, inci-*

dit in parridium, & per nimiam pietatem fit impius, atque ita adulterium parricidio punitur.

Per biduum ante fores insepultum manſit Cadauer, tertio die Samuël Epiſcopus Toloſanus, illud ſepultura tradidit, cum hac inſcriptione in Romancio, cumulo appoſita.

Aſſi i'ay lo Comte Bernad
Fiſel credeire al ſang ſacrat
Que ſempre prud'hom és eſtat.
Preguen la diuina bontat
Qu'aqueſa fi que lo tuat
Poſqua ſoy arma aber ſaluat.

Cum magno populi concurſu & equiarum honores Comiti rependebantur, Rege interim in ſaltu Vadegiaco venationi indulgente, quod cum ad aures eius peruenisſet, iratus eſt valde, & Epiſcopus Samuël coram Vicario Regio ter citatus, comparere recuſabat, & cognitionem cauſæ ſuis co-Epiſcopis demandari petebat, ſed Rege renuente, coram Vicario cauſam exercere coactus eſt, & tandem poſt trinam confeſsionem, eo quod cum pompa & Epigrammate Comitem damnatum, ore, & manu Regia, ſepeliuiſſet, poena quingentorum ſolidorum Toloſanorum multatur, & Epiſcopo adſtante & plangente monumentum diruitur. quod Toloſanus Epiſcopus, vt & alii Galliarum Epiſcopi ita aegrè tulerunt, vt paucos poſt menſes in Conuentu Chauionenſi enixè à Rege Carolo poſtulauerint, vt ſententia illa Vicarii, contra Toloſanum antiſtitem lata, tanquam iura Epiſcopalia & Eccleſiaſtica eneruans & deſtruens, abrogaretur. quorum poſtulationi Rex nullo modo obtemperare voluit, ſed ore firmo reſpondit, ſe non paſſurum vt Epiſcopi in his quae pertinent ad Iura regalia, & ad leges regni, à iuriſdictione Regia & laïcali eximantur, le-

gem regni hanc antiquam eſſe, qua cautum eſt, damnatos ob crimen, non debere ſepeliri, cum precibus publicis, & cum inſcriptionibus. Ex manuſcripto Odonis Ariberti Capellani Guerrici Palat. glorioſiſsimi, c'eſt vn curieux manuſcrit & grandement important à l'Hiſtoire qui ne tardera pas long-temps à voir le iour par vne bonté particuliere & affection pour le public qui eſt en celui qui le poſſede.

Apres la mort du Comte Raymond, Simon de Montfort ſecond print Carcaſſonne, Caſtres & autres lieux ſelon Serres, & fit leuer le ſiege de Muret au Roy d'Aragon qui y fut tué & enterré à l'Egliſe S. Martin, Nicolas Bertrand aſſeure auſſi que l'an 1210. il print le Chaſteau de Lauaur, ou Emeric de Montreal Seigneur dudit lieu fut pendu & la Dame Geralde ſa femme fut ietée dans vn puits ſuiuant le manuſcrit de Guillelmus de Podiolauro & l'an 1213. Caſtres ſe rendit audit Simon de Montfart, ſur quoy Froiſſard remarque que ledit de Montfort voulant monter à cheual pour aller contre les Albigeois, fut mordu à la cuiſſe par ſon cheual, & apres ſon eſtrier ſe rompit, mais tous ces mauuais augures ne l'en ayant peu diuertir, il y alla, pour y laiſſer la teſte. Ainſi les Albigeois furent chaſſez, & de huict cens millé qu'ils eſtoiēt, ſelon Perrin, ils furent reduits à ce petit nombre, qui s'eſt confiné és valées d'Angrogne & de Pragela, d'où on ne les a iamais peu tirer.

C'eſt ce qu'il m'a ſemblé eſtre neceſſaire de ſçauoir, & c'eſt ce que ie me ſuis efforcé de renger le tirant des Hiſtoriens, & meſmes de quelques manuſcrits qui n'ont iamais eſté donnez au public, & que i'ay creu que tous curieux ſeroient aiſes de

voir, afin de sçauoir en quel temps ce pays, & par consequent Castres a este tenu de toutes ces natiõs dont nous venons de parler.

Quand aux choses aduenuës du depuis, ny ayãt eu que plusieurs guerres que ie n'ay pas fait dessein de rapporter, ie le passeray sous silence, me contentant de dire que Castres fut pris l'an 1562. & 1567. par noble Guillaume de Guillot, Seigneur de Ferrieres, & repris l'an 1572. & le 24. Aoust, par noble Iean de Nadal, Seigneur de la Crosete, & enfin repris l'an 1574. par noble Iean de Bouffard Sieur de la Grange, personnage non moins sçauant és langues, Astrologie, & autres sciences que capable de conduire vne entreprise; car estant passé de nuit par les moulins de Villegoudon, il en chassa trois compagnies de Corses & Albanois que Monsieur de Mignonac y auoit mises en garnison. Alors fut demolie la belle maison dite de Roquecourbe, (parce qu'elle pouuoit seruir de Citadelle,) elle estoit prés la porte d'Ampare à Villegoudon, & appartenoit à noble Antoine de Martin Seigneur de Roquecourbe, des Aualats, & Viuiers, mary de Damoiselle N. de Sabatier, fille de Monsieur Sabatier Sieur de la Bessede, Procureur General au Parlement de Tolose, touchant lequel est à remarquer qu'estant auparauant venu dans Castres visiter sa fille, le Chapitre de Castres & tous les ordres Religieux le furent receuoir à la porte de la Ville, auec la Croix & le conduisirent dans l'Eglise, & de là, à la susdite maison de Roquecourbe, accompagné du Iuge, Consuls, & autres, où tous les Seigneurs des enuirons luy vindrent rendre leurs complimens, Ie n'ay pas voulu

passer sous silence ceste circonstance pour marquer quel respect on rendoit à ceux qui portoient le caractere souuerain.

De l'ancienneté, fondation & situation de la Ville de Castres.

CHAP. II.

NOvs aurions à nous plaindre & à regretter nostre mal-heur de ce que les guerres, qui ont fait prendre & reprendre si souuent Castres, ont causé la perte de ses meilleurs tiltres, si ceste perte ne nous estoit commune auec plusieurs autres Villes, c'est là, où ie desirerois auoir puisé à mon souhait les memoires de son antiquité, afin de vous en faire part, au lieu qu'il me faut maintenant descouurir à tastons, & par conjectures, les memoires de ceste Ville, dont les Historiens ont si peu parlé, qu'à grand peine en peut-on trouuer la moindre trace, neantmoins ne permettant point en moy la continuation de leur faute, ie diray, ce que i'en ay peu descouurir.

La Ville de Castres selon Pierre des Valées, Chap. 20. est comme la capitale de tout l'Albigeois, située en vn lieu dont le paisage est merueilleusement diuersifié, & sur le fleuue *d'Agout* qui se desgorge dans le Tarn, eu la Gaule Narbonoise, *Braccata*, Septimanie ou Gothie, c'est à dire en Languedoc & païs de *Franc Alleu* comme la tresbien prouué le sieur Caseneuue dans le Liure qu'il en à composé.

Cette Ville autrefois n'auoit presque autre bastiment considerable qu'vn Monastere de sainct Benoist, dependant de S. Victor de Marseille, ses premieres maisons furent du long de la riuiere du costé qu'on puise l'eau appellé *Bertrat* ou il y auoit vn beau port. On sçait par traditiue que ce lieu n'estoit iadis qu'vn bois de sapins (dit de S. Vincẽs) & principalement du costé de Villegoudon, ce que confirment les vieilles maisons de Castres & lieux circonuoisins qui en sont basties. On attribuë sa fondation aux Romains, qui furent en ces quartiers, & y camperent & passerent plusieurs hyuers, & à cause de cela luy donnerent le nom de *Castra* qui veut dire vn camp d'armée, ce que tesmoignent assez les Medailles qui ont esté trouuées en diuers endroits, tant dedans que dehors la Ville. Et nous ferons voir au Chapitre suiuant comme cette fondation a esté faite par *Iule Cesar*, & de plus le grand nombre d'Vrnes sur lesquelles on void encore de l'escriture romaine, qui se sont trouuées à sainct Iean à vne mousquetade de Castres ou on dit qu'estoit le vieux Castres prouuent que les Romains y en auoiẽt ietté les premiers fondemens, & ce Chasteau vieux ruiné, dit *Castelmouton à Castrametatione* semble confirmer ce que nous venons de dire, comme aussi le paué à la Mosaïque qui se trouue à Gouriade metairie fort proche de Castres où il y a eu quelque Temple de diuinité payene, car c'estoit la qu'on employoit cette sorte de paué, comme on a veu au Temple de *Diane de Nismes*, & autres, cela est donc fort vray semblable, puis qu'il y a eu d'autres Temples pareils à nos enuirons, comme à Faniaux, ou

estoit le Temple de Iupiter comme son nom le témoigne venant de *Fanum Iouis idei*, c'est à dire le Temple de Iupiter, à *Puechbertari* celuy de Minerue, & à Carcassonne celuy d'Apollon.

Les *trois Crapaux* que plusieurs personnes de cette ville, dignes de foy ont veu sur la porte de Villegoudon sont aussi vne marque assez considerable d'antiquité, puis qu'ils y estoient depuis long temps, & que leur changement en Fleurs de Lis ne fut fait que l'an 485. par Clouis premier Roy Chrestien, selon Bouchet, Guaguin, & Corrozet, mais Nicolas Giles dit que Charles VI. les reduisit à trois Fleurs de Lis, parce que Clouis les auoit prises sans nombre.

Iodocus Sincerus en son Itineraire de France, marque aussi y auoir eu à Castres vne tour *d'Heraclius* ou on voyoit cette inscription sous la figure d'vn Beuf.

VENI, VICI.

I'ay veu depuis peu les medailles d'Antonin Pie, de Claude Cesar, & d'Agrippe, & autres, trouuées fort pres de Castres, ce qui confirme que les Romains ont habité autresfois ce pays.

C'est ce que i'auois fait dessein de dire de son antiquité pour le present, remetant les autres choses que i'en ay à dire aux Chapitres suiuans en attendant de voir les autres medailles qui si sont trouuées, afin de recognoistre par ce moyen ceux qui l'ont habité, puis qu'il ne nous reste aucune inscription ny autre antiquité romaine, fors quelques fragmens de statuës, d'inscriptions gothiques, & vne pierre qui est au dehors du Conuent des Religieuses de saincte Claire, ou on void deux

hommes armez iouans aux eſchecs, ce qui eſtoit autresfois la deuiſe des Goths.

Des noms de Caſtres, & de Villegoudon, & de leur origine.

CHAP. III.

QVand aux noms de Caſtres (ie dis les noms, bien qu'a grand peine on luy en trouue vn de vray dans les Hiſtoriens) ils ſont en grand nombre, car comme nous auons dit, les Romains l'appellerent *Caſtra*, à cauſe qu'ils y campoient, trouuans ce lieu propre à camper, parce qu'il eſt enuironné comme de trenchées naturelles, comme a fort bien remarqué Caſtelfranc en ſa Mecometrie de l'aimant, ou parce que le Monaſtere qui eſtoit autrefois à Caſtres, portoit le nom de *Caſtras*.

D'autres l'ont appelle *Caſtra*, à cauſe qu'il y auoit vn Chaſteau dedans qui reſte encore, c'eſt pourquoy il eſt dit dans vn vieux Hiſtorien, qu'on venoit *à Caſtro de Caſtras*.

Les autres l'ont par abuſion nommé *Caſtrena*, entre leſquels eſt Chenu & dans vne ancienne Cronique, & le Liure dit, *Præclara Facinora*, ſelon Monſieur Galand, il eſt appellé, *Ciuitas & villa ſancti Vincentii de Caſtris, in territorio Albigenſi*, pour la raiſon que nous dirons cy-apres.

Monet l'appelle *Caſtrii, Volcarum ager, Caſtrenſes, Tectoſagum & Cordenſes*.

Bien que ce mot de Caſtres ne ſemble denoter que des Chaſteaux, on entend icy vne Ville, car les anciens confondoient dans ce mot, les petites

villes fortes, ceintes de murailles, ce que Monſieur Catel en ſon Hiſtoire de Languedoc confirme diſant que par *Caſtrum* les anciens entendoient *Oppidum*. Et en outre nous pouuons le prouuer par la Popeliniere qui dit que les premiers Albigeois qui eſtoient l'an 1160. tenoient la Ville de Caſtres (ne diſant pas qu'elle ne fut qu'vn Chaſteau) qui ſuiuoit leur parti & fut conquiſe ſur eux comme atteſtent les Liures & ſes Archifs. Or puis que i'ay cité la Popeliniere, ie diray en paſſant la faute qu'il a faite en ſon Hiſtoire lors que parlant du Capitaine *Raſcas* de Caſtres il a mis *Caſcas* en diuers lieux, & a fait ainſi faire la meſme faute au ſieur d'Aubigné.

En apres ie puis prouuer que Caſtres eſtoit vne Ville & non des Chaſteaux ſimplement, par Platine en la vie des Papes, & par Aimon le Moine, Liure 5. Chap. 20. qui temoignent que l'an 858. on l'appeloit *Pagus Albigenſis*, & qu'à lors le Conuent dit *Caſtrum* y eſtoit dedans, & qu'on y apporta en ce meſme temps la Relique de S. Vincent, en conſideration du lieu, car on n'a pas accouſtumé d'en mettre de ſi conſiderables en des lieux de petite importance, & c'eſt alors que Caſtres fut dit *Villa ſancti Vincentii de Caſtris*.

Le meſme Auteur dit qu'on auoit apporté cette Relique de Valence d'Eſpagne, & que le Moine, *Andualdus* la porta dans le Conuent de S. Benoiſt de Caſtres, ou il y eut vne ſi grande affluance de peuple que quelques vns y furent eſtouffez, apres Louys le chauue & les Religieux de ce lieu, craignans les Normans, porterent ceſte Relique à Toloſe, & puis les Normans abordans Toloſe elle

fut rapportée à Caſtres, de ce tranſport de Relí- que voy de Marca en ſon Hiſtoire de Bearn.

Il eſt donc aiſé de conclurre, que le lieu eſtoit bien grand & habité, & que le nom pluriel de *Caſtra* vient, de ce qu'il y auoit vn Conuent, dit *Caſtrum*, & vn Chaſteau ou fort, car s'il eut eſté autrement on ne l'auroit appellé que *Caſtellum*, & pour confirmer ce que i'ay dit, Pierre de Valſernay l'appelle *Vrbem que dicitur Caſtre*, & l'appelle *Caſtrum nobiliſsimum*, & le chef de tout l'Albigeois, lors qu'il dit que l'an 1210. Simon de Montfort fut appellé par les Bourgeois *Nobiliſsimi Caſtri*, & ainſi cõmença d'en eſtre Seigneur en cette année.

Caſtres eſt auſſi appellé *Caſtrum Albigenſium*, ou *Heluiorum* par Dupleix és memoires des Gaules, parce qu'il depend d'Alby, & ce mot de *Heluii* vient ſelon Euſebe de *Helua* mere de Ciceron natiue d'Alby, ou plutoſt de *Heluus* ancien mot qui ſelon Feſtus ſignifie, de couleur blanche tirant ſur le roux, telle qu'eſt celle des habitans de ce païs.

D'autres ont appellé Caſtres, *Pagus Albienſis* par excellence, comme Adelmus Benedictinus appelle Toloſe, *Pagum Toloſanum*, & Ammian Marcellin appelle Paris, *Caſtellum*, & ſelon Antonin en ſon Itineraire, Caſtres eſt appellé *Ciuitas Albigenſium*, & Villegoudon, *Godonis Villa*, comme qui diroit Ville des Goths, *ville Goth* ou Ville d'Agout riuiere qui y paſſe.

Les autres ſelon Ortelius ont appellé Caſtres, *Cetoro & teſſero*, & d'autres le logent ſur le Tarn, à cauſe que la riuiere d'Agouſt ſi va rendre, & l'appellent *Ceſſero*, duquel parlent Pline au Liure 3. Chap. 4. & Ptolomee au Liure 2. Chap. 10. & au

contraire *Varrerius* eſtime que *Ceſsero* eſt Ciſteron, mais outre que ſelon Dupleix, Ciſteron s'appelle, *Ciuitas Segeſtoriorum*, Caſtelfranc à reſpondu à Varrerius en refutant Dupinet qui auoit eu la meſme croyance, comme on peut voir en ſon Liure de la Mecometrie de l'aimant.

Les autres diſent que *Ceſsero* eſt ſainct Huberi ou Hyberi, mais Poldo Homme grandement entendu en antiquité, aſſeure que *Vindomagus, eſt Sainct Huberi*, qui s'appelle auſſi *Araura*, à cauſe de la riuiere *d'Erault*, qui y paſſe, & Caſtel-franc qui n'eſt d'aucun de ces aduis dit que *Ceſsero*, qui eſt vne autre Ville dont nous n'auons encore parlé, eſt-ce *Ceſsero* dont ont parlé Pline & Ptolomée?

Il y en a encor d'autres qui diſtinguent *Ceſsero de Ceſero*, diſant que *Ceſero* eſt Caſtres, & que *Ceſsero* eſt prés de Carpentras, faute que Henry Eſtienne & autres ont faite, parce que Pline en nommant *Ceſsero* parle apres de Carpentras, & Antonin appelle *Ceſserone* vn autre lieu prés de Beſiers, mais il ne peut eſtre Sainct Huberi, veu qu'il ne les fait eſtre diſtans l'vn de l'autre, que de mille pas ou enuiron.

Quand à moy, ie tiens auec Ortelius, Poldo, & Lambert Daneau, que *Caſsero, Caſero*, *Ceſero*, *Ceſeri*, ou *Ceſarum*, eſt noſtre ville de Caſtres, qui fut appellée par les Romains, *Caſtra Caſaris*, d'où ſont venus ces noms de *Caſtra*, & de *Caſero*, & les autres par abuſion, & bien que quelques vns mettent *Ceſsero* ſur le Tarn, cela ny fait rien, veu que Caſtres eſt dit eſtre ſur le Tarn, par pluſieurs Autheurs parce que la riuiere d'Agouſt qui y paſſe ſe dégorge dans le Tarn.

Auant que faire la fin de ce chapitre, ie veux encore prouuer & fortifier mon opinion par vn argument tiré des longitudes & l'âtitudes des lieux, car le lieu *Cesero*, selon Ptolomée, & autres anciens Autheurs est à 44. degrez de latitude, & 21. degrez 15. minuttes de longitude, laquelle longitude n'est point differente beaucoup de celle de Castres que nos Modernes baillent, entre lesquels est Henrion qui le place à 43. degrez 39. minuttes de latitude, & 21. degrez 45. minuttes de longitude, & quoy qu'il y ait quelque petite difference de cette longitude & latitude auec celles de Ptolomée, il ne faut pourtant croire que cette difference soit considerable, veu que toutes les longitudes & latitudes des Villes se trouuent differentes en quelque chose de celles que les anciens auoient prises.

De toutes les considerati5s susdites, ie cõclus que nostre ville est nommée d'Auguste Cesar, ou l'vne de Iules Cesar, & l'autre de son fils Adoptif Auguste qui fut és Gaules seize ans, auant Iesus-Christ & y seiourna long-temps, & puis le mot de *Cesero* ou *Cesarum* attribué a Castres denote le nom de Cesar, & le nom de la riuiere d'Agoust qui vient d'Auguste, ou celuy de Ville-goudon qui vient de Ville d'Agoust ou Ville d'Auguste, denotent le nom d'Auguste. Et ainsi nos deux villes ioïntes par la riuiere composent le nom d'Auguste Cesar, ou du pere & du fils, qui estoient auant Iesus-Christ, & ainsi nous auons des marques assez antiquos de nostre Ville de Castres.

Des armoiries de la ville de Castres, & de leur origine.

Chap. IV.

LA Ville de Castres porte emmanché d'argent & de gueules comme portoit le Sieur de Corlaou nomme Guillaume de Vaudrey, & comme Richard Comte d'Eureux, & comme on les void sur les murailles d'Auignon. Ces armes tesmoignent que la Ville de Castres à seruy de retraicte, ou a esté bastie apres la retraicte d'vn Camp de Romains, car les paux renuersez, qui sont ses armoiries le dénotent, veu que les Romains auoient accoustumé selon Du choul, & autres, d'enuironner leur Camp de Paux, ce qu'ils appelloient la circonuallation, & de la venoit qu'on donnoit la coronne Vallaire, *Castrense*, ou palissée à ceux qui estoient entrez les premiers dans le camp des ennemis, ces Paux renuersez veulent donc dire que leur palissade à esté defaicte, & qu'ils se sont retirez.

Du depuis on a adiousté vne chausse-trappe sur les armoiries de Castres, selon aucuns, en memoire de quelque victoire obtenuë par le moyen de ces instrumens de guerre, & on a mis au dessus cette deuise, Debovt. Parce que cét instrument ne peut iamais tomber qu'il ne se trouue auoir vne pointe en haut, & pour denoter qu'il faut que les hommes ne chancelent iamais pour le seruice de Dieu & de leur Roy, i'ay veu du depuis plusieurs chausse-trappes trouuées aux enuirons de Castres

en fouſſoyant la terre ce qui confirme ce que nous auons dit cy-deſſus.

De l'ancienne Abbaye & Abbez de Caſtres, de leur ſceau, & des freres barrez ou clathrez qui y eſtoient.

CHAP. V.

L'Abbaye des Moines de ſainct Benoiſt qui eſtoit iadis à Caſtres, eſt vne des choſes plus anciennes qui y fuſſent, elle dependoit de ſainct Victor de Marſeille ſelon Iean Tournet en ſon Liure des Dioceſes, & fut de ces Abbayes fameuſes, eſquelles l'an 708. & ſelon d'autres 815. furent mis par nos Roys des Abbez qui eſtoient des Seigneurs, qu'on nommoit par fois *Abbicomites*, elle eſtoit fort conſiderable, tant pour eſtre des plus antiques de l'Albigeois, ſelon l'Itineraire d'Antonin, que pour l'auſterité & bonne vie de ſes Religieux. Et pour confirmation de ce que ie viens de dire, frere Iean Porcin, en ſon abregé de la Cronique de ſainct Benoiſt, dit, que, *in ripa acuti* cét à dire au riuage d'Agouſt, *eſt Monaſterium vocatum, à Caſtris in Epiſcopatu Albienſi*, ou les Abbez & Moines le iour de ſainct Benoiſt beniſſent l'herbe, dite des habitans, *impolluta*, qui reſſemble au naſitort & qui deſcouure les ladres, car miſe ſur la bouche des perſonnes qui en eſtoient ſoupçonnées, ſi c'eſtoit à tort qu'on les accuſoit, elle ne ſe faniſſoit pas, mais ſi faiſoit bien s'ils eſtoient coupables. *Neſcio* (dit-il) *an hæc virtus ei ſit innata, vel à ſanctorum veniat benedictione*, ie ne puis m'imaginer

imaginer qu'elle herbe c'eſt, ne trouuant point que la Cardamine, ny le Seneué qui reſſemblét au Naſitort ayent de vertu pareille, ie trouue bien que la Veronique eſt appellée herbe aux Ladres, mais elle ne reſſemble point au Naſitort, parquoy i'eſtime que c'eſt quelque autre plante plus rare, & particuliere à ce païs qui a cette vertu naturelle, & à laquelle i'oſe imputer la cauſe qu'il ny a pas de maladerie à Caſtres, les Ladres en ayans eſté chaſſez depuis long-temps par cette plante qui eſtoit leur pierre de touche, & à cauſe de laquelle ils n'oſoient venir en ces quartiers.

Le ſuſdit Porcin manuſcrit conte d'autres choſes merueilleuſes de ce Conuent, que par brieueté nous paſſerons ſous ſilence.

Cette Abbaye eſtoit baſtie en forme de Croix, & eſtoit à l'endroit où ſont à preſent les Dominiquains, elle fut iugée de ſi grand merite par Charlemagne, qu'il l'orna & augmenta beaucoup l'an 770. ou enuiron.

Les Abbez qui y ont eſté, eſtoient en fort grande conſideration, mais ſon ancienneté, & perte de ſes papiers eſt cauſe que nous n'auons peu ramaſſer qu'auec grand peine ces memoires de leurs noms que nous vous allons donner.

Mais auant que paſſer outre, il eſt neceſſaire de ſçauoir que l'ancienne Abbaye eſtant à S. Vincent, les Abbez baſtirent aux Ormeaux vne plus belle maiſon Abbatiale, dont l'Egliſe eſtoit au lieu où eſt à preſent la Cathedrale, & s'eſtans changez là, baillerent la vieille Abbaye à des Religieux de S. Auguſtin, mais S. Dominique eſtant allé viſiter la Relique de S. Vincent, leur dit, qu'il auoit ouy

vne voix qui luy auoit dit, que ceſte Egliſe eſtoit à luy, à cauſe dequoy on la luy laiſſa librement, & les Religieux qui y eſtoient, ſe retirerent ailleurs de ſorte que les Iacobins que S. Dominique inſtitua, y furent logez & y ſont encore, & leur premier Prieur fut vn nommé Louys Raymond, mais en memoire que la maiſon Abbatiale de S. Benoiſt a eſté, là où ils ſont, le Chapitre y va trois fois l'année, à ſçauoir les iours de la Purification Noſtre-Dame la Chandeleuſe, auquel ils beniſſent les chandelles, & les iours de S. Vincent, & de ſa Tranſlation ils y vont dire la Meſſe, & les Dominiquains ſe retirent & les laiſſent en liberté dans leur Egliſe, touchant cecy, voy le Chapitre 8.

Quand aux Abbez dont nous auons fait deſſein de parler, le premier nom que ie trouue d'iceux eſt d'vn nommé Bernon, qui ſelon Monſieur Catel, eſtoit Abbé de Caſtres, ſous Charles le Chauue, c'eſt à dire, l'an 841. & encor crois-je qu'il y a eu quelque autre Abbé auſſi nommé Bernon. Car Aymon le Moyne dedie ſon Liure à Bernon Abbé de Caſtres, or ce ne peut eſtre le premier veu qu'il parle du ſuiuant dans ſon Liure. Car il ne peut pas parler d'vn Abbé qui ne fut qu'apres celuy auquel il s'adreſſe.

Le ſecond, fut Eliſagar qui en fut l'an 854. & fut apres Eueſque de Toloſe.

Le troiſiéme que ie trouue s'appelloit ſelon Aimõ le Moyne, Chap. 20. Liure 5. Gilebert qui en eſtoit Abbé, lors que le Corps de S. Vincent fut apporté à leur Conuent de S. Benoiſt qui fut l'an 858. ſous le Pape Iean VIII. ſelon Platine, qui appelle ce Conuent ou Abbaye, *Caſtrum in pago Albigenſium conditum.*

C'eſt en ce temps là que ces Moynes prindrent pour ſceau, & cachet de leur Abbaye ſelon Catel, vne teſte de S. Vincent, y ayant à l'entour ces mots. *Sigillum ſancti benedicti Caſtri.*

Ils auoient auparauant vn autre ſceau auec cette inſcription.

S. G. Abbatis Caſtrenſis.

Nicolas Bertrand en ſes geſtes de Toloſe parle d'vn Sainct qu'il y a à Toloſe, dit, Gilebert Abbé, qui pourroit eſtre celuy de Caſtres dont nous auons parlé cy-deſſus.

Le quatrieſme, non en rang, car ie ne mets que ceux que ie ſçay, eſt Guilabert qui fut au Concile tenu à Alby, Contre les bons hommes, l'an 1176. comme rapporte Beſſe en ſon Hiſtoire de Carcaſſonne.

Le cinquieſme eſt Guillaume, dit, du Temps, qui en eſtoit Abbé, ſuiuant Catel, l'an 1215. Ie ne ſçay ſi c'eſt ce Guillaume du Temps dont parle l'Hiſtoire de France, qui veſcut 361. ans, ſelon Baudier en l'Hiſtoire de l'Abbé de Sugger.

Le ſixieſme eſt Guillaume Augery, qui en eſtoit l'an 1258.

Aymon le Moyne parle auſſi, d'vn *Guillelmus*, Abbé de Caſtres, qui peut-eſtre eſt different du ſuſdit.

Le ſeptieſme, eſt Alexandre qui en eſtoit Abbé l'an 1302.

Le huictieſme eſt Alchias, qui en fut Abbé ſous le regne de Philippe, l'an 1303.

Le neufieſme, eſt Bertrand qui en eſtoit Abbé l'an 1314. ſous Philippe IV. Roy de France.

Le dixieſme, eſt Guillaume Mezens, comme il appert de pluſieurs actes.

Le dernier eſt *Deodatus Seueratus*, qui de dernier Abbé, fut par ſon merite fait premier Eueſque, comme nous dirons au Chapitre des Eueſques, Cettuy-cy en fut Abbé, l'an 1316.

De Caſtres dependent encore deux autres Abbayes, à ſçauoir, celle de Saincte Marie d'Ardorel, qui eſt à Aupoul, & celle qu'on appelle *Aqua Famoſa*, autrement de Vinaines ou de Vielmur, ſelon d'Auity, & toutes deux ſont de l'Ordre de Ciſteaux.

Outre cette ancienne Abbaye, on trouue auſſi des memoires des Religieux de S. Iean qui eſtoient à Caſtres, appellez *Fratres Clatrati*. I'en ay veu vn acte de l'an 1039. 3. *Idus Maij*, par lequel Guillaume Eueſque d'Alby donne les biens de ces freres dont le Conuent eſtoit ruyné, aux Religieux de S. Benoiſt, ſe reſeruant (dit-il) vne lampe de cuiure où ſont grauez 3. caracteres Hebrieux qui luy donnent le pouuoir de bruſler ſans huile auec la ſeule eau de riuiere.

Dans vne autre acte de l'an 1046. les meſmes Freres ſont appellez *Fratres Barrati*. De ſorte qu'on peut coniecturer que s'eſtoient les Carmes ou Religieux de S. Iean qu'on obligea de bigarrer leurs habits ou de déloger du Mont-Carmel, & ce mot *Clatrati* qui vient de *Clathrum*, c'eſt à dire vn chaſſis ou treillis (à cauſe dequoy on appelloit les feneſtres *Clatratæ*, ſelon Plaute, *in milit. ſc. 4. a. 2.* & Horace, *obiectos cauea valuis ſi frangere Clathros*) dénote qu'ils deuoient auoir des habits à barres de diuerſes couleurs, le nom de barrez le marque auſſi, voy ce que i'en dis ailleurs.

Cette lampe caracteriſée à la maniere d'vn Talisman me fait ſouuenir d'vn vaſe de marbre blanc en forme d'vrne ou conche, qui ſelon du Brueil en ſes antiquitez de Paris, ſe void au Conuent des Religieuſes de Footel, les Malenoë prés de Paris ayant deux anſes & ſur chacune deux caracteres Hebrieux qu'on croit numeraux ſc. vn *Men*, ouuert, qui vaut 40. *Gayn* 70. *Men.* fermé 600. *Reſch*, 200. qui fait en tout 910. il contient deux ſceaux d'eau, & on aſſeure que l'eau ne s'y corrompt iamais, & qu'elle guerit des fiéures.

Des Seigneurs, & Comtes de Caſtres, auec leur Hiſtoire Genealogique, & Epitaphes, & premierement de la tres-illuſtre & ancienne famille des Montforts, recueillie de diuers Autheurs, de pluſieurs manuſcrits antiques, & des vieux Actes & Archifs de la ville de Caſtres, &c.

CHAP. VI.

IL y a beaucoup d'Hiſtoriens qui ont dit quelque choſe de la genealogie des Montforts, cõme du Tillet, les ſieurs de ſaincte Marthe, Monſieur Catel, & autres, mais touſiours on la trouue defectueuſe, le dernier qui en a parlé eſt Dauid Defos, qui en dit quelque choſe dans la preface de ſon Liure des Droits du Comté de Caſtres, mais il confeſſe qu'il a auſſi eſté defectueux, c'eſt pourquoy ayant deſcouuert par mes recherches des memoires particuliers, & la pluſpart de leurs epitaphes qui ſont les meilleurs actes qu'on puiſſe auoir pour prouuer vne Hiſtoire, i'ay débrouillé

ce chaos que les Autheurs nous auoient laiſſé, le mieux qu'il ma eſté poſſible.

I'oſeray imputer la cauſe de ces erreurs à ce qu'il y a eu vne autre famille de Montforts, & ainſi nos Autheurs les ayans confonduës, n'ont peu deſmeler cette fuſée. Mais voicy la vraye genealogie de la maiſon des Montforts qui ont eſté Seigneurs de Caſtres & qui meſme s'en diſoient Comtes auant qu'il fut erigé en Comté.

L'an 997. Robert Roy de France fils de Hugues Capet eut vn fils de Berthe Comteſſe de Noyon dite Agnez qui fut appellé Amaury premier lequel Paradin & pluſieurs autres ont mal à propos eſtimé baſtard, veu que ledit Roy Robert auoit eſpouſé en premieres nopces ladite Berthe, ſelon Corrozet, mais il la quita apres parce qu'elle eſtoit ſa parente, & donna audit Amaury le Comté de Montfort qui eſt prez de Paris, comme auſſi pluſieurs autres places conſiderables ſuiuant Bonald en ſes manuſcrits.

Cét Amaury Comte de Montfort eut trois fils, à ſçauoir Amaury II. vne fille qui ſelon du Tillet fut mariée à Huon Sire de Crecy fils du Comte de Rochefort, & Grand maiſtre de France, & Simon premier de Liceſtre Comte de Montfort que Tillet appelle mal ſecond.

Amaury II. eut fils & fille à ſçauoir la Comteſſe de meullant, & N.

Simon premier ſon frere dit le Chauue eut trois femmes, de la premiere il eut Amaury de Montfort. Et d'Elizabeth ſa troiſieſme femme, qu'on appelloit auſſi Ernice ou Amicie, qui eſtoit ſœur aiſnée & heritiere de Robert Comte de Liceſtre &

de Roger Eueſque de ſainct André en Eſcoſſe, il eut Simon II. Comte de Montfort & de Liceſtre, & Guy de Montfort Comte de Sidoine ou Sageſte en Leuant, qui mourut outre mer, leur mere fut apres remariée au Sire des Barres, d'où ſortit Guillaume des Barres Cheualier fort renommé.

De ſa ſeconde femme fille de Richard Comte d'Eureux qui ſelon du Moulin viuoit l'an 1087. il eut Amaury III. Comte de Montfort & d'Eureux, & Bertrande ou Berthe qui fut mariée à Foulques Rechin Comte Danjou, d'où ſortirent, Amaury & Baudoüin Roys de Ieruſalem.

Simon II. Comte de Montfort & de Liceſtre lequel du Tillet appelle troiſieſme fit la guerre aux Albigeois, & fut à Mûret qui eſtoit aſſiegé par le Roy d'Aragon & autres, au rapport de pluſieurs Autheurs comme Nicolas Bertrand, Baiole & qui aſſeurent que ledit Roy y mourut, & ainſi le ſiege eſtant leué par le moyen dudit Simon de Montfort, il en reuint ſain & victorieux, bien que du Tillet die qu'il y mourut. En quoy il s'eſt grandement trompé comme a fort bien remarqué le Sieur Galand, veu qu'il fut au Concile tenu à Montpelier l'an 1214. ou on luy donna ſelon l'Hiſtoire Toloſaine de Noguier, le Comté de Toloſe & Duché de Narbonne, en ayans deſpoüillé le Comte Raymond, accuſé ſelon N. Bertrand en ſes geſtes de Toloſe. D'auoir eſté partiſan des Albigeois parce qu'il les auoit fauoriſez, de ſorte que Simon II. de Montfort ſe qualifie apres dans vne lettre qu'il enuoye aux Bourgeois de Caſtres qui ſe void encore dans Pierre de Valſernay, Duc de Narbonne, Comte de Toloſe, & Vicomte de Beſiers Liceſtre & Carcaſſonne.

Simon II. eſtant apres allé à Toloſe traita trop rudement ſes nouueaux ſuiets, voire de telle ſorte qu'ils ſe porterent à le chaſſer de la Ville, mais voulant auoir raiſon de cét affront il les aſſiegea l'an 1218. & mourut à ce ſiege ſelon de Serres, ſa teſte luy ayant eſté emportee par vne grand pierre qu'vne femme laſcha d'vne pierriere, qui eſtoit vne ancienne machine de guerre. Nicolas Bertrand rapporte cette mort, & dit que ſon fils Emery emporta ſes entrailles à Carcaſſonne, & les y fit enſeuelir, & le corps ſelon Andoque en ſon Hiſtoire de Languedoc fut porté en France. mais il y a quelque apparence qu'il fut porté tout entier & enterré dans Carcaſſonne, ce que ſon epitaphe confirme, qui ſe void encore à Carcaſſonne ſur vne grande pierre ou il eſt repreſenté tout armé au deſſus, auec cette inſcription.

Hic iacet Simon Comes Montisfortis, Dei & ſanctæ ſedis Apoſtolicæ gratia, Dux Narbonenſis, Comes Toloſæ, & Vicemomes Carcaſſonæ & Biterris, qui fuit in parte linguæ Occitanæ, Monsfortis Eccleſiæ Romanæ contra peſtilentem Albigenſium hæreſim. Vixit in ſanctitate morum, & militari probitate & ſub ſua tuitione & defenſione, innocentia Chriſtiana ab hæretica impietate tuta permanſit. Exaltauit eum Dominus ſuis militaribus geſtis & infinitis curis eum fatigauit, & tanta paupertate depreſsit vt ſuperbus fieri ei non liceuerit, cũ iſte magnanimus vir in obſeſsione Toloſæ ſacrũ audiret, hoſtes ferociter & magno impetu in Caſtra irruerunt, quod cum ei denunciatum eſſet, ait, niſi prius chriſtum meum videro, non vadam, & cum ſacerdos ſacram Euchariſtiam leuaſſet, tunc deuotus homo, flexis genibus, manibus, oculiſque ad cœlum erectis, dixit,

nunc dimittis ſeruum tuum Domine ſecundum verbum tuum in pace, quia viderunt oculi mei ſalutare tuum, & addidit, eamus & moriamur pro eo qui nobis mori non eſt dedignatus, & ictu lapidis percuſſus fuit in capite, ita vt cum ſe moribundum cognoſceret, & ad extremas vitæ metas anhelare ſentiret, bis ſuo pectore percuſſo, ſedeo, beataque Virgini Mariæ commendauit, mortemque Diui Stephani imitatus, ſicut ille in ſua patria, lapidibus obrutus, obdormiuit. antequam lethiferum lapidis ictum ſenſiſſet, iſte fortiſsimus Eques vel glorioſus Martyr Ieſu-Chriſti, ad imaginem & ſimilitudinem ſui ſaluatoris, pro cuius amore mortem patienter ferebat, quinque ſagittis fuerat tranſfixus. quamobrem eum in cœlis cum illo foeliciter regnare credimus. Ex hoc ſæculo migrauit craſtina die natiuitatis ſancti Ioannis Baptiſtæ anno incarnationis. 1218.

C'eſt ce Simon II. qui l'an 1216. fut fait Maiſtre titulaire du Languedoc & Seigneur de Caſtres en particulier. De ſa femme dite la Comteſſe Alix de Montmorancy il eut quatre fils, à ſçauoir Amaury, Simon, Guy, & Philippe, & vne fille, qui fut promiſe en mariage à Iacques d'Aragon, fils aiſné de Pierre Roy d'Aragon, mais il ne l'eſpouſa pas à cauſe de la mort du Roy ſon pere qui fut tué à Muret l'an 1213. ſelon Iuſtel en ſa geneal. de la maiſon d'Auuergne par quoy elle fut mariée apres au fils du Comte de Valentinois.

Le premier des enfans de Simon II. eſt ſelon Monſieur Catel, Amaury IV. Comte de Montfort qui ceda les droits qu'il auoit ſur le Comté de Toloſe au Roy Louys VIII. en recompence dequoy il le fit Conneſtable de France, & c'eſt le ſuiet pourquoy Charles Comte d'Anjou & fils de

Louys VIII. se dit Roy de Sicile Ierusalem & Prouence, & Comte de Castres, s'en disant apres son pere, or selon diuers contracts, Serres l'historien & Besse en son Histoire de Carcassonne, Castres fit hommage a Louys VIII. l'an 1226.

C'est Amaury Conestable mourut a Ydrunte & fut enterré à Rome, il fut marié auec la fille du Dauphin de Viennois, de la famille des Ducs de Bourgogne dite la Duchesse de Narbonne, les nopces furent celebrées à Carcassonne l'an 1214. & par ce moyen selon Noguier il fut beaufrere du Duc de Bourgogne. Il eut d'elle vn fils nommé Iean de Montfort Comte de Squilace qui mourut en Cypre ou il laissa grande lignée, mais du Tillet dit qu'il en eut deux, dont l'aisné fut pere de Iean, qui fut mary de Craon, d'ou nasquit Beatrix femme de Robert IV. Comte de Dreux.

Amaury IV. eut aussi trois filles, la premiere est Eleonor qui eut trois fils l'vn Seigneur de sainct Amans, l'autre d'Embialet & l'autre de Villefranche.

La seconde fille nommée Laure Dame Desperon eut pour dot les terres basses d'Albigeois, & fut mariée au Comte de Guyenne, & apres selon quelques Autheurs fut femme de Ferry ou Ferdinand de Castille d'ou elle eut vn fils nommé Guido, & quatre filles, sçauoir la Comtesse de Bologne, la Comtesse de Vigiles, la Comtesse de Foix qui eut vn fils qui fut Comte de foix, & que son pere tua a coups de dague, & la quatriesme fut la Comtesse de Guyenne, qui eut vne fille, & trois marys tous Comtes, l'vn de Perdriac, l'autre d'Arnat, & l'autre de Foix, & suruescut à tous.

Quand à la troisiesme fille, on ne trouue aucun memoire d'elle.

Le second des fils de Simon II. fut Simon III. de Montfort, Comte de Licestre, qui ayant faché le Roy de France, fut fugitif en Angleterre, où il se maria, selon Bonald, auec Eleonor, seur de Henry III. Roy d'Angleterre, veufue de Guillaume Mareschal, Comte de Licestre, & le Roy le fit grand Mareschal, ou Seneschal d'Angleterre, ce Simon III. fit la guerre l'an 1263. & 1264. auec son frere Henry III. & son fils Edouard, & les print tous deux prisonniers, mais Edouard ayant trouué moyen de se sauuer, print apres prisonniers Simon & son fils Henry de Montfort, & les fit mourir en prison l'an 1265.

Simon III. eut de sa seconde femme, Simon IV. mary de la Comtesse Alise, & Guy Comte de Sidoine, & de sa femme Eleonor, il eut quatre fils & deux filles, les fils furent, Henry de Montfort, Simon Cheualier, Guy Seigneur de Beine, qui fut marié à la fille du Comte Raoul de l'Anguillaire, qui le fit Gouuerneur de Toscane, selon Guillaume de Podiolauro, & Nicolas Bertrand, c'est celuy qui vengeant la mort de son pere, tua dans l'Eglise de Sainct Laurens de Viterbe, le fils du Roy d'Angleterre, & puis mourut en prison en Sicile, les enfans qu'il eut, furent, selon du Tillet, vn fils nommé Philippe, & vne fille appellée Amastaise qui fut Comtesse de Nole, & femme de Romain des Vrsins, le quatriesme des fils de Simon III. fut Amaury V. qui fut homme d'Eglise, & Tresorier d'Yort.

Les deux filles de Simon III. furent Eleonor,

qui fut femme d'Othin Prince de Gales, & Peronnelle, qui fut femme de Pierre de Courtenay sieur de Conches, & apres de Henry Seigneur de Suilly.

Le troisiesme fils de Simon second, fut Guy de Montfort Comte de Bigorre, & Vicomte de Marsan, qui selon Fournier mourut à Castelnaudarry, son genre de mort fut d'vn coup de Pierre qui luy fut iettée l'an 1226. d'vne machine au siege de Varelles prez d'Appamiers. Du Tillet dit qu'il fut mary de Perrete ou Peronnelle vefue de Gaston de Bearn d'ou il eut deux filles, sçauoir Alix, & Peronnelle, Alix eut deux fils, & deux filles l'aisné des fils est, Eschimat, & le second Iourdain de Chabanes, ils moururent sans enfans, les filles sont, Lorre Viconteſſe de Turene, & Mahaud Comteſſe de Thyerre, femme de Messire Philippe de Flandres.

De Peronelle de Montfort, femme de Raoul Tesson, nasquit Guillaume Tesson Cheualier, apres la mort de Guy elle se remaria à Aimery de Rancoignes, & puis à Boson de Mathes. Elle eut en tout cinq marys, de ce Mathes elle eut vne fille appellée Marthe qui se maria a Gaston de Bearn, d'ou sortirent quatre filles, à sçauoir, Constance Viconteſſe de Marsan, Laure Comteſſe d'Armagnac, Marguerite Comteſſe de Foix, & Guillemete femme de Pierre d'Aragon.

Le quatriesme & dernier des fils de Simon II. est Philippe de Montfort sieur de la Ferté Aleps & Seigneur de Tyr, c'est celuy qui est le premier qui selon du Tillet & Catel fut dit vray Seigneur de Castres, parce que le Roy luy donna l'Euesché

d'Alby ou estoit compris celuy de Castres, & alors les Bourgeois de Castres le furent trouuer à Lombers pour luy rendre leurs deuoirs comme à leur nouueau Seigneur.

Ce Philippe icy fut à la terre saincte auec sainct Louys, c'est pourquoy il est dit Seigneur de Tyr, il mourut à Carthage & fut enterré à Rome, ayant esté auparauant Mareschal de Camp de Charles Roy de Sicile ou il luy fit obtenir la victoire contre Mainfroy. Il viuoit l'an 1269. & 1270. selon vn manuscrit ancien, & laissa vn fils appellé aussi Philippe, ce que du Tillet n'a pas dit, & dont Galand le censure.

Ce Philippe premier eut deux femmes l'vne Angloise, appellée Alix de Bretagne, née l'an 1297. & morte l'an 1369. & qui est enterrée dans l'Eglise des Freres Prescheurs du Mans. Et l'autre Françoise nommée Ieanne de Leuis, il eut de la Françoise, Laure, femme de Bernard Comte de Commenge qui mourut sans enfans, Helips ou Alix, Amfredus de Montfort, Simon V. qui mourut a Naples ayant esté tué à la guerre de Charles VI. & le dernier fut Iean.

De l'Angloise il eut trois enfans à sçauoir, Iean qui fut sans lignée, Philippe II. & Eleonor.

Philippe II. dit le Ieune par Caseneuue, & dans diuers actes, fut Comte de Montfort, Viceroy de Naples, & Lieutenant pour son pere, pendant qu'il estoit à la guerre hors du Royaume, il fut Seigneur de Castres selon Catel, & fit des reglemens pour ladite Ville touchant la Iustice, l'an 1245. & 1268. luy estant à Roquecourbe, & cette mesme année fit hommage au Roy de France il donna des priuileges à Castres l'an 1270.

Apres la mort de Philippe le Ieune, Iean son frere fut Seigneur de Castres, il fut surnommé le Vaillant, fut Seigneur de Toron, & Chancelier du Roy de Naples, & fut à la guerre de Naples. Il eut deux femmes à sçauoir Ieanne fille de Charles premier Roy de Nauarre, & Marguerite qui le suruescut, & se maria à Robert de Dreux, Cheualier, Comte de Montaut. Ce Iean mourut sans enfans, & apres sa mort Ieanne & Eleonor ses sœurs consanguines furent en different pour la Seigneurie de Castres, de sorte que le Comté fut gouuerné par Commissaires pendant leur different, & fut enfin adiugé à Eleonor qui se maria à Iean premier Comte de Vendosme, & ainsi la Seigneurie de Castres selon du Tillet tomba entre les mains de la maison de Vendosme.

De la seconde branche des Comtes de Castres, à sçauoir de la maison de Vendosme.

CHAP. VII.

DV mariage d'Eleonor de Montfort auec Iean premier de Vendosme Seigneur de Castres, nasquit Bouchard premier de Vendosme dit le Grand, qui fut Seigneur de Castres l'an 1320. & acheta l'an 1348. la moitié du Vicomté de Lautrec à Pierre, Vicomte de Lautrec Seigneur de Monredon.

Les Sieurs de Saincte Marthe, disent, que Bouchard eut vne autre femme appellée Alix de Bretagne cõme celle de Philip. I. de Mõtfort, ce que ie

trouue confirmé par l'Epitaphe de sa fille qui est cy-apres.

Ce Bouchard eut trois enfans, à sçauoir Iean, Pierre, & vne fille, dont l'Epitaphe se void encor à l'Eglise des Mathurins de Paris, au milieu du chœur, selon du Breul en ses antiquitez de Paris. Elle est telle.

EPITAPHE DE IEANNE DE VENDOSME.

Cy gist, noble Damoiselle Ieanne de Vendosme, Dame de Brethancourt, fille de tres-noble Prince Monsieur Bouchard, iadis Comte de Vendosme, Seigneur de Castres, Et fille de tres-noble Dame Madame Alix de Bretagne. Priez pour ladite Damoiselle, que Dieu merey luy face, laquelle trespassa l'an 1395. le 29. de Nouembre.

Selon Catelle susdit Bouchard eut encor vn autre fils que Defos fait succeder au Comté, mais il est manifeste par l'authorité de beaucoup d'Autheurs graues, & actes que ce fut Iean II. fils de Bouchard I. qui fut marié à Ieanne de Ponthieu, fille du Comte d'Aumale, & de Madame Catherine fille du Comte d'Artois, dont il eut Catherine de Vendosme, & Bouchard II. dit Bouchardel. Car selon vn vieux acte que i'ay veu, elle est dite Comtesse de Vendosme, & de Castres, & est dit qu'elle fut tutrice du Comte Bouchard son fils, qui mourut jeune, apres s'estre marié auec Isabeau de Bourbon, & en auoir eu Ieanne Comtesse de Vendosme & de Castres, qui fut sous la tutelle de Ieanne de Ponthieu son ayeule, & ne fut point mariée, & partant Catherine de Vendosme sa tante, fille de Iean II. fut Dame de Castres, & pendant que Ieanne qui auoit esté laissée au berceau vescut, Castres eut pour Gouuerneur, Philippe de Brueriis, selon Caseneuue.

M'eſtant tombées entre les mains les Epitaphes des ſuſditos, Ieanne de Ponthieu, Ieanne de Vendoſme, & Iſabeau de Bourbon ſa mere, ie croy qu'il ne ſera pas hors de propos de les mettre dans ce chapitre. La premiere, à ſçauoir, Ieanne de Ponthieu giſt au Conuent des Iacobins de Paris, en baſſe ſepulture, à main gauche prés du ſepulchre de Clemẽce ſeconde femme de Louys Hutin, ſuiuant le ſieur du Breul en ſes antiquitez de Paris, & autres Autheurs, auec cette inſcription.

Epitaphe de Ieanne de Ponthieu.

Cy giſt Madame Ieanne de Ponthieu Comteſſe de Vendoſme & de Caſtres. laquelle deceda en l'an 1376. *le* 30. *iour de May.*

Les autres deux giſent à l'Egliſe S. George de Vendoſme, & leurs inſcriptions ſont telles.

Epitaphe d'Iſabeau de Bourbon.

Cy giſt Madame Iſabeau de Bourbon, Comteſſe de Vendoſme & de Caſtres. & Vicomteſſe de Beaumont, fille de tres haut & puiſſant Prince Iacques de Bourbon, Comte de Ponthieu & de la Marche, Conneſtable de France, & de Madame Ieanne de Sainct Paul, Comteſſe des ſuſdits Comtez, lequel Meßire Iacques fut fils de tres-haut & puiſſant Prince Louys de Bourbon, nepueu de S. Louys en droite ligne, & de Madame Marie, fille du Comte de Hainaut, Ducheſſe de Bourbon, qui treſpaſſa l'an 1400.

Epitaphe de Ieanne ſa fille, au meſme lieu.

Cy giſt auſſi Madame I. de Vendoſme Comteſſe de Vendoſme & de Caſtres, qui fut fille du deſſuſdit Comte, Monſeigneur Bouchard, & à la ſuſdite Comteſſe, Madame Iſabeau de Bourbon, qui treſpaſſa l'an de grace 1400 *& c. . . . . .*

Quand

Et quand à Iean, mary de Ieanne de Ponthieu, apres auoir eſté racheté des Turcs par leſquels il auoit eſté fait priſonnier en vne bataille où il fut auec l'Empereur Sigiſmond, il mourut l'an 1397. ſelon la Genealogie des Bourbons, de I. Montbeliard.

De la troiſieſme branche des Comtes de Caſtres, à ſçauoir de la maiſon de Bourbon.

CHAP. VI.

LE Comté de Caſtres vint à la Maiſon de Bourbon, par le moyen de Catherine de Vendoſme, qui eſpouſa Iean de Bourbon fils de Iacques.

Iacques de Bourbon, Comte de la Marche, & Ponthieu, Conneſtable de France, l'an 1341. eſtoit deſcendu de Sainct Louys. Il fut des principaux qui allerent à la guerre pour le Roy, en Picardie contre les Anglois l'an 1353. où il fut fait priſonnier, & mené en Angleterre. Ce Prince fut fort malheureux, car s'eſtant trouué en trois batailles, il fut bleſſé à la premiere, fait priſonnier à la ſeconde, & tué à la troiſieſme, il fut mary de Ieanne de Laual, fille du Comte de Sainct Paul, Hugues de Chaſtillon, laquelle mourut l'an 1371. luy ayant laiſſé trois fils & vne fille. La fille fut Iſabeau de Bourbon, qui eut deux marys, à ſçauoir Louys Vicomte de Beaumont qui mourut l'an 1364. Et Bouchard de Vendoſme d'où ſortit Ieanne de Vendoſme. Les trois fils furent, Iean, Iaques, & Pierre,

BIBLIOTHECA APOSTOLICA VATICANA

Pierre mourut auec son pere, au combat de Brignais prés de Lyon comme leurs Epitaphes le témoignent.

Epitaphe de Iacques de Bourbon, qui se void à Lyon dans l'Eglise des Freres Prescheurs, à la main droite du grand Autel.

Cy gist Messire Iacques de Bourbon, Comte de la Marche, qui mourut à Lyon de la bataille de Brignais qui fut l'an 1362. le Mecredy deuant les Rameaux.

Epitaphe de Pierre de Bourbon, fils dudit Iacques qui se void à Lyon, au mesme lieu que la precedente.

Item, cy gist, Messire Pierre de Bourbon, Comte de la Marche son fils, qui mourut à Lyon de cette mesme bataille l'an dessusdit.

Ce qui fait voir l'erreur de Denis Sauuage sur Froissard, lors qu'il dit que cette mort fut l'an 361.

Le second fils de Iacques de Bourbon, fut Iacques, qui fut Seigneur de Preaux, & grand Bouteiller de France, il mourut à la Rochelle l'an 1422. où il auoit suiuy le Roy Charles VII. il eut quatre fils de Marguerite de Preaux, à sçauoir, Louys, Pierre, Iacques & Charles.

Le premier fils de Iacques de Bourbon, fut Iean de Bourbon, vray Comte de Castres, car ce fut en sa faueur que le Roy Iean de Valois erigea Castres en vray Comté l'an 1356. & qui donna de Priuileges à la Ville de Castres és années 1359. & 1360.

Icy est à noter l'erreur du sieur Andoque, qui en son Histoire de Languedoc, fait ce Iean fils de Bouchard de Bourbon, quoy qu'il n'y ait iamais eu aucun Bouchard de Bourbon, mais bien de

Vendosme, (car encore ces deux maisons n'estoient pas jointes) & réuerse ainsi toute cette histoire, mais les Epitaphes suiuantes le condamneront assez & ceux dont il a pris les memoires. Ainsi le Comté de Castres qui cõprenoit depuis la riuiere de Tarn iusqu'à Agoust, tirant de Septentrion vers midy, commença heureusement par la Maison des Bourbons, ce qui sembloit augurer qu'il deuoit vn iour estre sous la domination des Roys de France, comme le Comté de Tolose le fust aussi, estant présagé par vne Fleur de Lys, qui selon Bertrand des Gestes de Tolose, & Cassanen son Panegyrique du Languedoc, fut trouuée sur le Crane de Raymond XV. & dernier Comte de Tolose qui mourut, l'an 1253. & sa fille, & mary d'icelle estans morts, le Roy Philippe fils de Sainct Louys leur succeda l'an 1270.

Ce Iean de Bourbon, Comte de la Marche, & de Ponthieu, dont nous auons parlé cy-dessus, fut Connestable de France, l'an 1356. & accompagna Charles VI. contre les Flamans l'an 1387. s'estant auparauant marié, à sçauoir l'an 1364. auec Catherine de Vendosme, fille vnique de Iean Comte de Vendosme, & de Ieanne de Ponthieu sa femme issuë des Ducs de Normandie, & Comtes d'Anjou. Elle fut apres dite, Comtesse de la Marche, & de Castres, & Dame de Lusignan, d'Espernon, & Brethencourt, elle laissa trois fils & trois filles. Mais auant que ie passe à leurs enfans, voicy leurs Epitaphes, ils gisent à l'Eglise Sainct George de Vendosme en la Chappelle de S. Iean.

Epitaphe de Iean de Bourbon.

Cygist, tres-haut & tres-puissant Prince, Messire

Iean de Bourbon, iadis fils de tres-vaillant Seigneur Meſsire Iacques de Bourbon, & de Madame Ieanne de S. Paul ſa femme, lequel Seigneur fut iadis Comte de Ponthieu, & de la Marche, & Conneſtable de France, & fils du fils de Monſeigneur S. Louys, & fut ſon eſpouſe Madame Marie, fille du Comte de Hainaut, lequel Meſsire Iean eut eſpouſe, Madame Catherine, Comteſſe de Vendoſme, & de Caſtres, & fut Comte de Vendoſme, de la Marche, & de Caſtres, Seigneur de Leuze, de Carency, de l'Eſcluſe les Doüay, de Montaigu en Combraille, de Luſignan en Narbonnois, d'Eſpernon, Brethencourt, Dutail, de Remalard, Fromalart, de Cailly, de Clairy & de Quideboeuf, & eurent pluſieurs enfans leſdits Seigneur & Dame, lequel treſpaſſa, l'an de grace 1393. le vnziesme iour de Iuin.

Epitaphe de ſa femme, Catherine de Vendoſme qui giſt au meſme lieu.

Cy giſt tres-haute & vertueuſe, Dame Catherine, fille de tres-puiſsant Meſsire Iean Comte de Vendoſme & de Caſtres, Seigneur de Luſignan, & de Brethencourt, & de noble Dame Ieanne de Ponthieu, lequel Monſeigneur le Comte fut fils de tres-haut & puiſsant Seigneur Meſsire Bouchard, iadis Comte & Seigneur deſdites terres, lequel fut fils du Comte Iean de Vendoſme, & de Madame Alienor, fille du bon Comte de Montfort, lequel eut pour eſpouſe Madame Alix, fille au grand Duc de Bretagne, & de la Reine d'Eſcoſſe. Et Madame Ieanne de Ponthieu deſſus nommée fut fille du Comte d'Aumale, & de Madame Catherine fille du Comte d'Artois, laquelle Madame Catherine fut eſpouſe de Monſeigneur Iean de Bourbon Comte de la Marche, & de ſon heritage fut Comteſſe de Vendoſme, & de Caſtres, & Dame de Luſignan, d'Eſpernon & Brethencourt, du Tail, Fromalart, de Cailly, de Clary, & Quideboeuf, qui treſpaſsa le Vendredi premier iour d'Auril 1411.

Les trois filles de Iean de Bourbon, & Catherine de Vendoſme ſont Marie, que Vigner, fait mal à propos fille de Iacques, Charlote femme de Iean ou Ianus Roy de Cypre l'an 1409. & Roy de Ieruſalem, & Armenie, elle fut tres-belle & fut en Cypre l'an 1411. Monſtrelet raporte que ſon parrin luy donna en faueur de ce mariage ſelon Iuuenal des Vrſins ſoixante mille eſcus d'or de dix-huict ſols la piece, ſon mary mourut apres ſa priſon en Egypte l'an 1431, ayant laiſſé deux fils, & deux filles, & la troiſieſme fille fut Anne de Bourbon femme de Iean Duc de Berry Comte de Monpenſier, & en ſecondes nopces de Louys de Bauiere Comte Palatin, & du Rhin &c.

Les trois fils de Iean de Bourbon ſont, le premier, Iean de Bourbon, Sieur de Carency & de l'Eſcluſe, mary de Catherine d'Artois, & puis de Ieanne de Vendomois, dont il eut Louys, Iean, Pierre, Philippe, Marie, Ieanne, Catherine, Andriete, & Iacques Sieur d'Aubigny qui eut Charles & Iean,

Le ſecond fils de Iean de Bourbon, eſt Louys Comte de Vendoſme, qui fut fait priſonnier à Azincourt, & mis à cent mille eſcus de rançon, il eut deux fils, à ſçauoir, Louys, & François, mary de Marie de Luxembourg, d'où ſortirent, Louyſe, Antoinette, Louys, François, & Charles Comte de Vendoſme, mary de Françoiſe, fille de René Duc d'Alençon, deſquels vindrent Louys, François, Charles, Iean & Antoine Duc de Vendoſme

mary de Ieanne d'Albret, d'où eſt venu Henry IV.

Le troiſieſme & dernier fils de Iean de Bourbon, eſt Iacques de Bourbon qui fut ſecond Comte de Caſtres. Il eut encore vn quatrieſme fils, mais baſtard, nommé Iean de Bourbon.

Iaques de Bourbon, Roy de Hongrie, Ieruſalem, Sicile, & Naples, Comte de la Marche, Caſtres & Piedmont, fut mary premierement de Beatrix de Nauarre qu'il eſpouſa à Pampelone l'an 1406. fille de Charles III, Roy de Nauarre, & non Cathetine de Nauarre fille de Charles II. Comme à voulu dire Deſos en ſon Liure des droicts du Comté de Caſtres, & de Beatrix de Nauarre il eut quatre filles, & entre autres Eleonor ſon aiſnée, & Marie de Bourbon qui ſe fit Religieuſe apres la mort de ſon pere. Apres il ſe maria en ſecondes nopces auec Ieanne ſeconde Reyne de Naples, de Ieruſalem, Hongrie, Sicile, Dalmacie, Croatie, Rame, Seruie Gallicie, Lodomerie, Cómanie, & Bulgarie, Comteſſe de Prouence, Forcalquier & Piedmont, laquelle il eſpouſa l'an 1415. le 18 Octobre au Chaſteau Delouo prés de Naples ſuiuant l'acte authentique de ſon mariage qui eſt aux Archifs de Caſtres. Elle eſtoit fille de Charles III. dit, de Duras, Roy de Sicile & Hongrie, & de Marguerite, Reyne de Sicile, ſelon Vigner. Il n'eut point d'enfans de cette Ieanne de Sicile, mais parce qu'ils s'eſtoient faits donatiõ mutuelle, & qu'elle vint à predeceder, il fut ſon heritier & ſucceſſeur auſdits Royaumes, on fit les hommages à ce Iacques deſpuis l'an 1418. iuſqu'à l'an 1432. il fut fait priſonnier par les Turcs l'an 1396. à la bataille de Nicopolis, s'eſtant ſignalé en cette bataille contre Bajazet, & ayant payé vne grande rançon, il fut fait grand Chambellan de France. Il mourut l'an 1438. & giſt au Conuent de Sainct François de Beſançon (ou il auoit donné vne Chappelle,) auec cette inſcription, ſuiuant belle Foreſt, Chifflet *in Vezuntio*, & l'Autheur de la vie de Saincte Colette, ce qui fut fait contre ſa volonté, car il auoit ordonné que ſon corps fut enterré à Caſtres, au Conuent de S. François, & puis tiré de là, & mis aux pieds de Saincte Collette en quel lieu qu'elle mourut.

Epitaphe de Iacques de Bourbon Comte de Caſtres.

Cy giſt Iacques de Bourbon tres-haut Prince, & excellent, de Hongrie, Ieruſalem & Sicile, Roy tres-puiſſant, Comte de la Marche, & de Caſtres, & Seigneur d'autres païs, qui pour l'amour de Dieu, laiſſa freres, parens, & amis, & par deuotion entra en l'ordre de Sainct François, auquel il treſpaſſa le 24. iour de Septembre l'an 1438. *Priez pour ſon ame deuotement.*

Sa femme Ieanne giſt à Naples, ayant veſcu 65. ans, & regné 20. & demy eſtant morte l'an 1435. apres auoir cauſé mille traueries à ſon mary, & fait la guerre contre luy, pour auoir changé d'inclinations.

Iacques de Bourbon eſtoit appellé Roy de Ieruſalem, parce que tous les Roys de Naples ſe diſoiẽt Roys de Ieruſalem, à cauſe que Iean Comte de Brennes Roy de Ieruſalem, maria ſa fille Yolante auec Frederic Roy de Naples & luy donna tous les droicts au Royaume de Ieruſalem, ſelon Pandulphus Collenutius en ſon Hiſtoire de Naples, & c'eſt la cauſe pour laquelle le Roy de France qui a eſté ſucceſſeur des Comtes de Caſtres, à des

iuſtes pretentions ſur le Royaume de Naples & de Sicile.

De la quatrieſme branche des Comtes de Caſtres, à ſçauoir de la maiſon d'Armagnac.

Chap. IX.

ELeonor fille de Iacques de Bourbon, & de Beatrix de Nauarre, fut mariée à Bernard d'Armagnac Comte de Perdriac, Viconte de çarlat, Murat, & Coneſtable de France, il fut Comte de Caſtres par le moyen de ſa femme, & en receut les hommages l'an 1434. & donna de priuileges à la Ville de Caſtres l'an 1438. il eut deux fils de ſa ſuſdite femme, à ſçauoir, Iean, qui fut Eueſque de Caſtres, & Iacques d'Armagnac, qui luy ſucceda au Comté.

Iacques d'Armagnac, Duc de Nemours, Comte de Perdriac, çarlat, Murat, ſainct Florentin, de la Marche, & de Caſtres, eſpouſa l'an 1459. Charlote, que d'autres appellent Louyſe fille de Charles d'Aniou, Comte de Maine, & Duc de Nemours.

Il eut trois fils, & trois filles, les filles ſont, Catherine femme de Iean ſecond Duc de Bourbon, Charlote d'Armagnac femme de Charles de Rohan ſieur de Gié, qui mourut ſans enfans, & Marguerite femme de Pierre de Rohan ſieur de Gié, Mareſchal de France, lequel fut auſſi ſans enfans, les fils de Iacques d'Armagnac furent, Iean, Louys & Iacques, Iean fut mary d'Yoland de la haye, & n'eut point d'enfans, il fut dit Duc de Nemours, Comte

Comte de Rhodés, Armagnac, Caſtres, &c. ſa femme ſe remaria à Pierre d'Armagnac Comte de l'Iſle Iourdain, Louys fut dit Duc de Nemours & Viceroy de Naples, ou il mourut ſans eſtre marié l'an 1503.

Le ſuſdit Iacques d'Armagnac, Comte de Caſtres leur pere, ayant eſté ſouuent pardonné pour crimes de leze Maieſté, eut enfin la teſte tranchée, & ſon Comté de Caſtres fut confiſqué au Roy Louys XI. & donné à Bouffil de Iuges, dont ſa femme mourut de triſteſſe en enfantant.

Ce Iacques d'Armagnac fut aſſiegé par Pierre de Bourbon Seigneur de Beauieu (qui auoit commiſſion du Roy pour le prendre) dans ſon Chaſteau de çarlat qui eſtoit imprenable, mais ledit Beauieu luy ayant fait eſperer ſa grace, il fut mené à Paris, condamné à confiſcation de corps & biens, & executé à mort en public aux Hales de Paris ſelon Dupleix en ſon Hiſtoire de France l'an 1477. & Louys XI. caſſa pluſieurs Officiers qui n'auoiẽt pas voulu aſſiſter à ſon iugement le croyans innocent, & meſme Philippe de Comines aſſeure que le Roy ſe repentit par apres de l'auoir fait mourir, ſon corps giſt aux Cordeliers de Paris, ſelon les Croniques abregées de France, mais on ne luy mit point d'Epitaphe, parce qu'il eſt deffendu, d'en mettre à ceux qui ſont morts criminels de leze Maieſté.

De la cinquieſme & derniere branche des Comtes de Caſtres, à ſçauoir de la maiſon de Iuges.

Chap. X.

NOus auons dit cy-deſſus comme apres la mort de Iacques d'Armagnac, le Roy Louys XI. fit don du Comté de Caſtres l'an 1477. tant pour luy que ſes enfans maſles, à Boffiglio de Iuges, Cheualier, Chambelan du Roy & ſon Lieutenant aux Comtez de Rouſſillon & Sardagne.

Ce Bouffil ſelon Collenutius en ſon Hiſtoire de Naples, eſtoit vn Seigneur Italien venu au ſeruice du Roy de France Louys XI. qui l'employa auec grandes promeſſes & prieres contre le Roy d'Eſpagne, & en fut ſi bien ſeruy qu'il acquiſt par ſa vaillance le Comté de Rouſſillon, à cauſe dequoy le Roy ayant eſgard à ce qu'il auoit eſté priué de ſes biens en Italie, pour s'eſtre rengé du parti de France, luy bailla en don & recompence le Comté de Caſtres pour lequel il fit hommage au Roy, d'vne coupe d'argẽt doré du poids de deux marcs, payable au Treſorier de la Seneſchauſſée de Carcaſſonne à chaque mutation de Seigneur. On fit les hommages l'an 1480. audit Comte Bouffil. Il eſtoit iſſu de l'ancienne famille des Surgiens, qui s'eſtant retirée iadis en Sicile à cauſe de la haine des Romains contre elle y edifia vne Ville qui ſi void encore à preſent, cette famille eſtoit ſi conſiderable que par ſon aide, l'Empereur Barberouſſe obtint vne victoire fort ſignalée cõtre ſes ennemis,

Il fut marié auec Marie d'Albret, couſine du Roy de France, & ſœur d'Alain d'Albret, pour la dot de laquelle luy fut conſtituée la Seigneurie de Roquecourbe, & trente mil liures de rente, de ce mariage vint vne fille, nõmée Louyſe de Iuges, laquelle ſa mere maria contre le gré de ſon pere auec Iean Cadet de Monferrand, mais pour les ingratitudes de ſa femme & fille, il les deſherita & donna le Cõté à Alain d'Albret ſon beaufrere, qui ſe qualifie Comte de Dreux, de Caſtres, de Gaure, de Pantheure, & Perigort, Vicomte de Limoges, & Tartas, & Seigneur d'Aueſnes, il donna de priuileges l'an 1499.

On tient que le ſuſdit Bouffil ſe tenoit au Chaſteau de Lombers, & ſa femme à celuy de Roquecourbe, & qu'ils eurent guerre enſemble.

Outre la ſuſdite Louyſe il eut auſſi vn baſtard nomme François de Iuges, auquel il donna quatre Baronies & pluſieurs autres biens.

En fin ledit Bouffil apres auoir iouy vingt ans du Comté de Caſtres, mourut ſans enfans maſles legitimes, & ainſi le Comté de Caſtres reuint à la Couronne de France, & y eſt demeuré iuſques au iour preſent.

Outre les Seigneurs, & Comtes de Caſtres, on trouue de memoires des Ducs, Barons, & Vicomtes de Caſtres, mais il faut conſiderer comme a remarqué fort bien Catel, que les anciens vſurpoient indifferemment les noms de Duc, Marquis, Comte &c. ainſi à Toloſe les Marquis de Gothie eſtoient les Roys des Goths, comme on peut voir dans le Liure qu'en a compoſé Monſieur Alphonſe d'Elbene Eueſque d'Alby. Et par ainſi l'Hiſtoire des

Comtes de Caſtres demeure fort bien eſclaircie, ce qui eſtoit tres-neceſſaire audit Comté, comme eſtant vn des plus conſiderables de France.

Des Blaſons des Seigneurs & Comtes de Caſtres, & des maiſons qui leur ſont alliées.

CHAP. XI.

AYant iugé que ce ſeroit vn trauail curieux & meſmes vtile, ſi ie ponuois recouurer les blaſons & armes de ces anciennes familles dont i'ay parlé au Chapitre precedent, i'ay cherché dans beaucoup de Liures curieux qui ont traicté de ces matieres, & en ayant trouué quelque choſe, i'ay voulu l'inſerer icy, afin de n'en priuer point ceux qui en peuuent tirer de l'vtilité.

De la premiere lignée des Comtes ou Seigneurs de Caſtres.

Les armes de Montfort, ſelon le Ceſar armorial ſont d'argent au chef de gueules, & ſelon Andoque en ſon Hiſtoire de Languedoc, vne Croix d'hermines ancrée & gringalée d'or, cét à dire dont les bouts ſe terminent en teſtes de ſerpens. Celles de Liceſtre ſont de gueules à vne quinte-fueille d'hermines.

Amaury frere de Simon de Montfort portoit de gueules au Lyon d'argent à la queue fourchée.

Ieanne de Nauarre, femme de Iean de Montfort, comte de Caſtres, portoit party de Nauarre, qui eſt de gueules au rais d'Eſcarboucles, pomelé d'or, & le reſte d'hermines.

De la ſeconde lignée des Comtes de Caſtres.

La maiſon de Vendoſme portoit anciennement d'argent au chef de gueules à vn Lyon d'azur, armé & lampaſſé d'or brochant ſur le tout.

Bouchard portoit d'argent, à la Croix de gueules, cantonée de quatre coquilles de meſme ſelon le Ceſar armorial. Catherine de Vendoſme portoit l'eſcu party, ayant d'azur à 6. fleurs de lys d'or, en chacun.

De la troiſieſme lignée des Comtes de Caſtres.

Bourbon Preaux porte party de Preaux qui eſt de gueules à l'aigle d'or.

Beaumont le Vicomte, d'azur au Lyon d'or ſemé de fleurs de lys d'or, parti de Bourbon la Marche.

Iean de Bourbon Comte de la Marche porte ſelon aucuns, eſcartelé, au premier, & quatrieſme, de France, à la bande de gueules, chargée de trois lionceaux d'argent, au ſecond, & troiſieſme, vn Lyon rampant, de gueules, à la queuë fourchuë.

Selon d'autres il porte d'azur. à ſix fleurs de lys d'or, & encor ſelon d'autres vn Lyon, mais ie me tiens à la premiere opinion.

Car ſelon ſaincte Marthe, Bourbon la Marche porte ſemé de France au baſton de gueules, pery en bande, chargé de trois Lyons d'argent, ce qui ſe raporte aſſez l'vn à l'autre.

Chaſtillon, ſainct Paul, porte de gueules à trois paux de vair, au chef d'or, chargé d'vne fleur de lys de ſable, au pied coupé pour briſure, & non comme a dit Iean le Feron, au catalogue des Conneſtables.

Bourbon Vendoſme portoit d'azur à trois fleurs

de lys d'or, au baston pery en bande, chargé de trois lionceaux d'argent selon le Cesar armorial.

Charlote de Bourbon femme du Roy de Cypre portoit escartelé au premier & 4. de Ierusalem, qui est d'argent à la Croix potencée d'or, au second & troisiesme burelé d'argent & d'azur au Lyõ de gueules brochant sur le tout qui est Cypre, party de Bourbon la Marche. Anne de Bourbon mariée à Iean de Berry portoit semé de France à la bordure engrelée de gueules, parti de Bourbon la Marche.

Iean de Bourbon sieur de Carency, portoit d'azur à trois fleurs de lys d'or, au baston de gueules pery en bande, chargé de trois Lyons d'argent, à la bordure de gueules. Ieanne de Sicile femme de Iacques de Bourbon, portoit tiercé, le premier face d'argent & de gueules de huict pieces, qui est Hongrie, le second d'azur semé de fleurs de lys d'or au lambel de trois pieces de gueules qui est Anjou Sicile, le troisiesme d'argent à la Croix potencée d'or, accompagnée de quatre croisetes de mesme qui est Ierusalem.

De la quatriesme lignée des Comtes de Castres.

Les armes de Nemours, sont de Sauoye, cét à dire de gueules à la Croix d'Argent, & la bordure engrelée d'azur.

Les enfans de Catherine d'Armagnac portoient escartelé, au premier, & quatriesme, d'argent au Lyon de gueules au 2. & 3. de pourpre au Leopard liõné d'or, & selõ d'autres de gueules au Lyon d'or.

De la derniere lignée des Comtes de Castres.

Albret portoit l'escu plein de gueules l'an 1250.

Des Eueſques de Caſtres, ſelon le Necrologue de la Charreuſe de Caſtres, & de S. Sernin de Toloſe, les vieux actes, & les Autheurs, à ſçauoir Robertus de Gallia Chriſtiana, Chenu des Eueſques, Catel, & autres.

CHAP. XII.

L'Eueſché de Caſtres fut ſeparé de celuy d'Alby qui depend de l'Archeueſché & Patriarchat de Bourges, car le Pape Iean XXII. l'an 1317. erigea Caſtres en Eueſché & Cité, le deſmembrant du ſuſdit qu'il diuiſa en deux, & non en trois comme quelques vns ont voulu dire, mais ils trouueront leur erreur refuté dans Chenu en ſon Liure des Eueſques, & en meſme temps le ſuſdit Pape inſtitua vn Chapitre en l'Egliſe de Sainct Pierre à Burlats, le tout fut fait ſuiuant ſa Bulle de l'an 1316. donnee en Auignon.

1. Le premier Eueſque de Caſtres fut le dernier des Abbez de l'Abbaye de Sainct Benoiſt, dont il a eſté parlé cy-deſſus, à ſçauoir *Deodatus, Senerantus, Deusdedit*, ou Dieudonné, que le ſuſdit Pape crea Eueſque l'an 1317. il mourut l'an 1327. cettuy-cy fonda vn College, pour entretenir douze pauures prés de l'Egliſe Cathedrale, dont le Maiſtre s'appelloit Raymond Azays.

2. *Drodatus, Abbas Lasiniacenſis*, dit Daudé, fut le ſecond Eueſque, mais il tint peu le ſiege.

3. *Amelius*, qui en fut dés l'an 1328. iuſqu'à l'an 1335. auoit eſté Abbé de S. Sernin de Toloſe, il

mourut en Nouembre, ſuiuant le Marryrologe de Sainct Sernin, qui parlant de luy, dit, *Obiit amelius Abbas sancti Saturnini qui fuit Episcopus Castrensis.*

4. Iean d'Armagnac en fut l'an 1339. & 1341. ſuiuant les actes anciens.

5. Eſtienne en fut Eueſque l'an 1353. ſous le Pape Innocent VI.

Mr Mre G. de Maſnau, Conſeiller au Parlement de Toloſe, homme curieux & ſçauant, m'a communiqué l'Epitaphe de cet Eſtienne qui ſe voyoit anciennement à l'Egliſe de Sainct Benoiſt de Caſtres, dans le chœur à main droicte du grand Autel, en ces termes.

Epitaphe d'Eſtienne Eueſques de Caſtres.

Ego Stephanus de Abasio, humilis Ecclesia Castrensis Episcopus, hoc conditus tumulo obdormio in Domino.... scio quod Christus à mortuis resurrexit & credo quod resurrecturus sum in nouissimo die, hanc docui vivendo & mortuus hanc ipsam profiteor.

6. Pierre en fut Eueſque iuſqu'à l'an 1365.

7. Raymond *de Sancta Gemma*, qui mourut le 7. Septembre 1374. ſuiuant le Necrologue des Chartreux de Caſtres, qui dit:

Obiit 5. Decembris, anni 1374. Dominus Raymundus de Sancta Gemma Episcopus Castrensis, qui dedit pro initio Ecclesia nostra mille florenos, & volebat eam consummare solemniter, nisi fuisset morte praeuentus.

8. Helie de Randam ou Radem, qui en eſtoit l'an 1377. & 1380. ſous les regnes le Charles V. & VI.

9. Helie ſecond, de douzenaco, duquel le ſuſdit necrologue, dit, *obiit 30. Maii 1383. Dominicus Helias de Donzenaco, Episcopus Castrensis, qui dedit nobis semel 40. Francos.*

10. *Guido*, en fut vn an ſeulement, à ſçauoir iuſqu'au 30. de May 1384.

11. Deodatus III. qui mourut l'an 1388.

12. Iean II. d'Armagnac, en fut l'an 1389. ſous le regne de Charles VI.

13. Iean III. de Digna, en fut l'an 1398. ſous le meſme Roy de France.

14. Iean IV. d'Armagnac en eſtoit l'an 1407.

15. Iean V. Engardus, dont le ſuſdit Calendrier des Chartreux parle en cette ſorte. *obiit 27. Maii Dominus Ioannes Engardus, Episcopus Castrensis, qui fecit consummare caput Ecclesia nostra, & dedit centum scuta auri pro lignis chori, & multas alias pecunias expendit in opere Ecclesie, vltra mille francos fortis monete, & nisi ipse fuisset, Ecclesia nostra concamerata non fuisset praeter caput tantum.*

16. Iean VI. Engardus, nepueu du ſuſdit, ſuiuant le meſme Calendrier eſtoit nepueu du ſuſdit, & fut deſtiné pour ſon ſucceſſeur.

17. Emeric *Natalis*, fut Eueſque de Caſtres l'an 1419. & ayant tenu ſix ans le ſiege, mourut l'an 1425. il auoit eſté auparauant Abbé de S. Sernin de Toloſe, & fut apres Eueſque de Condom, & enfin de Caſtres, il mourut en Octobre, ſelon le necrologue ou Martyrologe de S. Sernin, qui parle de luy en ces termes, *Obiit Dominus Aymericus Natalis Abbas, sancti Saturnini, primo Episcopus Condomiensis, postea Castrensis, & referendarius Domini nostri Papæ.*

18. *Raymundus* II. *Mayrosius*, Eueſque de ſainct Paul en Tricaſtin, fut fait apres Eueſque de Ca-

tres, il fut fait Cardinal, selon Ciaconius, par Martin III. l'an 1426 & mourut à Rome l'an 1427. & le 22. d'Octobre, ce qui est conforme à son Epitaphe qui se void encore à Rome en ces termes.

Ego sũ Raymũdus Mayrosius, tit. S. Praxedis Presbiter, Card. Castrensis vulgò nuncupatus, hæc est requies mea vsque in finem seculi, hic habitabo quoniam elegi eam, orate pro me fratres. anno 1427. die 22. Octobris obii.

19. Iean VII. qui en fut la mesme annee, apres auoir esté Confesseur de Charles VII. & en fin Cardinal, de par Fœlix V. l'an 1440. au Concile de Basle. I'estime que c'est celuy qui dans les Archifs du Chap. de Castres, est appellé Iean Amardy.

20. Pierre II. surnommé *Corsinus* en fut depuis l'an 1427. iusqu'à l'an 1432. & fut Nonce du Pape Martin V. vers le Roy de Castille, pour le diuertir d'vn schisme auquel il sembloit encliner.

21. *Geraldus Marietus* ou Geraud Maret ou Mariet ou, en fut depuis l'an 1433. iusqu'à l'an 1448. car ayant tenu le siege 16. ans, il mourut le 7. Iuillet 1448. ayant esté Confesseur de Charles VII.

22. Monald ou Manaldi en fut l'an 1451. & mourut selon le susdit necrologue, le 7. Aoust 1460.

23. Iean VIII. d'Armagnac, frere de Iacques d'Armagnac, Comte de Castres fut admis en ieune aage à l'Euesché, il fut garde du Conclaue en la creation du Pape Innocent VIII. & tint le siege iusqu'à l'annee 1490. en laquelle il mourut.

24. Cesar à Borgia, fut Euesque de Castres l'an 1494. mais il quita tost apres l'Euesché.

25. Charles de Martigny luy succeda, & commença l'an 1495.

Il fut Ambassadeur de Charles VIII. & Louys

XII. & ayant tenu 14. ans le siege Episcopal, le ceda en faueur de son cousin Iean, & non de Pierre, comme d'autres ont voulu dire contre la verité des actes.

26. Iean IX. de Martigny en fut iusqu'à l'an 1518.

27. Pierre III. de Martigny en fut depuis l'an 1519. iusqu'à l'an 1528. il estoit frere du susdit Charles, & de Reginaldus Euesque de Vabre; & auoit esté Abbé de Ferrare, auant qu'estre Euesque de Castres, il choisit vn successeur de sa famille, à sçauoir Charles.

28. Charles II. de Martigny, fut Euesque de Castres, l'an 1528. mais pour fort peu de temps.

29. Iacques de Tournon, issu de la celebre Maison de Tournon, commença à en estre Euesque l'an 1531. & n'en fut que pendant quatre annees, ayant quité le siege pour estre Euesque de Valence. Il mourut le 25. Aoust 1553. pendant son Episcopat il fit secularizer les Chanoines de S. Benoist & leur fit quitter l'habit de Chan. reguliers qu'ils portoient, par la Bulle qu'il obtint le 7. Iuillet 1531.

30. Antoine de Vesco, en fut l'an 1535. ayant eu cet Euesché par eschange de son Euesché de Valence, auec l'Euesque precedent, il fut Euesque de Castres pendant 16. ans, & mourut l'an 1551.

31. Claude d'Oraison, sorty de l'illustre Maison des Marquis d'Oraison en Prouence, en fut l'an 1551. Il fut à l'assemblée des Estats Generaux tenus à Blois, l'an 1577. & mourut l'an 1583.

32. Charles III. de Lorraine, fut apres Euesque de Castres, & tost apres fut fait Cardinal.

33. Iean X. de Fosse, natif de Tolose, & Theologien de Paris, fut fait Euesque de Castres, l'an 1584. il fit rebastir l'Eglise de S. Benoist, en memoire dequoy il fit mettre sur la porte de ladite Eglise, l'inscription suiuante en marbre noir.

D. O. M.

Anno sal. 1630. Ludouici iusti 20. Ioan. de Fossé Theol. Paris. & Episcopus Castrensis. anno ætatis 76. sedis. 47. Ædem hanc instaurandam curauit sub D. benedicti nomine, sui in Deum atque in gregem suum animi, perenne monumentum.

Il mourut le 13. de May 1632. en vn aage auquel il pouuoit estre dit le Doyen des Euesques de toute la Chrestienté.

Il voulut estre enterré dans le chœur de ladite Eglise Cathedrale de Castres, & non à Tolose ou il s'estoit fait preparer vn autre sepulchre. On void l'Epitaphe suiuante sur son tombeau de Castres où il gist. *Ioannes de Fossé, patria Tolosas, Parisiensis Theologus, Episcopus Castrensis, conditionis humanæ memor, fatique sui verè Conscius, hoc alterum sibi monumentum, viuens destinauit, sub eo cunis resurrectionem expectaturus, obiit 3. idus Maii, anno salutis 1632. ætatis 79. sedis 49. tandiu, & tam benè viue viator, & ora vt anima eius in pace requiescat. Amen.*

Balthasar de Budos, Euesque d'Augustopolis qui auoit esté fait Coadiuteur du susdit Euesque l'an 1616. fut apres sacré Euesque d'Agde, & ainsi se despartit de sa future succession à l'Eueschè de Castres en faueur du suiuant.

34. Iean II. de Fossé nepueu du precedẽt, & Conseiller Clerc au Parlement de Tolose, vient à presét le siege Episcopal, auquel par sa probité, sçauoir, & merite, il ne donne pas moins de lustre que tous ses predecesseurs. il fut creé Euesque de Coronée l'an 1628. en Mars, & fut sacré Euesque de Castres dans la Chartreuse de Tolose le 13. May 1632. iour du decez de son oncle.

Des Gouuerneurs de Castres.

CHAP. XIII.

LA Ville de Castres ayant esté touſiours en grande consideration, a esté la demeure de plusieurs grands Seigneurs, & entre autres de Monsieur le Duc de Rohan, qui s'y tenoit ordinairement, & ou il luy nasquit vne fille.

En apres il y a eu beaucoup de Gouuerneurs de grande maison comme les noms suiuans le pourront tesmoigner.

L'an 1562. noble Guillaume de Guillot Seigneur de Ferrieres en fut Gouuerneur, il mourut l'an 1575. dans la Ville de Castres.

L'an 1563. Monsieur d'Ampuille, & apres luy Monsieur F. des Voisins, Seign. d'Ambres. Monsieur de la Valete. Monsieur Emeric. Monsieur de Barauuant & Monsieur de sainct Martin, apres lesquels en furent l'an 1568. Mr de Boissesón. l'an 1569. Mr de Biron. Mr de Montgomery. l'an 1570. Monsieur de Reyne. l'an 1572, Monsieur de la Crousete (homme de grande conduite, & qui s'est trouué en beaucoup d'emplois honorables comme on peut voir dans Monluc qui l'appelle le *sec*

totũ, il estoit Mareschal de cãp de Monsieur d'Ampuille; & fut enuoyé en Guienne pour s'opposer à Monsieur de Montgomery) l'an 1573. Monsieur de Montberaut. l'an 1574. Monsieur de sainct Fœlix. Monsieur de Paulin. Monsieur de Bouillon, Vicomte de Turene. l'an 1588. Monsieur de Ventigny. l'an 1592. Monsieur de Chãbaut. & apres eux, Monsieur de Clermont d'Amboise. Monsieur du Crusel, Monsieur de Malause. Monsieur de Lusignan, & Monsieur Hondredieu de Chabagnac.

De l'estat auquel est à present la ville de Castres.

CHAP. XIV.

BIen que la Ville de Castres ait esté fort desertée par la mort de six mille personnes que la peste de l'an 1629. emporta, elle est à present autant populeuse, qu'elle ait iamais esté.

Elle est ornée de plusieurs beaux bastimens, entre lesquels tiennent les premiers rangs, ceux de Monsieur de Rozel, Aduocat du Roy, & celuy de Monsieur Oulez, à present de Monsieur de la Barthe.

Il y a en outre deux ponts, dont l'vn dit le vieux est fort ancien, & pour l'autre dit le neuf, ie trouue qu'il estoit fait l'an 1484. & qu'il fut reparé l'an 1568. apres qu'vne grande inondation l'eut descouuert.

Il y a de plus vn tres-beau College, qui fut basty l'an 1576. en la maison que Monsieur de Luques donna, ce que tesmoigne ce distique, qu'on y lisoit autresfois sur vne Pierre.

Ædibus his, sacram donauit pallada, Lucas,
Quæ doctis cunctis, pauperibusque patent.

Cette Ville est aussi enuironnée d'vne muraille sur laquelle l'an 1577. on fit vn couuert sous lequel on trouue en toute saison vne promenade tres-agreable, bordée de iardins de tous costez.

Mais il y a vn promenoir encore plus delicieux à la place qui fut complantée d'Ormeaux par le soin de Monsieur de Bouillõ au mesme lieu qu'estoit l'Abbaye S. Benoist, & ce qui rend encore ce lieu plus agreable, est la riuiere, sur le bord de laquelle il est situé.

En apres il y a plusieurs clochers, mais le plus beau de tous, dit, de la Platé, fut abatu par la foudre l'an 1622. qui ayant mis le feu aux munitions de guerre qui y estoient, en fit voler de tres-grands quartiers non seulement par toute la Ville, mais aussi bien loin au dehors, sous ce fracas furent trouuées douze personnes de mortes.

A la place de S. Vincent, y en a vn autre qui fut rebasty l'an 1598. sur les masures du vieux, que la foudre auoit aussi abbatu, il estoit fort ancien cõme on peut iuger par les ouurages Mosaiques, & autres figures qui se voyent encore sur ce qui reste de l'ancien clocher.

Outre ces deux clochers, il y en a quatre autres à sçauoir, celuy de S. Iacques, à Ville-goudon, celuy des Ormeaux, qui est vne tour de l'ancienne Abbaye, celuy des Cordeliers (qui sont tous trois anciens) & le clocher de la Maison de Ville qui fut basty l'an 1633. estans Consuls, Maistre Antoine Deuic, & Pierre Condomy Aduocats, Pierre Chauderon Notaire Royal, & Iean Boyer aussi Notaire

Royal, & Greffier hereditaire du domaine du Roy au Comté de Caſtres.

Si quelqu'vn deſire ſçauoir l'eſtat auquel eſtoit cette Ville, du temps qu'elle eſtoit fortifiée, il le pourra voir dans la planche de taille douce que le Sieur Iean Bertrand Architecte, en donna au public. On auoit extremèment reuſſi à la fortifier & on aſſeure qu'il y auoit peu de Villes en France qui fuſſent plus fortes. Monſieur le Duc de Bouillon en eſtant Gouuerneur, auoit fait faire vne partie de ces fortifications, & Monſieur le Duc de Rohan, les fit acheuer, parce qu'il y auoit eſtably ſa demeure & ſon Arcenal (qui eſtoit, là où ſont à preſent les Capucins) ſous la direction du Sieur I. I. de la Pierre, grand Maiſtre de ſon Artillerie.

Fin du premier Liure.

BIBLIOTHECA APOSTOLICA VATICANA

LES ANTIQVITEZ, ET RARETEZ, DE LA VILLE, ET COMTE' DE CASTRES D'ALBIGEOIS.

LIVRE SECOND.

BIBLIOTHECA APOSTOLICA VATICANA

A MESSIEVRS,
MESSIEVRS LES CONSVLS de la Ville de Castres.

Maistre IEAN DVLIN, *Aduocat en la Cour, & Chambre de l'Edit.*
Maistre ANTOINE DE NICOLAS, *Aduocat en ladite Cour.*
IEAN IOVGLA *Procureur en icelle.*
Et IACQVES BAVDECOVRT, *Marchand.*

MESSIEVRS,

La Patrie a ie ne sçay quels charmes, & qu'elles naturelles douceurs, qui font qu'on ne peut iamais l'oublier, & comme a tres-bien dit vn Poëte.

Nescio, qua natale solum dulcedine, cunctos,
Ducit, & immemores non sinit esse sui.

C'est cette affection pour ma patrie, qui ma porté à faire tous mes

efforts, pour taſcher de deterrer les memoires de ſes antiquitez, qui s'en alloient deſia eſtre enſeuelies par les tenebres de l'oubly. J'aduoüe que i'ay beaucoup entrepris, & que ce neſt pas vn petit ouurage, de vouloir donner de la lumiere aux choſes obſcures, de la cognoiſſance aux incognuës, la nouueauté aux anciennes, & la vie à celles, qui ſont eſtouffées. Mais apres auoir ſouuent conſideré que la plus part des autres Villes auoient trouué des Eſcriuains pour releuer leur merite, & que perſonne ne ſe preſentoit qui daignaſt trauailler pour la noſtre, cette grande affection que i'ay pour elle m'a fait ſurmonter toutes ces difficultez, & la peine de foüiller dans vn grand nombre d'Autheurs, & dans beaucoup de manuſcripts, archifs, regiſtres, & actes anciens ne m'en a peu diuertir. Et ſi i'en euſſe vſé autrement, i'euſſe eſtimé, que comme ceux qui ont trahi leur patrie, ont eſté vexez par des Phantoſmes, qu'vn perpetuel remors de conſcience m'auroit tourmenté comme tres-coupable, puis qu'ayant eu ces inclinations, & ces cognoiſſances, & luy eſtant obligé par la vie & le deuoir, ie l'aurois trahie par mon ſilence. Toutes ces reflexions (MESSIEVRS) ont fait effort dans mon ame, & m'ont fait entreprendre de donner au public, non ſeulement le premier Liure de cét ouurage, mais encore d'y en adiouſter ce ſecond en voſtre faueur, duquel ie vous ſupplie de vouloir prendre la protection, quoy qu'il ne ſoit pas digne de vous, mais receuez le, dans l'attente d'vn ſecond volume plus curieux encore que ceſtuy-cy, duquel ie pretends de vous faire bien-toſt preſent, i'aurois meſme deſiré d'auoir peu vous le preſenter maintenant, mais le deffaut de quel-

ques memoires qui m'y sont necessaires & de quelques planches dont ie desire de l'enrichir, comme de celle du Diocese, & de celles des armes, & portraits des Cõtes de Castres m'en ont fait differer l'Impression. C'est à vous donc (MESSIEVRS) que ie m'adresse, pour vous coniurer de vouloir proteger ce traicté que i'ay composé en l'honneur de nostre commune Patrie. Les grands soins que vous auez de sa conseruation, & de sa gloire, me font esperer que vous ne luy refuserez point vostre assistance en cette occurrẽce, & que vous ferez paroistre que vous estes veritablement ses enfans. C'est ce que desiroit de vous representer.

MESSIEVRS,

Vostre tres-humble, & tres-obeissant seruiteur.
PIERRE BOREL.

Table des Chapitres du Liure second.

Chapitre 1. des Conuents, & Eglises, tant anciennes que modernes de la Ville de Castres, & de leurs fondations, tombeaux, & Epitaphes considerables, le tout selon les vieux manuscrits, actes, & archifs de ladite Ville, desdits Conuents, & d'ailleurs. page 1.

Chap. 2. Noms de tous ceux qui ont esté Ministres dans Castres. pag. 17.

Chap. 3. De la Chambre de l'Edict, seante à Castres. page 19.

Chap. 4. De la noblesse de Castres, & de ses Seneschaux, Iuges ordinaires, & Iuges d'Appeaux. pag. 21.

Chap. 5. Les Genealogies de 8. illustres maisons, dont il a esté parlé au Chap. precedent, à sçauoir, de Malause, de Bieule, de Montfa, & S. Germier, de Bayard de Noël, Seigneur de la Crosete, de Saisse, Bretes, & Bouffard. pag. 27

Chap. 6. Des armoiries de la susdite noblesse. pag. 40.

Chap. 7. Des hommes illustres, qui rendent Castres recommandable, pour y estre nais, ou à ses enuirons, ou pour y auoir passé la pluspart de leur vie. pag. 41

Chap. 8. des moeurs & religion des habitans de Castres, auec quelques Epitaphes anciennes. pag. 46.

Chap. 9. Des coustumes, & priuileges de la Ville de Castres. pag. 48.

Chap. 10. De l'augmentation de la Ville de Castres, & des noms de ses rues, portes, & gaches. pag. 50.

Chap. 11. du Consulat de Castres, de ses Confronts, & limites, & de ses Parroisses. pag. 56.

Chap. 12. Des lieux qui dependent du Diocese de Castres, auec quelques curiositez de quelques vns d'iceux. pag. 58

Chap. 13. Des lieux qui sont des appartenances du Comté de Castres. pag. 60.

Chap. 14. des riuieres & fontaines de Caſtres, & de leurs noms, & raretez. pag. 63.
Chap. 15. Des pierres, & autres mineraux du terroir de Caſtres, & des merueilles d'iceux, & particulierements du roc qui tremble, & des priapolites. pag. 66
Chap. 16. Des plantes rares du terroir de Caſtres, & autres raretez des vegetaux qui y ſont. pag. 73.
Chap. 17. Des animaux qui ſe trouuent à Caſtres. 79
Chap. 18. Des monſtres & choſes prodigieuſes, & remarquables arriuées à Caſtres, ou és enuirons. pag. 80.
Chap. 19. des Prophecies de Noſtradamus, & Larrivey, touchant la Ville de Caſtres. pag. 86.
Chap. 20. des accidens notables, comme priſes & deſtructions de villes, & Chaſteaux des enuirons de Caſtres, & autres choſes remarquables, rangees par ordre Crologique. pag. 87.
Chap. 21. Des lieux qui ſont à l'entour de la Ville de Caſtres à 3. ou 4. lieuës à la ronde. pag. 92.
Chap. 22. Appendice, contenant pluſieurs choſes remarquables, qui auoient eſté obmiſes dans les deux Liures des antiquitez de la Ville de Caſtres. pag. 101.
Recueil des inſcriptions Romaines, & autres antiquitez du Languedoc, & Prouence, qui n'auoient point eſté encore imprimees. pag. 108.
Roolle des principaux cabinets curieux, & autres choſes remarquables qui ſe voyent es principales Villes de l'Europe, redigé par ordre alphabetique. pag. 124
Le Catalogue des choſes rares qui ſont dans le cabinet de Me. Pierre Borel, Medecin, auec ſes augmentations depuis la premiere Edition. 132.

LIVRE SECOND.

Des Conuents, & Egliſes tant anciennes que modernes de la Ville de Caſtres, de leurs fondations, tombeaux, & Epitaphes conſiderables, le tout ſelon les vieux manuſcrits, actes, & archifs de la Ville, deſdits Conuents, & d'ailleurs.

CHAPITRE PREMIER.

Du Monaſtere de Sainct Benoiſt.

BIen qu'il y aye à preſent de ſomptueux edifices dans cette Ville, elle n'a peu pourtant ſe remetre à tel point que les baſtimens qui y eſtoiẽt anciennement ne ſurpaſſent de beaucoup tout ce qui ſi void auiourd'huy, car l'ancien Monaſtere de ſainct Benoiſt (duquel nous auons fait vn Chap. exprez ailleurs) qui eſtoit la ou ſont à preſent les Ormeaux, eſtoit des plus ſuperbes de France, & orné d'vne Bibliotheque ſi belle qu'il y auoit onze mil trois cens vingt-deux volumes, c'eſt à dire manuſcrits, veu que c'eſtoit auant que l'Art de l'Imprimerie fut inuenté, elle fut bruſlée par le feu l'an 1082. qui ſi print auec vne telle violence qu'on n'en peut ſauuer aucun Liure.

Il y auoit en cette meſme Abbaye beaucoup de

belles tours, & vn portal si rare en sa grandeur & en son ouurage, qu'on le mettoit au rang des merueilles de ce pais, ny en ayant point alors de pareil en France.

Il auoit esté basty despuis l'establissement des Eueſques, cét à dire despuis l'an 1317. à la place d'vn autre plus ancien sur lequel estoit cette inscription, suiuant les memoires tirez du Liure des obits & autres actes authentiques par N. de Sabatierriadis Chantre de cette Eglise, desquels i'ay tiré vne bonne partie des memoires de ce Chap.

Inscription de l'ancien portal de l'Eglise de S. Benoist.

Faustinus lapsis à Mauri morte decem octo
Lustris, has sancto Benedicto dedicat Aras,
Impensisque suis tota est structura peracta,
Aptataque suis humeris de more cuculla,
Religionis amans, cellis se deuouet istis,
Atque Abbas factus, mira pietate refulsit.

Par cette inscription apparoit l'antiquité de cette Abbaye, & comme elle est des premieres qui furent fondées par S. Benoist, qui fut l'an 530. & sainct Maur, dont elle parle, mourut l'an 583. ayant vescu 20. ans auec sainct Benoist qui fonda son ordre l'an 530.

Le Roy Charles le Chauue assiegeant Toloſe l'an 844. & estant logé au Monastere de S. Sernin, les Toloſe, print en sa protection le Monastere de S. Benoist de Castres, Adalbert en estant pour lors Abbé, Roger Prieur, Oldin Soussprieur, & Falbert Bibliothequaire, auec 60. Religieux, & leur donne, *plenarium Imperium in toto districtu dicti Coenobii, in villis, curtibus mansionibus aprisionibus, & cellis dicti Coenobii, cum Cenatico in fluuio acuti, à*

fonte vocato Dydaco, vsque ad fontem de Metis, in quo incipit coenaticum per nos concessum fratribus Clairatis, & concedimus Monachis S. Benedicti vt non compellantur per agentes nostros, ad solutionem teloniorum, seu Barganaticorum, nec rotaticorum, nec portatiuorum, nec mutatiuorum, pro mercimoniis emptis in foro, ab hominibus dicti Coenobii. enioignant *Matheo*, Vicecomiti *Castrensi*, & *Lisboni Vicario* de les faire iouyr des susdits priuileges. *Actum in Monasterio S. Saturnini prope Tolosam obsessam.* Cecy est pris de l'enqueste faite apres l'embrasement de la Bibliotheque, qui est signée de beaucoup de tesmoins, par cét acte appert que S. Sernin estoit pour lors hors de Toloſe, & que Toloſe a esté augmenté du depuis & a enfermé ledit S. Sernin dans ses murailles.

Cette maison Abbatiale de S. Benoist auoit son Eglise au mesme lieu qu'est à present l'Eglise Cathedrale, & son portal estoit aussi au mesme lieu que celuy de ladite Eglise, & apres que le dernier Abbé, dit, Deodatus Seueratus, fut fait premier Eueſque, la maison Abbatiale fut faite Episcopale, & les Moines d'icelle furent faits Chanoines, retenans pourtant l'habit de sainct Benoist, mais enfin, de reguliers ils furent changez en estat seculier par la Bulle de secularisation du Pape Paul III. donnée le 22. Nouembre 1536. à la sollicitatiõ de Iacques de Tournon Eueſque de Castres, & lors ils quiterent l'habit de Moines, la susdite Abbaye estoit située tout le long de la riuiere d'Agoust, & tenoit depuis les ormeaux iusqu'au lieu ou sont à present les Dominiquains.

Dans ce Monastere de sainct Benoist se voyoiẽt autrefois de tres beaux tombeaux, mais ils ont esté

tous ruinez durant nos troubles, en voicy neantmoins quelques vns de considerables que i'ay recouurez auec beaucoup de peine. Au milieu de la nef de l'Eglise estoit enseuely, auec son effigie par dessus, Beru nepueu de Addo Roy de Barcelone auec cette inscription,

Hic tumulatur Princeps Beru nepos Addonis Regis Barchinonensis, qui hortationibus fratris Helisachar Prioris Monasterii de Castris, falsam deposuit Religionem, veram suscepit, vno & eodem die, Baptisatur, moritur & viuit in aeternum, anno incarnati Verbi, octingentesimo, idib. Septembris.

Ce Roy Addo & Beru son nepueu estoient Mores, & estans venus l'an 800. à Narbonne, ils y furent arrestez prisonniers, & de la conduits à Castres, & enfermez dans la grosse tour de l'Abbaye (qui peut estre est cette tour d'Heraclius dont i'ay parlé ailleurs, ou la tour qui y reste seruant de clocher à present) & Beru estant mort dans trois mois, le Roy Addo fut conduit à Charlemagne, quand à Elisagar dont il est parlé dans cette Epitaphe, il fut apres Abbé de Castres, & fut enuoyé par Louys le debonnaire à Barcelone auec deux Comtes à sçauoir Hildebrand & Donat, l'an 826. pour pacifier les troubles & tumultes de Barcelone & païs adiacent.

On voyoit aussi dans la mesme Eglise l'Epitaphe suiuante à costé gauche, derriere le grand Autel, en vn sepulchre esleué de trois pieds sur lequel estoient pour armes 3. bourdons & 3. coquilles.

Hic iacet Villelmus Beli..... Vicarius & vnà Vicecomes pagi Castrensis, qui Populo reddidit quae sunt Populi, Domino Comiti quae sunt Comi-

tis, Regi quae sunt Regis, & Deo quae sunt Dei. Obiit Cal. Iunii anno 1167. par cette Epitaphe il appert que le Roy ayant eu autrefois vne portion dans le Comté de Castres à sçauoir vn tiers, il tenoit vn Vicomte dans Castres qui estoit aussi Viguier du Comte c'est à dire son Seneschal, qui rendoit alors la iustice au peuple.

La plus ancienne Epitaphe que i'en aye est la suiuante.

Frater Iacobus de Austria Monachus S. Benedicti & Bibliothecarius Caenobii Castrensis, vir eximiae pietatis, mirandae humilitatis, stupendae eruditionis, & altae propaginis. anno aetatis 63. *& nonis Aprilis anni* 792. *coepit requiescere in pace.* Sur son tombeau estoient les armes d'Austriche.

Ce *Iacobus de Austria* auoit fait les Liures suiuans *de Musica l.* 3. *de Geometria l.* 2. *de Arithmetica l.* 2. *de Historia vniuersali mundi l.* 12. *de Annalib. S. Benedicti l.* 3. *de viribus herbarum l.* 6. *de coniunctionibus l.* 3. *Comment. in lib. Regum & Epist. Pauli. de Elementis, de ente, de nominibus diuinis, de Doctrina Iudaeorum, de aduentu Messiae & de vltimo iudicio.*

Iay aussi appris du Liure des obits de cette Eglise que *anno* 920. 3. *Cal. Iunii obiit Ioan. Genibrosa habitator de Castris ter factus Consul, fundauit Capellam S. Mauri in Ecclesia sancti Benedicti, eius frater Stephanus genebrosa erat Prior hoc anno, & Aymericus Guillem de Prosapia illustri des Guillems erat Abbas.*

2. Cal. Augusti eodem anno obiit Adelays Bona vxor potentis viri Nicolai de Galona, sepulta est in Capella de Bona,

Nonis Februarii anno 1001. *obiit Petrus de Manso Praepositus lanificii de Castris.*

Idib. Maii. 1002. *obiit nobilis Roſtaynus de Corneliano. & nonis Maii eiuſdem anni obiit nobilis Hugueius de Caſtro Viridi.*

Lors mourut auſſi, *nobilis Gofridus* de Monteleone, *vir potens & ſtrenuus, Vicarius* (c. *Vigerii*) *Pagi Caſtrenſis. ſepultus fuit* 3. *Cal. Septembr. in Eccleſia ſancti Vincentii, in Capella Conſulum de Caſtris*, il mourut de la maladie populaire dont i'ay parlé au Chap. dernier du Liure 2.

De tout ce deſſus, on peut apprendre les noms de quelques Chappelles dudit Monaſtere, & les noms de trois de ſes anciens Abbez, à ſçauoir l'an 673. Fauſtinus, l'an 841. Adalbert, & l'an 920. Aymericus de Guillem. I'ay auſſi apris du depuis que Simeon Bemba, Italien, de l'illuſtre Maiſon des Bembes en auoit eſté ſous le Pape Agathon, qui viuoit l'an 679. & qu'il eſt enterré à S. Giles, où l'on void ſon Epitaphe en vers Latins rimez. Nous en nommerons encore quelques-vns cy-apres.

Des freres Clathrez ou Barrez.

Quoy que ia ye parlé ailleurs des freres Clathrez ou barrez, & coniecturé qu'ils pouuoient eſtre de ces Carmes, à qui la couleur blanche de leurs habits, fut défenduë, parce qu'il n'eſtoit permis en Orient qu'à ceux qui eſtoient de Maiſon Royale de la porter, mais ayant conſideré du depuis que les Carmes ne ſont en France que depuis l'an 1220. & que les freres clathrez eſtoient pluſtot qu'eux. I'eſtime maintenant qu'ils peuuent eſtre les Religieux ou Cheualiers de S. Iean, ſuiuans la regle de S. Auguſtin, & qui eſtoient autresfois dans Caſtres dans la vieille maiſon de S. Benoiſt, comme il a eſté dit ailleurs (qui peut eſtre eſtoit l'Egliſe Noſtre Dame dont nous allons parler) & qu'ils ſont les Religieux dits Cheualiers de S. Iean d'Acre, qui ſelon Dauity, furent inſtituez pour conduire & penſer les Pelerins qui alloient à la priſe d'Acre, apres la priſe duquel lieu, ils furent incorporez aux Religieux de S. Thomas, ils portoient vne Croix patée blanche ſur vn habit noir.

Des Egliſes de S. Vincent, & Noſtre Dame qui eſtoient iadis à Caſtres.

Vis à vis de la porte de l'Abbaye S. Benoiſt, il y auoit vne Egliſe Noſtre Dame pour les femmes, parce qu'elles ne pouuoient pas entrer dans l'Abbaye ſelon la regle de S. Benoiſt, & pres de cette Egliſe Noſtre Dame eſtoit vne troiſieſme Egliſe qui eſtoit de S. Vincent, & ainſi il y auoit trois Egliſes, l'vne aupres de l'autre, celle de S. Vincent y ayant eſté faite apres que ſa Relique eut demeuré quelque temps par prouiſion dans l'Egliſe de S. Benoiſt. Tout cecy ſe confirme, par les vers d'Aimon le Moine Liure 1. *de Tranſlat. Sancti Vincentii*, qui ſont tels.

Namque Monaſterii ante fores, Genitricis in aula
Iſta ſub immenſo gerebantur munera Chriſti
Dum fieret ſancto templum proprio ſub honore
Quo placidus demum migraret iure ſepulcum,
Maſculus atque ſimul veniens quod foemina adiret
Interea placuit defluxa temporis vrna
Inde leuare ſacrum corpus, dignèque locari
Poſt altare Pij Patris Sancti Benedicti.

Il eſt à noter touchant la Relique de S. Vincent que Hildebertus Moine du Monaſtere d'Aquitaine dit, Conkittæ (peut eſtre Conques) pouſſé par

vne vision l'an 855. s'en alla auec vn autre Moine, dit, Audaldus (qui selon diuers Autheurs estoit natif de Castres) vers Valence d'Espagne, & Hildebert n'ayant peu acheuer le voyage, à cause de son aage, Audaldus l'acheua, mais la Relique luy fut ostee par Senior, Eueſque de Saragousse, & estant ainsi reuenu à vuide, il fut chasse de son Cõuent, lors ayant eu refuge à celuy de Castres, il y fut fort bien receu, & fut deputé par l'Abbé, vers Salomon, Comte de Sardagne, par le moyen duquel il recouura ladite Relique, & la porta dans Castres, comme i'ay dit ailleurs où elle fut long-temps dans vn beau coffre d'argent, & enfin fut perdue durant nos troubles pour la Religion. Neantmoins les Espagnols se vantent d'estre les seuls qui ont eu ladite Relique, & l'auoir trouuée dans vn promontoire prés de Lisbone, lors qu'ils l'a prindrent sur les Mores, l'an 847. cela est raporté par Damianus Goës. Mais par ce dessus on void qu'elle estoit plutost icy. L'an 1215. l'Abbé Vvillelmus que nous auons appellé ailleurs Guillaume en donna vne machoire au Roy Louys VIII. *Nota*, que l'an 879. Louys le Begue, estant fort malade fit vn vœu à S. Vincent qu'il fit executer la premiere année de son regne, par Frodoin Eueſque de Barcelonne, qui porta le poids de vingt deux liur. d'argent audit Conuent, & le bailla à l'Abbé Rigaldus (*ex familia nobilium Rigaldarum*) & à Guiraud Prieur pour l'acheuement de l'Eglise de S. Vincent.

Des Cordeliers ou Freres Mineurs.

Nous auons dit ailleurs comme ce Conuent estoit hors la Ville, & en auons dit diuerses choses fort

que la Ville de Castres receut l'an 1227. lesdits Religieux de S. François, & qu'ils furent logez dans le Monastere de S. Benoist par prouision, & deux ans apres Raymond IV. Comte de Tolose leur donna dequoy édifier vn Conuent, qui fut acheué de construire l'an 1230. au mois de Decembre, il fut édifié au pied de Belmont hors la Ville, ayant vn grand enclos de jardinages, prairies, belles fontaines, & vn bastiment magnifique pour 60. Religieux.

Il est à remarquer touchant ce Conuent que l'an 1356. Iean Roy de France ayant esté fait prisonnier par les Anglois en la iournée de Poictiers, le 19. Septembre, & mis à la rançon de trois millions d'escus d'or, toutes les Prouinces ayans cõtribué à faire cette somme, celle de Languedoc fit paroistre son affection particuliere enuers son Roy, par sa liberalité extraordinaire, mais l'Ordre Ecclesiastique fut celuy qui y contribua plus, & particulierement les Cordeliers du Conuent de Castres, qui firent vn effort remarquable, car ils vendirent leur argenterie & bien fonds, & firent la somme de quarante mille liures, qui fut portée au Dauphin Charles par le Gardien du Conuent des Cordeliers de Castres.

Le Roy estãt apres deliuré, leur restitua cette sõme, & leur fit vne pension de 80. liures que le Receueur du domaine du Roy leur paye tous les ans, la moitié de laquelle somme les Prouinciaux de S. François ont donnée aux Religieuses de Saincte Claire de Tolose. pour le susdit rachapt du Roy Iean, furent vendues plusieurs Metairies, & pieces de terre separées, entre lesquelles estoit le pre

dit, *lou prat das fraires*, C. des Freres Mineurs.

Ce Conuent à autresfois esté fort magnifique & riche, y ayant eu beaucoup d'argenterie, & vne fort belle Bibliotheque, mais il ne reste de son ancien bastiment, qu'vne grande Tour qui sert de Clocher à present. Plusieurs grands Seigneurs y estoient enterrez, comme i'ay rapporté ailleurs, (mesme Iacques de Bourbon, Comte de Castres auoit ordonné d'y estre mis) mais toutes leurs Epitaphes sont perduës, comme celles des autres anciens Conuents de Castres, ayans esté destruites l'an 1563. & 67. du temps de nos guerres Ciuiles.

Nonobstant toutes lesquelles ruynes, i'ay recouuré par mes grandes recherches vne tres-belle Epitaphe en l'angage ancien, d'vne Dame appellée, Armoise de Lautrec, intime amie d'Isabeau, de Paris, sœur de S. Louys, qui luy fit construire vn superbe tombeau dans l'Eglise de S. François dés quelle fut morte, s'estant recluse à Saix, prés de Castres. Son Epitaphe est telle.

Armoise de Lautrec Recluse
Da Saix dans ty Caueau ot cluse
Veuillant le Paradis aquerre
A tots bobans fot aspre guerre,
Isabel do Paris, clamée
Sui qui plore ma bien amée,
Li Monument enuolter fis
O de par Diex à tos vos dis
Que disiez ly De profundis.
L'an mil deux cens quarante & dix
Armoise absconsa faits & dits,
Diex vueil enberguer li delits
Et partier li Paradis.

Et plus bas on lisoit ces paroles en Latin. *Isabella illustrissima soror Ludouici Francorum Regis suis impensis hoc fecit Monumentum, in pignus amoris erga Armoisem de Lautrec, anno Domini 1252.*

Par cette Epitaphe on peut aprendre comme les fils & filles des Roys, au lieu qu'on les appelle à present, Isabeau de France, &c. S'appelloient, Isabeau de Paris, Iean de Paris, &c.

Par la mesme Epitaphe se descouure l'erreur de ceux qui croyent que Saisse Fondateur de la Chartreuse de Saix, ait donné nom au lieu de Saix, veu que Saisse fut long-temps apres cette datte.

Quand aux Epitaphes modernes on n'en void aux Cordeliers qu'vne de considerable, à sçauoir celle de Madame la Comtesse de Bioule, elle est dans vne Chapelle qu'elle à faite bastir, & est telle.

Epitaphe de Madame Marie de Voisins, femme de Messire Antoine de Cardaillac, Comte de Bioule.

Dans cette place reposent les os de Dame Marie de Voisins, fille vnique de Messire Louys de Voisins, Seigneur d'Ambres, laquelle en l'aage de 18. ans, ayant esté mariée auec Messire Antoine de Cardaillac, Comte de Bioule, deux ans apres mourut le 19. Iuillet 1612.

Passant arreste vn peu tes pas, & ta pensée,
Aprens que la vertu par ce monde est passée,
Logeant dedans vne ame, & cette ame en vn corps.
Le corps, l'ame, & vertu, tous ioins font vne femme,
La vertu l'ame a pris, le corps est pris des morts,
Sous ce marbre est le corps, & dans le Ciel ceste ame.

Ses armes y sont en bosse, portant escartelé, au 1. & 4. vn Lyon rampant, au 2. vne Croix clechée, & au 3. des cheurons brisez.

Touchant ce Conuent, eſt auſſi à noter que l'an 1367. Frere François Icher ayant preſché à ſainct Benoiſt, blaſma l'Eueſque Eſtienne en ſon abſence, de ce qu'il ne reprimoit les deſreglemens de quelques Preſtres, dequoy l'Eueſque eſtant aduerty à ſon retour, excommunia ledit Icher, & commanda aux Cordeliers de tenir leur Egliſe fermée, à quoy ils obeirent, dequoy le peuple s'eſtant mutiné, il leur redonna la licence de l'ouurir, moyenant que ledit Icher s'en allaſt, ce qu'il fit, & fit vuider apres ſon appel à ſon aduantage & celuy du Conuent, deuant le Primat de Bourges. I'ay voulu noter cecy, parce qu'il s'accorde auec ce que i'ay dit ailleurs du meſme Eueſque, auquel l'Archeueſque eſcriuoit touchant vne hereſie des Preſtres de Caſtres.

Des Trinitaires.

Apres ce Conuent vient celuy de la Trinité, qui l'an 1250. eſtoit hors la porte de l'Albinque, & puis l'an 1369. fut mis au lieu où il eſt maintenant (à ſçauoir prés du College) par vn Abbé de S. Victor de Marſeille.

Des Religieux de Sainct Dominique.

Quand aux Religieux de S. Dominique, dits Freres Preſcheurs, i'en ay parlé ailleurs, & dit cõme S. Dominique receut en don l'Egliſe de ſainct Vincent, l'an 1220. ou enuiron. Mais neantmoins ſon Ordre ne fut eſtably en Ville que l'an 1258. en laquelle année (ſuiuant l'acte de donation qu'ils ont encore) l'Abbé Guillaume leur donna à la priere de Philippe de Montfort le ieune, l'Egliſe de S. Vincent, ſcituée *infra villam de Caſtris*, auec toutes ſes rentes (d'où il appert que ladite Egliſe n'eſtoit pas alors dans Caſtres) & que Pierre Petit Dominiquain receut ledit don, qui fut apres confirmé par Bernard de Combrete Eueſque d'Alby (car Caſtres n'eſtoit encore erigé en Eueſché) a Guillaume Raymond de l'Ordre deſdits Predicateurs du Temps que les Albigeois eſtoient en ces quartiers.

Quand aux tombeaux conſiderables qui eſtoiẽt dans leur Egliſe, ie trouue par le teſtament d'Eleonor de Montfort qu'elle leur fait beaucoup de Legats conſiderables, pour les anniuerſaires de ſa mere, & de Simon de Montfort ſon frere, & pour eſtre enterrée dans ladite Egliſe ſous vn tombeau de marbre, enjoignant qu'on mette auprés d'elle ſon fils de Comte de Vendoſme, & donne en particulier 20. liures pour faire vne lampe d'argent du poids de deux marcs, & en fonder vn reuenu pour la tenir garnie d'huile. (Nota, comme auec peu d'argent on faiſoit à lors beaucoup de choſes) ce teſtament ſe fit l'an 1338. dans la maiſon, dite de Roquecourbe, où elle ſe tenoit.

Et par le teſtament de Iean Comte de Vendoſme fait l'an 1362. eſt ordonné que s'il meurt en Languedoc il ſoit enterré dans Caſtres au Chœur de l'Egliſe de ſainct Vincens, deuant l'Autel, aupres de ſa mere qui eſt à droite, & s'il meurt ailleurs, ordonne d'eſtre porté à Vendoſme, & mis dans l'Egliſe de ſainct George prez du tombeau de ſon pere, & que ſon cœur ſoit porté dans ſon tombeau de Caſtres, ce qui fut fait ſans doute, car il fut enterré à Vendoſme comme on void par l'Epitaphe que i'en ay donnée.

Par vn autre teſtament de l'an 1460 retenu dans

le Chasteau Episcopal de la Case dans la Chambre dite, des Abbats. Marie de Bourbon fille de Iacques, Dame de Crimal, Viane, Montcocu &c. accueillie de maladie, fait son heritiere Eleonor de Bourbon Comtesse de Castres & luy substituë Iacques & Iean d'Armagnacs. Elle fait aussi diuers legats au susdit Conuent.

Cette maison de la Case estoit prez de Castres sur le bord de l'Agout, du costé de Villegoudon, mais on y alloit aussi du costé de Castres par la porte del Trauc, prez du Palais, qui menoit par vn beau chemin, à vn pont qui estoit sur ladite riuiere. De cette maison ne restent que quelques masures. C'estoient iadis les prisons de l'Euesque de Castres.

Noble Raymond de Saisse & Centulie de Bretes sa femme, fondateurs de la Chartreuse de Saix furent enterrez dans leur Chapelle de sainct Iean, & sainct Louys, dans l'Eglise de S. Vincens l'an 1351. *Nobilis & potens vir Antonius de Tolosa & de Lautrico, miles & Vicecomes de Lautrico, Dominus & Baro, Baroniarum de Brugueria & de Montefano (C. de Montfa) & nobilis seguina de Bar eius vxor, domina de Brugueria & de Montefano anno 1535. erga Ecclesiam Conuentualem S. Vincentii de Castris, ordinis beati Dominici*, ordonnent d'estre enterrez *in Capella* B. *Maria, quam predecessores dicti nobilis de Tolosa adificare fecerunt*, & leur donne beaucoup de possessions. *Nota* que l'an 1303. Bernard Guido illustre Escriuain estoit Prieur de sainct Vincent, alors Alzias estoit Abbé de sainct Benoist, & ce Guido fut apres Euesque de Lodeue. Ils auoient aussi le corps d'vn certain Raymond Pastorelli qui leur fit de tres-

grands legats. Comme aussi celuy de Iean (pere & fils) de Burlats, sieurs de Gais.

De l'Eglise Cathedrale de S. Benoist.

L'Abbaye de sainct Benoist fut reduite en Euesché l'an 1317. comme i'ay dit ailleurs, ie n'ay peu trouuer de toutes les vieilles Epitaphes que celle de l'Euesque Estienne que i'ay donnée ailleurs & ce fragment en grosse lettre gotique..... *& Domini Adhemari de Nauario*.....

I'ay du depuis trouué dans les archifs du Chapitre, que Ademar de Nauas estoit leur Sacristain l'an 1472.

Quand aux Epitaphes modernes & inscriptions ie les ay données dans le Chap. des Euesques, ou i'ay rapportée celle de feu Iean de Fosse Euesque de Castres, &c.

De la Chartreuse de Saix, dite de N. *Dame de Beauuoir, ou Beluese, & en latin* Belli visus.

LA belle & riche Chartreuse de N. Dame de Beauuoir lez Castres fut fondée l'an 1351. par Noble Raymond de Saisse, qui les fit heritiers à cét effet, comme aussi sa femme Centulia de Bretis qui mourut peu de temps apres. I'ay marqué cy-deuant le lieu ou ils gisent, & donneray cy-apres leur genealogie.

Cette Chartreuse estant enrichie de diuers heritages, receut encore l'an 1424. la Chartreuse de Loupatiere (qui luy fut incorporée) que Pierre de Rochefort Euesque de Carcassonne auoit fondée l'an 1321. dans le bois de Loupatiere pres de Carcassonne, apres quoy la Chartreuse de Saix a produit celle de Tolose, comme le fait doctement voir Dom Amable Chatard, Scindic de celle de

Caſtres dans le docte manuſcrit Latin qu'il en a compoſé pour l'vtilité d'icelle. On ny void à preſent aucuns ſepulchres fors vn fragment de celuy de noble Iean de Guonion, Eſcuyer, Gouuerneur du Chaſteau de Minerue & General des Monnoyes de Languedoc l'an 1464. & de ſa femme, qui mourut peu de temps apres, ils furent enterrez au pied du degré du grand Autel, & ſur le tombeau eſt la figure d'vn Soldat ou Eſcuyer.

L'an 1455. ſuiuant leur necrologue, Damoiſelle Catherine de Louys, Conſeigneureſſe d'Eſcouſſens, & peu apres Helie Briſſon ſon fils y furent enterrez & mis dans la Chappelle de Saincte Cecile, qu'ils auoient faite conſtruire. Tous ces ſuſdits donnerent leurs biens à cette Chartreuſe. Elle fut démolie pendant nos troubles.

Des Religieuſes de Saincte Claire de Villegoudon.

Ce Conuent fut reformé l'an 1434. par S. Colete qui y reſida quelque temps, & fut fondé par Bernard d'Armagnac, Comte de Caſtres qui eut vne fille appellee Bonne qui s'y rendit Religieuſe, & puis mourut en celuy de Leſignan, où elle giſt.

L'an 1566. que la riuiere d'Agouſt paſſa ſur le Pont, elles furent tirées de leur Conuent par l'eau, & l'an 1562. par les troubles pour la Religion.

Dans leur Conuent y auoit vne belle fontaine qui eſt à preſent hors la Ville, & eſt encore appellée, *la fon de las menouretes*, C. des Religieuſes de l'Ordre des Freres mineurs.

Des Capucins.

Quand aux Capucins ils vindrent ſeulement l'an 1630. au mois de Mars, & furent logez à la maiſon de Monſieur de Latrinque à la ruë de Bertrac,

trac, ioignant la maiſon de Ville, où ils ſont à preſent.

Des Religieuſes de Saincte Claire de Caſtres.

Le dernier venu de tous les Ordres Religieux eſt celuy des Religieuſes de Saincte Claire, qui furent miſes l'an 1632. à la Toloſane, & apres aux ormeaux prés de la muraille de la Ville, ou elles ſont à preſent. Les Religieuſes d'Orliac leur font penſion. On les appelle Vrbaniſtes, parce qu'vn Pape Vrbain mitigea leur regle.

Noms de tous ceux qui ont eſté Miniſtres dans Caſtres.

CHAP. II.

PVis que i'ay rapporté ez Chap. precedents les noms de tous les Eueſques & Abbez de Caſtres & que i'ay parlé de tous les Conuents, la raiſon ſemble demander que ie nomme auſſi ceux qui en ont eſté Miniſtres.

Le premier fut N. de Manna Boſque, apres lequel en ont eſté les ſuiuans. Mr. Iean de Boſque l'an 1542. Mr. de Mapais l'an 1543. les ſieurs Raphael Segueur, & Iacques de Lernan l'an 1545. les ſieurs Marquet, Hieroſme, & Sauerme l'an 1546. Mr. Barthe l'an 1547. Mr. Albus l'an 1549. les ſieurs Martiny & de Boſque le ieune, l'an 1551. les ſieurs Geoffre Brun & de la Valée l'an 1559. les ſieurs de Loſtau, Pierre Barthe, & Fleury de la Riuoire l'an 1561. Mr. Iean Boſque l'an 1567. Mr. Marſan l'an 1574. Mr. Saluart l'an 1582. Mr. Gaſpar Olaxe Eſpagnol qui cauſa de grands tumultes

dans cette Ville, preschāt vne doctrine qui n'estoit pas orthodoxe l'an 1592. Lambert Daneau personnage fort sçauant comme sa renommee, & ses escrits en font foy, l'an 1593. il mourut l'an 1595. Mr. Benoist Balaran l'an 1593. M. de Rotan l'an 1596. il mourut l'an 1598. Mr. Iean Iosron, l'an 1598. apres vindrent Mr. Philippe Dupin M. Iosias Daneau fils du susdit Lambert, mort l'an 1644. Mr. Paul Charles le vieux, premieremēt Professeur en Philosophie en Bearn, & apres en Theol. à Montauban, mort l'an 1649. Mr. Iean Verdier, iadis aussi Professeur en Philosophie à Montauban, & qui s'est retiré la presente annee pour estre Professeur en Theologie audit Montauban.

Ceux qui en sont à present sont les suiuans.

Monsieur Pierre Sauois, qui en est depuis long-temps, Mr. Raymond Gaches, & Mr. Louys de Iaussaud fils de Mr. Maistre Louys de Iaussaud Conseiller du Roy en la Chambre de l'Edit de Castres.

Pour faire la fin de ce Chapitre il ne sera pas hors de propos de desabuser ceux qui pourroiēt croire ce que quelques-vns auoient raconté au sieur de Lancre lors qu'il dit qu'on ferme les boutiques le Mecredy matin dans Castres pour celebrer la feste de Caluin, à quoy ie respons sans aucune animosité, que cette feste ne se celebre ny à Castres, ny en autre lieu du monde, mais qu'on ferme les bouticques les Mecredys icy, & ailleurs les Ieudys, pour aller aux Predications qui se font ces iours-la, comme estans le milieu de la sepmaine aussi bien l'vn que l'autre. I'entrerois plus auant dans ce discours & ferois voir par beaucoup de

raisons que c'est vne fable, mais sçachant bien que presque personne n'est de l'aduis du Sieur de l'Ancre, ie m'en deporteray pour le present.

De la Chambre de l'Edict, seante à Castres.

Chap. III.

LE merite de la Ville de Castres, obligea nos Roys à l'orner d'vne Chambre my-partie, qu'ils y ont tousiours voulu continuer, nonobstāt les importunitez de plusieurs autres Villes qui la desiroient & la desirent encore. Elle fut premierement à l'Isle l'an 1579. Et les Officiers qui la composoient, sont les suiuans. Ie ne mets point les Officiers Catholiques, parce qu'ils changent tous les ans.

Messire N. de Clausone, President.

Les Conseillers estoient. Mr. Me. Antoine Beranger, Sr. d'Arbieu. Mr. Me. N. d'Aures. Mr. Me. Iacques des Vignolles. Mr. Me. Richard d'Escorbiac. Mr. Me. N. de Banides. Mr. Me. Estienne de Molinier, Sr. de Tourene. Mr. Me. N. de Fatier. Mr. Me. Iean de la Mer.

L'Aduocat du Roy estoit Mr. Me. N. Boencōtre.

La Chambre fut apres tirée de l'Isle, mais elle y fut remise l'an 1581. & de là, elle fut transferée à Castres, l'an 1595. du mandement d'Henry IV. Elle print l'Hospital de Castres pour faire le Palais prés de la porte del Trauc, ses Officiers furent les suiuans.

Messire Philippe du Fresne Canaye, President.

Les Conſeillers eſtoient. Mr. Me. Antoine Beranger, Sieur d'Arbieu. Mr. Me. Richard d'Eſcorbiac. Mr. Me. Iean de la Mer. Mr. Me. Iacques des Vignolles. Mr. Me. Guy d'Arebaudouſe, Baron d'Anduſe. Mr. Me. François de Roſel. Mr. Me. Paul de Iuges. Mr. Me. Paul Courrech, & Mr. Me. N. Boucaud, Aduocat General.

L'an 1599, eſtoit Preſident, Meſſire Iacques des Vignolles, qui mourut l'an 1626. le 28. Octobre.

Et les Conſeillers eſtoient les ſuiuans.

Mr. Me. Guichard d'Eſcorbiac, qui mourut l'an 1606. Mr. Me. Paul de Iuges qui mourut l'an 1623. le 3. Ianuier. Mr. Me. Abel du Suc, qui auoit eſté Aduocat du Roy. Mr. Me. Samuël de Bonencontre. Mr. Me. Salomon de Faure. Mr. Me. Iean de Lacger, qui mourut le 4. Iuin 1624. Mr. Me. Guillaume de Ranchin, qui mourut l'an 1605. Et le 30. Iuillet. Mr. Me. Iacques de Cauaignes, & Mr. Me. N. de Boucaud, Aduocat General.

En apres vindrent. Meſſire Abel du Suc, Preſident.

Mr. Me. Iean Iacques de Peliſſon, Conſeiller, & Mr. Me. François de Roſel, Aduocat General.

La ſuſdite Chambre à ſouuent changé de demeure tant à cauſe de la contagion que pour autres ſujets. Car l'an 1623. elle fut à Beſiers, & reuint à Caſtres l'an 1630. Puis fut à Reuel & à S. Foelix, l'an 1632. & de là reuint à Caſtres, d'où elle n'a bougé du depuis.

Les Officiers qui y ſont à preſent, ſont les ſuiuans, outre Mr. Me. Iean de Charron, Conſeiller l'an 1641. qui ſe retira pour eſtre Preſident à Bourdeaux.

Meſſire Gaſpar des Vignolles, Preſident.

Mr. Me. Salomon de Faure, Conſeiller. Mr. Me. Louys de Iauſſaud, Mr. Me. Iacques de Ranchin, Mr. Me. Paul de Iuges, Seigneur du Bez, &c.

Mr. Me. Samuël d'Eſcorbiac. Mr. Me. Hercules de Lacger, Seigneur de Maſſuguiez. Mr. Me. Claude de Faure, Baron de Montpaon &c. qui occupe l'Office de ſon pere en ſuruiuance.

Mr. Me. Louys de Montclam, Sr. de Candiac. Mr. Me. Thomas d'Eſcorbiac, qui a l'Office de ſon pere en ſuruiuance.

Mr. Me. Pierre de Carlot, Sr. de Ceſterols. Mr. Me. Pierre de Iulien. Mr. Me. Iſaac de Brugeres.

Mr. Me. Claude de Iauſſaud qui a l'Office de ſon pere en ſuruiuance.

Mr. Me. Iacques de Ranchin, qui occupe auſſi l'Office de ſon pere en ſuruiuance.

Mr. Me. Pierre de Roſel, Aduocat du Roy.

A ceſte Liſte y a plus d'Officiers qu'aux precedentes, parce que la Chambre a eſté depuis accreuë de deux Conſeillers.

De la Nobleſſe de Caſtres, & de ſes Seneſchaux, Iuges ordinaires, & Iuges d'Appeaux.

CHAP. IV.

LA Ville de Caſtres eſt auſſi beaucoup conſiderable pour la grande quantité de nobleſſe qui fait ſa demeure dedans ſon terroir, comme on peut voir par le Catalogue ſuiuant dont ie rangeray les principaux par ordre alphabetique, pour n'eſtre

assez informé du rang que ces Seigneurs doiuent tenir.

Messire François Iacques d'Amboise, Comte d'Aubijous, le seul masle restant de l'illustre maison d'Amboise.

Messire N. de Voisins, Marquis d'Ambres.

Messire Louys de Bourbon, Marquis de Malause & de la Case, Vicomte de Leuedan, &c. duquel ie bailleray cy-apres la genealogie.

Messire Louys de Cardaillac, Lieutenant du Roy au haut Languedoc, Comte de Bioule, Baron de Montredon, Seigneur de Gais, Seneschal de Castres &c. descendu d'Antoine de Bioule, qui mourut en combattant vaillamment au siege de Perpignan sous François I. l'an 1541. ie bailleray sa genealogie cy-apres.

Messire Nicolas de Genibrouse, Seigneur de S. Amans, Ledeigues, &c. & Vicomte de Boisseson.

Messire N. de Gouuernet, Vicomte de Paulin, marquis de Mures.

Messire Guy Aldonce, de Guillen, de Castelnau, Clermont, Carmaing, & Foix, Marquis de Saissac, Cõte de Clermõt de Loudeue, Baron de Venez, &c.

Outre les susdits, nous auons à nos enuirons, les Vicomtes du Pujol, d'Embialet, & de Montfa, qui est de la maison de Lautrec, & duquel ie donneray la genealogie cy-apres.

Les Barons de Ferrieres d'Auterriue, de Senegats de Caucalieres, d'Aupoul, de Seruiez, du Contrast, &c.

On doit aussi beaucoup considerer les maisons suiuantes, comme Illustres & anciennes, mais ie n'obserue point d'ordre à les ranger icy, ne sçachant les rangs qui leur sont deus.

Monsieur le Baron de Verdale, de la maison duquel est sorty vn grand maistre de Malthe, Cheualier de l'Ordre, & Cardinal.

Monsieur de S. Germier de la maison de Tolose & de Lautrec, descenduë de celle du Comte Raymond, comme ie feray voir cy-apres par sa genealogie.

Monsieur Maistre N. de Thomas, Conseiller du Roy en la Cour des Comtes, Aydes & Finances de Montpelier, Baron de Carues, Seigneur de Roquecourbe, &c.

Noble Iean de Noël, Sr. de Massaguel, de la maison duquel est sorty vn Cheualier de l'Ordre Sr. de la Crousette, Gouuerneur de Castres, & Lieutenant de la compagnie du Duc de Montmorency.

Noble marquis de Gep, Seigneur de Sauuian, Lesert, la Crousete, Galibran, &c. Qui pour sa capacité & merite, fut deputé l'an 1641. de la part de Mr. de la Mothe & de la principauté de Catalogne, pour porter au Roy le pacquet de leur nouueau don à sa Maiesté.

La maison de Bouffard doit aussi estre mise parmy les illustres de cette Ville, tant pour les seruices qu'elle en a receu en la personne de Dominique & Iean de Bouffard, sieurs de la Grange, & de la Garrigue freres, comme nous auons fait voir ailleurs, que par le merite particulier des sieurs de Madiane & de la Garrigue qui en sont descendus, & qui continuent tousiours à luy rendre leurs seruices. Le susdit sieur de la Grange estoit homme fort sçauant, & auoit tres-heureusement marié les armes auec les lettres, car outre qu'il auoit con-

noissance de l'Astrologie, langues diuerses, &c. il auoit soustenu le siege de Sancerre, & prins la Ville de Castres sur les Corses & Albanois.

Monsieur le Baron de la Nogarede. Monsieur de Milsegle Marguarides, de la maison de Bone. Mr. de la Mothe d'Aures qui est de maison fort ancienne. Mr. d'Escroux de la maison de Baine. M. Vrbe de Noir sieur de Cambon.

Parmy ce denombrement de Noblesse, i'ay meslé quelques Gentils-hommes qui ne sont pas dans le Comté de Castres, mais parce qu'ils se tiennent fort prez de cette Ville, ie les ay considerez comme du lieu.

Des Seneschaux de Castres.

Apres auoir raporté les noms des Comtes de Castres, des Officiers de la Chambre, & de la Noblesse de ce pays, il ne sera pas hors de propos de raporter les noms de quelques Seneschaux de cette Ville.

L'an 1252. Guillaume de la Palu estoit Seneschal de Philippe de Montfort.

L'an 1307. & 1309. Noble Pierre Raymõd de Rupistano ou de Rabastens, estoit Cheualier & Seneschal d'Eleonor de Montfort.

L'an 1319. Eymon de Roguengade.

L'an 1338. Guillaume Speirat.

L'an 1368. Iean de Baine Seigneur Descroux.

L'an 1377. Bernard de Durfort Escuyer & Seneschal du Comte de Castres.

L'an 1409. Noble Robert d'Escroux.

L'an 1413. Messire Arrias de Saugnac Seigneur de Padiez & d'Ampiat estoit Seneschal de Iacques de Bourbon.

L'an

L'an 1428. Brenguié Galan.

L'an 1450. Messire Henry de Pompignac.

L'an 1566. Iean de la Palu.

L'an 1567. Nob. Pierre du Maine Sei. du Bourg, beau pere de Guil. de Guillot qui luy succeda.

L'an 1582. Noble Michel de Bayard, beau fils de Guillaume de Guillot Seigneur de Ferrieres.

L'an 1594. Pierre de Bayard son fils Seigneur de Ferrieres, son pere s'en estant despoüille.

L'an 1599. Iacques de Tolose & de Lautrec qui succeda au precedent, & mourut l'an 1616.

Apres en fut Iean de Perrin Seigneur de la Bessiere, & puis, Marquis de Tolose & de Lautrec, Seigneur de S. Germier, fils du susdit Iacques.

Et l'an 1638. en fut pourueu apres luy Messire Louys de ardaillac Lieutenant pour le Roy au bas Languedoc, Comte de Bieule, Seigneur de Gais, &c. qui en jouit à present.

Des Iuges ordinaires de Castres.

Il y à aussi à Castres vne ancienne Cour Royale de laquelle ie trouue que les suiuans ont esté Iuges, n'en ayant peu recouurer dauantage.

L'an 1307. Guillaume Vency estoit Iuge de la terre & Cour d'Eleonor de Montfort, & du Comte de Commenge qui auoit vn quint au Comté de Castres, & y tenoit vn Regent nommé Iean Valestre.

L'an 1346. Bernard de Caluomonte ou de Caumont estoit Iuge de Castres, selon vn acte passé entre Bouchard Comte de Castres, & les habitans de la Caune, *in hospitio turris Cauderiæ de Castris ipsius Domini Comitis.* Par lequel acte appert que le Comte logeoit à la Tourcaudiere, &

acte que i'ay veu il appert auſſi qu'il contenoit ſes archits, priſonniers, & Cour des Ordinaires.

L'an 1365. *Pet. Iſarni* eſtoit Iuge. l'an 1368. Alric Meianel, & Barthelemy de Albarupe eſtoit Iuge de Caſtres, ſous le Comte Iacques d'Armagnac. l'an 1377. N. Marauel. l'an 1380. Iean la Manhama.

L'an 1401. B. de Rouſtagny. l'an 1438. *Pet. Lemoſini.*

L'an 1409. *N. de S. Martino.*

L'an 1519. Iean de la Roche ſieur de la Trinque, & apres, Charles de la Roche ſieur de la Trinque.

L'an 1575. Antoine de Lacger, mort l'an 1591. apres lequel en fut par regence Abel de Rotolp, Sr. de Farguetes, &c.

Mr. Me. Iean de Lacger luy ſucceda, qui eſtant apres Cõſeiller en la Cour, ceda ſa charge à Mr. Me. Pierre de Lacger, qui dés long-temps exerce tres-honorablement ceſte charge, & à laquelle ſa probité & capacité ne donnent pas peu de luſtre.

Son Lieutenant eſt Monſieur Maiſtre Iean le Roy, ſucceſſeur des Sieurs de Leſcout, & Melon.

Des Iuges d'Appeaux.

L'Office de Iuges d'Appeaux eſtant auſſi ancien, j'inſereray icy les noms de ceux que ie trouue l'auoir exercé. l'an 1379. Pierre Boyer.

L'an 1412. Guillaume Galaupt.

L'an 1450. Bernard de S. Martin.

L'an 153·. Pierre Vilar, apres lequel fut Guy de Lacger, & apres cettuy-cy, Antoine de Lacger, qui apres fut Iuge ordinaire.

Abel de Rotolp, Sieur de Farguettes.

L'an 1598. Maiſtre Iean de l'Eſpinaſſe.

L'an 1623. Mr. Me. Iean d'Alary qui en iouit à preſent.

Les Genealogies de 8. illuſtres maiſons dont il a eſté parlé au Chapitre precedent, à ſçauoir, de Malauſe, de Bioule, de Monſa, & S. Germier, de Bayard, de Noël Sei. de la Crouſete, de Saiſſe, de Bretes, & Bouffard.

Chap. V.

Ayant en main 8. curieuſes Genealogies de 8. anciennes, & fort conſiderables maiſons de ce pais, i'euſſe creu leur faire tort, & à la curioſité publique, ſi ie ne les euſſe miſes dans cét ouurage.

1. *Geneal. à ſç. de la tres-noble & ancienne maiſon de Meſsire Louys de Bourbon, Marquis de Malauſe, Vicomte de Leuedan, Seig. de la Caſe, &c.*

Charles premier du nom Duc de Bourbon.

Iean 2. Duc de Bourbon.	Louys de Bourbon Eueſque de Liege.	Lovys baſtard de Bourbon Côte de Rouſſillon.

Charles Baſtard de Bourbon Vicõte de Leuedan.	Pierre Baſtard de Bourbon Baron de Buſſet.	Charles de Bourbon, Comte de Rouſſillon.

Hector de Bourbon Vicomte de Leuedan.

Iean Vicomte de Leuedan.

Anne, Vicomte de Leuedan.	Henry. 1. Vicomte de Leuedan.

Iean Iacques Vicomte de Leuedá. — Henry 2. Marquis do Malauſe.

I

Louys de Bourbon, Vicomte de Leuedan, en faueur duquel Lacaſe a eſté depuis peu érigé en Marquiſat.
Charlote de Querueno ſa fem.

Henry 3. — Magdeleine. — Henriete.

2. Geneal. à ſt. de l'illuſtre & ancienne maiſon de Lous de Cardaillac, Comte de Bioule, Seigneur de Gays, Montredon, &c. & Lieutenant pour le Roy au haut Languedoc.

Hugues premier de Cardaillac 1200.

Bertrand 1. de Card. Seig. de Bioule & la Capelle 1212. 1231

Hugues de Cardaillac ſieur de Bioule & la Capelle 1235. 1250, Soubirane de la Roche, & Raymond de Turene.

Guill. de Cardail. Eueſq. de Cahors 1209. mort 1234.

Bertrād de Cardaillac 2 ſieur de Bioule & la Capelle 1266. Almodis de Perigord ſa femme.

Bertrand de Card. 3 ſieur de Bioule. Comtor de Turene ſa premiere fem. ſeparée pour leur parenté 1280. Alix de Peyre 2. f.

Geraud de Cardaillac premier Sr. de la Capelle l'an 1292.

Bertrand de Card. 4. ſieur de Bioule l'an mil deux cens nonante neuf. Ermengarde de Lautrec.

Gerard de Card. ſecōd Sr. de la Capelle Mariual. mil deux cens 94.

Iean de Card. Arch. de Toloſe Patriarche d'Alexādrie qui fit l'an 1387. à ſes deſpens la cloche de Cardaillac à Toloſe.

Hugues de Cardaillac ſecond Sr. de Bioule. Iſabeau de Vic.

Bertrand de Cardaillac premier ſieur de la Capelle mil trois cens 19.

Bertrād de Card. 4. ſieur de Bioule l'an mil trois cens trente deux, & 1395. Cecile de Luſech.

Bertrād de Card. ſecond ſieur de la Capelle. 1339. Dauphine de Montal.

Bertrand de card. Baron de S. Cirq. mil quatre cés vingt vn, Souueraine d'Ebrard S. Supplice.

Hugues de card. 5. ſieur de Bioule 1405. Marg. de Monbrun.

Bertrād de Card. troiſieſme ſieur de la capelle.

Iean de Card. Baron de S. Cirq. 1448. Maſcarouſe de Rabaſtens.

Antoine 1. de Card. Seig. de Bioule. 1461. Ieanne Guerin.

Bertr. 4. de car. Seig. de la Cappelle. 1367 Dauſine d'Aurillac.

Raymond de Card. Seigneur de S. Cirq. mort l'an 1491. Iſabeau de Bouillac 1476.

Guillaume de card. Seig. de Bioule. 1501. Ieanne de Caufſade.

Gu'll. de card. Seig. de la Cappelle 1378. Mathée de Cornac.

Iacques de cardaillac, Baron de S. Cirq. Ieanne de Peyre. 1505.

Pier. de card. Seig. de Bioule 1521. Marg. de Card. fille de Raym. de Card. Seig. de S. Cirq.

Guibert de Car. Seig. de la Cappelle 1440. Bertrande Rob. de Lignerac.

Antoine de Card. Baron de S. Cirq 1560. Marguerite de Caumont.

Antoine 2. de card. Seign. de Bioule mort l'an 1542. Claude de Caumont

Aſtorc de Car. Seig. de la Cappelle 1477. Catherine de Gimel.

Antoine de Card. Baron de S. Cirq 1599.

Hector de card Sei. de Bioule mort l'an 1598.

Gilib. de card. Seig. de la Cappelle 1524.

Anne de Bourraſſier. | Marg. de Leuis, qui eut quatre fils, à ſç. | Ieanne fueil. | d'Arſ-

Geofroi de Card Baron de S. Cirq. Marqu. de Courſſan, | Ant de Card. en faueur duquel Bioule fut erigé en Comté, il mourut l'an 1622. dans Beaucaire reuenant du ſiege de Montpelier. | Ant de Card. Sr de la Capelle 1573. Victoire d'Aquino.

Marie des Voiſins, ſa F. morte en 1612. Meſſire Louys de Card. & Leuy, Comte de Bioule, Vicomte de Lautrec, Marquis dudit Card. Baron de Villeneufue, Gaix, la Bruguiere, Mõtredon, Pene, Seignalens, & Caſtelnau du Montmiral, Conſeiller du Roy en ſes Conſeils, Mareſchal de Camp en ſes armées, ſeneſchal de la Ville & Comté de Caſtres, & Lieutenant general pour ſa Maieſté au bas Langue doc. | François 2. fieur de la Cap. Mag. de Bourbon.

Lucrece d'Elbene ſa 1. femme.

Dame Marie Iſabeau de cheurieres, & de S. Chaumont ſa 2. femme, fille de Meſſire Melchior Mitte, de cheurieres & de S. chaumont. | Henry marquis de car. fieur de la cappelle.

Iean Louys de Card. Sr. de Monbrun.

François de Card. fieur de Manſe. | Eliſade Pluuinel. ſa f.

François de Cardaillac, Baron de S. Sernin.

Victoire de card. comteſſe d'Arcos en Portugal.

Outre les belles charges qui ont eſté poſſedées par la maiſon de Cardaillac, il y a eu vn de ceſte famille, qui a eſté grand Maiſtre des Arbaleſtriers, qui eſtoit vne charge ancienne auant l'inuention des armes à feu, reſpondant à preſent à celle de grand Maiſtre de l'Artillerie.

3. Geneulogie, à ſçauoir, de la maiſon ancienne de Toloſe, & de Lautrec, d'ou eſt deſcenduë la maiſon de Monſa, & de S. Germier, verifiée par actes, & par vn manuſcrit qui eſt au Conuent des Iacobins de Toloſe.

Raymond 1. comte de Toloſe.
Conſtance, fille du Roy Louys le Gros

Taillefer Vicomte de Bruniquel, & de Montcla. | Raymond 4. comte de Toloſe. Ieanne d'Angleterre. | baudoüin, Vicomte de Lautrec.

Raymond cinquieſme. Ieanne fille d'Alphonſe, comte de Poictiers. | Pierre Vicomte de Lautrec.

bertrand Vicomte de Lautrec, par moitié. | Sicard Vicomte de Lautrec par moitié.

Sicard Vicomte de Lautrec, par moytié.

bertrand Vic. de Lautrec, & Pierre de caraman.

Pierre Vicõte de Lautrec par huictieſme, ſeigneur de la bruguiere. | Iſarn Vicomte de Lautrec par huictieſme & ſeigneur de Venez & Montredon. | bertrand Vicomte de Lautrec, par huictieſme & ſeigneur de caſtelnau. | Amaury Vicomte de Lautrec, par huictieſme & ſeigneur d'Ambres.

Guill. Pier. V. de V. de | Philippe Vicomte de | La Dame de Vilars, & | brunette Vicomteſſe de

Laut. Seig. de Mótfa. Mad. d'Arpaion

Laut. Seig. de Mótredó. Helene de Laut.

Lautrec, Seigneur de Venez.

Alix de Laut. femme du Marquis de Mirepoix.

Lautrec, mariée au Vicomte de Narbonne.

Pierre, V. de L. Seig. de Montredon, & de Montfa.

Jean Seigneur de S. Germier.

Jean, V. de L. Seigneur de Montfa.

Guillaume Seigneur de S. Germier.

Antoine V. de L. Seig. de Montfa.

Pierre, baron de la bruguiere.

Philippe seigneur de Montfa.

F. Peirifica-de, Seig. de Montfa.

Simon seigneur de S. Germier. Marguerite sauguinete sa f.

Pierre, Seigneur de Montfa Dame Anne de Noel, sa f.

Pons, Seigneur de Montfa.

Bernard, Vicomte de Montfa. Marguer. de Vitrol.

Jean Seig. de Montfa, mort sans enfans.

Alexandre, baron de Montfa.
Antoine, seigneur de Veyre.
Jean Cheualier.
Louyse.
Renée.

François seigneur de S. Germier. brunette de Lordat sa f.

Jacques, Abbé de Gieu-cels.

Charles Seigneur du bosquet.

François, Abbé de Hambye.

Simon

Simon morr, ieune.

Isabeau de Combes Corbairan Seign. de S. Germier.

Antoine Conseiller de Tolose.

Iean seigneur de Massaguel.

Iacques Seign. de Massaguel apres la mort de son frere.

Antoine sieur de S. Germier. Ieanne de Varnige de Belesta.

Iacques sieur de S. Germier Marie de Lautrec.

Marquis de Tolose & de Lautrec sieur de S. Germier.

Marc-Antoine de Lautrec, sieur de S. Germier.

Paul de S. Germier, sieur de Durfort.

Isabeau de Lacger.

Louys. Iean. Iacq. Pierre Marie.

Marie fem. de Mr. Me. Pierre de Carlot, Seigneur de Cesterols & du Cayla, & Conseiller en la Chambre de l'Edict de Castres.

Margot, mariée au sieur du Caussé.

Lucrece, mariée au sieur de Gartoule.

Isabeau mariée au sieur de la Brunié.

Louyse.

La susdite Alix de Lautrec, femme du Marquis de Mirepoix, est releuée en bosse auec son mary, au Chasteau de la garde, prés de Mirepoix, auec ceste inscription.

Iou, & Alix de Lautrec,
Auen bastit aquest Castet.

I'ay aussi parlé d'vne Armoise de Lautrec, au Chap. des Cordeliers, où i'en ay baillé l'Epitaphe.

Il est aussi à noter que la maison de Montfa, a fondé le Conuent des Religieuses de Vielmur, sous cette conditiõ, qu'il n'y pourra auoir des Abbesses que de la maison de Montfa, fors qu'elles viennent à manquer.

4. Genealogie, à sçauoir, de l'illustre maison de Bayard.

Gilibert de Bayard, Baron de Brialle, & Secretaire des affats de François I. vers lequel lors qu'il fut prisonnier en Espagne, il fut enuoyé en habit de Cordelier, pour l'entretenir des affaires de son Royaume, & apres fut enuoyé en Ambassade par le Roy, pour espouser en son nom la Reyne Eleonor.

Robertet son frere, Eueque d'Alby.

Il estoit de Bourbonois, & allié des maisons d'Estrée de Sourdis, de Seneterre, &c. Et fit bastir les trois plus belles maisons de Bourbonnois & Auuergne, entre lesquelles sont Bricadet & Brialle.

Michel de Bayard, Baron de Brialle, & Ferrieres, & Seneschal de Castres.

Dame Marg. de Guillot, sa fem. aisnée des six filles de Guillaume de Guillot, & de Damoiselle Anne de Maine, (tante du Comte du Bourg l'Espinasse, & des Sieurs de Sauailan) duquel il auoit eu la charge de seneschal que ledit Guillot tenoit de Pierre de Maine Seign. du Bourg son beau pere.

Pierre de Bayard, Seneschal de Castres, Magdelene du Fresne Canaye, sa f. fille de Messire Phil. du Fresne Canaye, President en la chambre de l'Edict de Castres.

Louys de Bayard, Baron de Ferrieres. Dame Gabrielle de Montcam, sa fem.

Pierre. Michel. Frederic Cesar. Marie. Magdelaine.

Pierre de Bayard. Isabeau de Bayard.

Le susdit Guillaume de Guillot eut six filles, qui furent toutes richement mariées, à sçauoir Marguerite, au susdit Michel de Bayard, Claude au Sieur de Mirandel en Quercy. Françoise, au Baron de Saincte Fortunade, en Limosin, Françon à Monsieur de Breche, en Auuergne. Isabeau à Mr. du Caussé, & Marie, à Mr. de Poussenac en Bourbonnois.

5. Genealogie, à sçauoir, de l'illustre maison de Noël.

Noble Arnaud de Noël, & Raymonde de Marquier, de Castres, fille d'Alric Marquier, seigneur directe de la Croisete, Lesert, Boisseson, Cambonez, Castelnau, Belfortez, Galibran, Foncaude, &c. 1448.

Antoine de Noël.
Anne de Manent, sa f. 1516.

Vne fille femme du Sieur de Massals.

François de Noël. 1521.

Toutes ces pieces remarquables y furent miſes par feu François de Ranchin, Chancelier au College de Medecine de Montpelier, qui eſtoit fort curieux des antiquitez.

On void en outre d'autres pieces antiques par la ville, à ſçauoir des Aigles Romaines de marbre blanc prez le grand Temple & le Palais, & vn homme conduiſant deux leuriers, à la rue de l'argenterie il y a auſſi quelques inſcriptions antiques au Iardin de Monſieur Gariel Chanoine qui eſt homme ſçauant, & fort curieux de l'antiquité.

Il y a auſſi vn chemin dit de la nouuede qui vient de *via nouitia*, lequel mene vers Niſmes, & on void ſur ce chemin quelques antiquitez.

Prez de la porte dite le Pila ſainct Giles eſtoit anciennement vn Cimetiere des Iuifs, ou ſe voyoit cette inſcription Hebraïque ſous vn Harpocrate.

Leſcouchanethor.

On void auſſi dans Montpelier au logis du tapis verd vn ancien pilier de marbre ſur lequel y à quelques armoiries notables.

A vn Cimetiere hors la ville i'ay auſſi remarqué vn tombeau eſleué, tout couuert de fleurs de lis, que i'eſtime eſtre de quelqu'vn de la famille Royale de France.

Pour faire la cloſture de ces inſcriptions antiques, ie mettray icy vne trouuée depuis peu, fort auant dans vne montagne, qu'on coupa, à 6. lieuës de Geneue, pour faire vn nouueau canal.

Cæſ. Imp. Traiano. Hadriano Aug. P. M. trib. pot. coſ. III. P. P. Auenticum. I. XXXXI.

De Carcaſſonne.

Quoy que Graſalius, & Beſſe ſur les memoires de

de Bernard l'Eſtellat Chanoine ayent traitté de cette Ville au long, ie ne laiſſeray pas pourtant d'en parler, parce que i'eſpere de raporter en peu de paroles ce qui s'en peut dire de notable, & meſme quelques particularitez qui ne ſe trouuent pas dans leurs Liures.

Cette Ville s'appelloit anciennement Atax, prenant ce nom du fleuue, Atax, cet à dire, Aude, qui ſelon *Mela*, l. 2. c. 5. paſſe au pied de la montagne Noro, qui eſt à 3. lieues de Carcaſſonne, du coſté d'Aquilon, & ſe rend prez de S. Amans, ce fleuue prend ſon nom de l'oiſeau Atax, qui a quatre pieds, & ſe trouuoit iadis le long d'iceluy, & le mont Noro, ſignifie en Hebrieu, poſé en lieu haut, ce nõ luy ayant eſté donné du temps de Samothes fils de Iaphet, qui vint en ce païs l'an 2093. auant Ieſus-Chriſt, comme a remarqué Louys Paſqual en la partie 1. de ſon Tableau des Gaules, & ayant habité quelque temps le long de ce fleuue, ſa Colonie, qui fut appellée, les Atacins, alla fonder le bourg Atax qui eſt Carcaſſonne, ou paſſe encore vne partie dudit fleuue d'Aude, dans le canal nouueau qui luy fut fait.

En apres, à ſçauoir 550. ans auant la fondation de Rome, ce bourg fut fermé de murailles de petite pierre quarrée, dont on void encore quelques reſtes.

Apres quoy (ſelon les archifs de Carcaſſonne) vne Colonie Troyene eſtant venüe en ces quartiers, elle s'habitua parmy les Atacins, & fit baſtir en faueur de ſon Roy, le Chaſteau qui y eſt encore à preſent, où elle fit l'Arcenal de ſes dards, dont il reſte encor grand nombre audit lieu, & pour

lors cette Ville fut dite, *Carcaſſo Anchiſe*, Et fut dediée à Apollon.

D'autres donnent encore d'autres noms à Carcaſſonne, & d'autres Fondateurs, ce qui ſe peut tout accorder aiſement, ſi on conſidere qu'vne Ville ancienne eſtant ſouuent augmentée ou rebaſtie, chãge de nom, & prend celuy de ſon Reſtaurateur. Ainſi, il peut eſtre vray qu'il a pris nom d'vn Colonel nõmé Carcas qui fut enuoyé par Aſſuerus auec quatre autres pour peupler le Languedoc, ces quatre ayans donné leurs noms à Narbonne, Agde, Beſiers, & le vieux Montpelier, ce qui ſe trouue conforme à l'Eſcriture Saincte en l'Hiſtoire d'Eſter, & aux Archifs de ladite Ville.

D'autres le font venir d'vn Geant nommé Carcas, & d'autres d'vne Dame Sarraſine appellée de meſmes, qui eſt repreſentée en pierre ſur la porte dudit lieu, de laquelle Dame, il eſt parlé dans l'anciẽ Romã en vers, dit le Palais des Nobles Dames.

Et d'autres le font encore venir du mot Hebrieu, Carcan, c'eſt à dire, grace, ou preſent.

Elle fut enfin appellée. Gazagothorum, à cauſe que les Goths y apporterent toutes leurs richeſſes, pour la cõſeruatiõ deſquelles, Alaric leur Roy, y fit baſtir les hautes murailles de la Cité, & 60. groſſes & fortes Tours, ẽtre leſquelles y en a vne plus groſſe que les autres, où il mit les precieux meubles Moſaiques, richeſſes, Liures, & actes Hebrieux, tant ſur le papier de coton que ſur la toile, qu'il auoit apportez de Rome, & que les Romains auoiẽt pris du Temple de Salomon, comme i'ay dit ailleurs, à cauſe dequoy cette Tour eſt dite encore, la Tour du Threſor, mais ce Threſor fut apres trãſporté la pluſpart à Rauenne, & le reſte ietté dans vn puits qui reſte encore. On voit encore pourtãt parmy ſes Archifs, des actes, & Liures de raiſons Hebrieux, de ce Threſor eſt parlé dans Procope, Liure 3. de la guerre des Goths, & dans Ioſephe Liure 8.

Les choſes notables de cette Ville, ſont que Charlemagne y fit baſtir vne Egliſe Cathedrale & Philippe III. dit le Hardy, fils de S. Louys, fit fermer de murailles la Ville baſſe, l'an 1276

Prés de Carcaſſonne fut donnée vne fameuſe bataille, de Luyba, Roy des Viſigoths, contre Gontran, & Aribert fils de Clotaire, en laquelle ſelon Roderic, Archeueſque de Toloſe, les François perdirent, 60. mille hommes, & Luyba demeura paiſible Roy de Gothie.

Apres quoy Charlemagne ayant eu pour partage l'Aquitaine, & Gothie, chaſſa les [illegible]s de Carcaſſonne, & fonda pluſieurs Egliſes de ce pays, & entre autres, celle de S. Nazaire, & y eſtablit vn Siege Epiſcopal, en faiſant Eueſque, Roger, puis aſſiegea Narbonne, & fonda l'Abbaye de la Graſſe & erigea diuers Comtez, & entre autres, Torſin ſon parent pour Comte de Toloſe, & fit Narbonne Duché, luy ſouſmettant le Comté de Caſtres, & de Carcaſſonne, ſelon Chaſſanée, Liur. 5. *conſid.* 46. *de gloria mundi.*

De ce lieu eſtoit natif *Terrentius Varro*, fameux Poëte, & Philoſophe, *Gothofredus* qui a fait vn Liure, *de Amoribus*, & pluſieurs autres grands perſonnages.

ROOLLE DES PRINCIPAVX CABINETS curieux, & autres choſes remarquable, qui ſe voyent ez principales villes de l'Europe. Redigé par ordre Alphabetique.

Parce que la plus part de ceux qui voyagent paſſent en diuerſes Villes ſans voir les raretez qui y ſont, pour auoir ignoré qu'elles y fuſſent, i'ay dreſſé ce petit recueil en leur faueur.

Auignon.

LES Cabinets de Mr. Teſtacy, de Mr. de S. Remé, de Mr. Ribere ou Ribenc Medecin, de Mr. Henry le Beau, de Mr. Deſanobis, du ſieur Giles Barre Chirurgien Italien, & de Mr. Gonis Aduocat.

Angers. Le Secretaire de Mr. l'Eueſque d'Angers, celuy de Mr. Chaudet l'Apotiquaire, de Mr. Oſſan Aumoſnier de Mr. d'Angers (qui eſt conſiderable principalement pour les Medailles) & celuy de Mr. Menard Preſtre ſeculier, ou il y à beaucoup de tableaux, & Liures rares.

Agen. Mr Girardin Chanoine de l'Egliſe Cathedrale, & celuy de l'Abbé de Flamarens & du Port ſaincte Marie.

Aix. Mr. Eſpagnety, Conſeiller, celuy de Mr. Perier, Abbé de Guiſtres, & Conſeiller, & celuy de Mr. Borilly duquel les principales raretez ſont enoncées dans le Mercure François, parce qu'il fut viſité par le Roy Louys XIII. en memoire de-

quoy il luy donna le Baudrier de ſon ſacre.

Entre les rares choſes qu'on void chez luy, il y a vn Cyclope, & vne pierre qui peſe 50. liures qui tomba du Ciel, & bruſla long-temps la terre, & les pierres de ſes enuirons.

Arles. Mr. Agard Me. Apotiquaire.

Anduſe. Mr. Iean, Me. Apotiquaire commence vn cabinet de curioſitez.

Anuers. Les Sieurs Gaſpar Geruatius, Iacobus Edelheer & François Gouban.

Alby. Mr. de Ludos Eueſque d'Alby à beaucoup de tableaux & Liures tres-rares.

Le ſieur Eſtienne Trapas, Chanoine de S. Saluy, à ramaſſé 300. tableaux exquis, 3000. Volumes la pluſpart rares, beaucoup de Manuſcrits, Tailles douces curieuſes, coquillage, medailles, reliefs antiques, &c. Mr. Couplet, Peintre de Mr. l'Eueſque d'Alby.

Auch, en Gaſcogne. Mr. Bedou.

Arſerac, en Bretagne. Mr. le Marquis d'Arſerac.

Abbeuille. Mr. de Launay.

Amſterdam. Le magaſin des Indes.

Autun. Mr. Thomas, Chantre & Chanoine en l'Egliſe de S. Lazare, curieux de medailles.

Basle. Mr. Iſelem, & le cabinet de feu Felix Platerus, docte Medecin.

Barcelone. Don Alphonſo Perez, Profeſſeur en Philoſophie.

Bourdeaux. Le cabinet de feu Mr. Trichet Aduocat, celuy de Mr. le Preſident Charron, pour les Liures, celuy de Mr. le Preſident Daffis, des Chartreux, & du ſieur Maugrain Marchand.

Bruxelles. Otto Zulius Ieſuite.

Blois. Mr. Morlieres, Mc. Orologeur. Le Iardin du Roy.

Beſiers. Mr. le Iuge Garnier. Mr. de Cabrairoles, ſieur de Villespaſſans, Iuge Criminel. Mr. Rouſſet Prieur, & Mr. Petit Ingenieur.

Beaumont de Lomagne, en Gaſcogne. Mr. Faleſe. Bourgeois.

Bergerac. Mr. Brun, Mc. Apotiquaire

Bologne. Le cabinet de feu Vlyſſes Aldrouandus, Medecin.

Baſas. monſieur Coſage, Gentil-homme.

Chaunes. Mr. le Duc de Chaunes.

Caſtelnaudarry. Mr. Pierre Iean Fabry, Medecin Chimique.

Cahors. Mr. Dominici. Mr. Baudus, Aduocat, iadis Conſeiller au Preſidial. Mr. Marſelian Bourgeois.

Carcaſſonne. Mr. de Puechnautié. & Mr. Charmois, Secretaire de Mr. de Schõberg, qui à beaucoup de beaux tableaux originaux.

Caſtres. Mr. Mc. Pierre de Fabry, Procureur General en la Chambre de l'Edict. Mr. Iean Alegre, Aduocat fort curieux de Liures, Carthes, Geographiques, miroirs, &c.

Les curieux verront auſſi dans Caſtres vn excellent tableau du Titian ſur le bois (appartenant à Mr. Mc. Paul de Iuges, Conſeiller du Roy en la Chambre de Caſtres) qui repreſente vne femme nuë qui ſe peigne, & vn Eunuque qui luy preſente vn miroir. Et chez Mr. de la Gaſquerie vne eſpée fort large d'acier de Damas, grauée l'an 320. de Ieſus-Chriſt, c'eſt à dire depuis 1329. ans, ſuiuant cette inſcription, qui ſe lit ſur ſa lame en lettres anciennes dorées.

Nec vis Herculea me terruit vnquam, dum Conſtantini magni firmarem Imperium. Theogonias. 320.

Et au reuers. *Vtrique nomen peperi, & Alexandro magno, & maximo Cæſari.*

Sous cette inſcription y a vn eſcuſſon couronné party d'vn Eſchiquier, & d'vne demie Aigle.

Il y a auſſi des inſcriptions ſur la poignée, mais elles ſont modernes, y ayans eſté miſes lors que le ſieur de la Gaſquerie, à qui elle appartient, luy fit faire ladite poignée.

Chartres. Mr. le Grand Archidiacre.

Clermont de Lodeue. Mr. d'Auſſatieres, Bourgeois.

Craco, capitale de Pologne. Nobilis Georgius Oſlenis Ky.

Delfe, en Holande. Mr. de la Riuiere, Miniſtre.

Sainct Denis. Le Threſor de S. Denis.

Dreux en Perche. Mr. Caillé, Chanoine de l'Egliſe de S. Eſtienne qui eſt dans le Chaſteau.

Dijon. Mr. Figean, Maiſtre des Comtes, & Mr. Boyer, Conſeiller au Parlement, qui eſt curieux de Liures rares.

Einc[illegible], en Holande. D. Paludanus, Chirurg[illegible]

[illegible]. La Galerie du grand Duc.

Figeac. Mr. de Pradines, pour les Venins & Antidotes.

Geneue. Mr. le Baron de Seue. Mr. Petitot, Medecin. Mr. Fromen Horologeur. Mr. de Herſy Bourgeois. Mr. Riual, Orfeure. Legaré Orfeure. Mr. Rebour, Bourgeois. Eſtienne Pelet, Sculpteur, & la Piemante dit Pournas.

Grenoble. Monſieur Scarron Eueſque de Gre-

noble, & M. L'Aigneau.

Hueſca en Eſpagne. Dom Vincentio Iuan de l'Aſtanoſa Segnor de Figuaruelas.

Leyden. Le Theatre anatomique.

Limoges. Mr. Croiſié curieux de plãtes & fleurs rares, & Mr. Lafon Medecin.

Lisbone en Portugal. Le magaſin des Indes.

Lyon. Mr. de Lierges Lieutenant Criminel, Braguete Operateur Italien, Mr. Pontus Bourgeois, Mr. Gras Medecin, Mr. le Beau Mathematicien, Mr, l'Aduocat du Roy, & Mr. le Conſeruateur.

Londres Capitale d'Angleterre. Monſieur le Duc de Bouckingan, Iean Tredeſquin, à la maiſon des oiſeaux.

Lauaur. Monſieur l'Eueſque de Lauaur.

En Lithuanie. Le Duc Ratziuil.

Montpelier. Le Cabinet de feu Mr. François de Ranchin, Chancelier de l'Vniuerſité, & celuy de feu Laurens Catelan Apotiquaire, le premier pour les antiquitez, & le ſecond pour les choſes naturelles, le Cabinet de feu Mr. de Teillan Conſeiller, pour les medailles & Statues, celuy des Ieſuiſtes, celuy de Mr. Gardel Notaire, pour les medailles &c. & celuy de Mr. Maigret Bourgeois, pour les medail. poiſſons & coquillage, & le Iardin du Roy.

Marſeille. Mr. Cormier Aduocat, & Mr. Vias Bourgeois.

Montauban. Mr. Thomas pour les Liures, & Mr. Pierre de Iehan, pour les raretez & plantes.

Mantouë. Le Duc de Mantouë.

Mont Marſan en Gaſcogne. Mr. Dulamont Maiſtre Chirurgien.

Mende.

Mende. Mr. de la Grange Gentil-homme.

Moiſſac. Mr. Iean Chambert Chanoine de S. Pierre.

Naples. Mr. Ferrante Imperato Medecin.

Narbone. Mr. Graindorge Medecin qui a acheté celuy de feu Mr. Leonard Aduocat, Mr. le Barõ de Fabreſat qui à acheté celuy de Mr. Garrigues. Madame de Sorgues, le tableau du Lazare qui eſt dans vne Egliſe.

Nantes. Mr. Guillemin Maiſtre Apotiquaire.

Nuremberg. Hanſin off. Patritius.

Niſmes. Le Cabinet de feu Mr. Paladan. Mr. Caluiere, Mr. Tournier, Mr. Caſſagne, Conſeiller au Preſidial, qui a celuy de feu Charles Caſſagne Medecin, Mr. Guiran auſſi Conſeiller, il y a auſſi vn Amphitheatre à Niſmes, & autres antiquitez.

Nancy. Mr. Rignol Bourgeois, curieux des miroirs & perſpectiues.

Ochsford. Le Cabinet public.

Orleans. Mr. Tardif Chanoine de ſaincte Croix.

Pau en Bearn. Mr. de Luſſan Medecin.

Paris. Le Cabinet du Roy, celuy de Mr. le Duc d'Orleans, la ſalle des antiques, celuy de Mr. Gau pour les antiquitez, celuy de Mr. de la Brillere & du ſieur Gabarry pour la peinture, celuy de feu Mr. du Mouſtier, de Mr. Petau Conſeiller, de feu Mr. Pré de Segle, de Mr. Robin Chirurgien, & de Mr. Conard pour les coquilles & fleurs, des trois Meſſieurs de Morin, de Mr. du Val Medecin, de Mr. Bachelier pour les plantes, de Mr. Nicolai pour les papillons, de l'Abbé de ſainct Ambroiſe, de Mr. Nodin Chirurgien, de Mr. Peſcher, de Mr. Nodin Apotiquaire, de Loiſelier Magnin, de Tribou, du

petit Patiſſier vis à vis de S. Germain, de l'Abbé Lumagne pour la peinture, de Mr. Henry Brodeur & valet de chambre du Roy, de Mr. Mouſſeau Preſident au grenier à ſel, de Mr. de Liancourt pour la peinture, de Maiſtre Eſtienne Sculpteur Geneuois logé au fauxbourg ſainct Germain, de Mr. de Villiers Marchād de la rue S. Denis, de Mr. de Bretōuilliers & de Mr. Feydeau Chanoine de N. Dame.

Peſenas. Mr. Bourrier Medecin.

S. Priuas pres de Niſmes. Le Cabinet & machines, de feu Mr. de S. Priuas.

Poitiers. Mr. Conſtant Maiſtre Apotiquaire curieux des plantes, & ſerpens, Mr. Raffou Medecin.

Plermel en Bretagne. Le Lieutenant du Roy.

Piſe. Le Magaſin de la Ville ou il y a vn tronc de Xilaloë peſant cent liures.

A *Pamiers.* Mr. de Claucrie Aduocat, curieux des fleurs rares.

Rome. Le Vatican, le Cabinet de Marquiſe Iuſtiniano, de Franc. Angelanus, & du Prince à Ludouiſio.

Rhodez. Mr. l'Eueſque de Rhodez, & Mr. Veiriere Lieutenant criminel curieux de Liures.

La Rochelle. Mr. Flanc Miniſtre, Mr. Hamelot Medecin, & Madame Moriceau curieuſe de coquillage.

Rouillac. Mr, le Marquis de Rouillac, curieux de papillons, &c.

Saumur. Mr. Liger, Maiſtre Apotiquaire. Mr. le Clerc, & Mr. d'Huiſſeau Miniſtre.

Sarragoſſe. L'illuſtre Sieur Dom Franciſco Ximenes de Vrreca, Chatelain du Roy d'Eſpagne, & Cronologique d'Aragon.

Seles, en Berry. Mr. de Bethune.

Soreſe, prés de Caſtres. Mr. Bonery, Camerier de Soreſe.

Sauinhac, en Roüergue. Madame de Sauinhac.

S. Brieu, en Bretagne. Mr. de Beauchamp.

Sgneguien, en Pologne. Mr. l'Arch. Deſgneguien.

Tours. Mr. Aubin. Mr. Girard, Eſcuyer. Mr. de Viliers, Conſeiller au preſidial, curieux de plātes, & de fleurs, & Mr. Buyſard Bourgeois.

Troyes, en Champagne. Mr. Bonhomme Chanoine.

Toloſe. Mr. Me. N. de Puimiſſon, Conſeiller. curieux de medailles, & tableaux. Le cabinet de François Filhol, Hebdomadier de l'Egliſe Sainct Eſtienne. Mr. Clemens, Chanoine de S. Eſtienne. curieux des fleurs. Mr. Catel Official. Mr. Paucy, Conſeiller. Mr. de S. Ipoly, pour les eſmaux anciens. Mr. Roc. Le cabinet de feu Domairon, Cordelier. La Bibliotheque enchaiſnée des Cordeliers. Mr. de la Bourgade, Chanoine. Mr. Dirat, Sacriſtain de S. Eſtienne. Mr. Charles Pradié. Mr. Boutonnier. Mr. de Freſals, Conſeiller Clerc. Mr. du May. Mr. de la Combe, Audiencier à la grand Chambre, & Mr. Nicolas Choiſy, marchand.

Targos, en Catalogne. L'Hermite de Targos.

Veniſe. Il Venermino. Le Threſor de S. Marc.

Verone. Mr. Pena, Me. Apotiquaire. Calceolarius auſſi Apotiquaire.

Valence en Eſpagne. Mr. Ribaldo peintre.

Vane en Bretagne. Le Baron du vieux Chaſtel.

Villefranche de Roüergue. Mr. Durand, curieux de medailles.

Xaintes. Mr. Samuël Veiret, Me. Apotiquaire, & Mr. Ruuion.

Catalogue des choſes rares qui ſont dans le Cabinet de Maiſtre Pierre Borel Medecin de Caſtres au haut Languedoc.

Edition 2. augmentée de beaucoup.

Inſcription qui eſt ſur la porte du ſuſdit Cabinet s'adreſſant aux curieux.

Siſte gradum (curioſe) hic enim orbem in domo, imo in Muſæo, id eſt microcoſmum ſeu rerum omnium rariorum Compendium cernes, in eo ſtans regiones omnes momento luſtrare poteris, cameterium forſan vocabis, cum multa cadauera contineat, ſed dic potius campos Eliſæos, vbi mortua felici tranquillitate fruentia reuiuiſcunt vel licita necromantia reſurgunt, vel dic Herculis trophæa hic iacere, cum ſerpentum exuuias, oſſaque gigantum videas. hic tibi Dei & naturæ opera lubenter demonſtrantur, hic multa quæ ars affabre finxit tam liberalis & mechanica quam chimica, hic res ſuas exoticas America, & ſua monſtra tibi pandit Africa, aſt hic ferocitatem depoſuerunt, videbis enim ſine noxa baſiliſcos ſerpentes, dracones, remoras, lamias, & gigantes, hic mare tibi piſces ſuos rariores, aer aues, ignis opera, terra mineralia offerunt, hic fructus peregrinos multos cernes quos intonſtantia maris furto laudabili è partibus ignotis orbis, conſtantes reddidit, & ex ignotis notos, hic viſcera terræ & aquæ panduntur, vniones & adamantes in matricibus ſuis tibi offeruntur, hic tandem rara multa antiquitatis monumenta

quæ nec Iouis ira, nec ignes,
Nec potuit ferrum neque edax abolere vetuſtas.

Hæc omnia paruo in loco continentur, & ſine chao piſces aerem habitant & inimici iunguntur, hæc omnia, vt

& quæ ſequenti continentur catalogo, videbit curioſus qui huc accedere dignabitur.

Grandiaque effoſſis, mirabitur oſſa ſepulchris.

Prouerbes chap. 24. verſ. 4.

Par ſcience les Cabinets ſeront remplis de toute cheuance preticuſe & delectable.

Raretez de l'Homme.

LOmoplate ou os de l'eſpaule d'vn Geant peſant trente cinq liures, & ayant quatre pams de haut & ſept de large. Vn monſtre à 2. teſtes.

Deux dents de geant groſſes comme la moitié du poing. Des pieces de Mumie ou corps embaumez des Egiptiens. La pierre de grauelle. La peau, Creſpine, ou coeffe qui enuelope les enfans dans le ventre.

Des beſtes à quatre pieds.

Vn Crocodile long de neuf pieds Vn grand Lezard des Indes, long de quatre pieds. Vne belle Tortuë de Catalogne. Vn chat à deux teſtes. Vne grande corne noire, ridée, & vn peu courbée, longue de quatre pams, que les vns diſent eſtre du Pacos, animal qui porte le beſoard, les autres de gaſelle, & les autres de licorne Ethiopique. Le Crane d'vne beſte incogneuë, ayant les futures eſleuées en forme de creſte. Deux autres ſortes de Tortuës. Vne hermine. Vne corne d'agneau d'Ethiopie. Vne corne de Chamois. Vne piece de vraye corne de Licorne. Dents de Licornes minerales. L'os du cœur du Cerf. Des pierres de Beſoard. Du Caſtoreum. Du pied d'Elent. De grandes dents de Sanglier. Des eſpines de Porc eſpi, entre leſquelles y en a de fort longues & vne de triangulaire. De corne de Rhinocerot.

Des oyſeaux.

Vn Phœnicoptere, ou Flamand, oyſeau rare, haut de neuf pams, & qui à le plumage de couleur de feu. Le bois ou s'engendrent les Oyes d'Eſcoſſe, qui naiſſent de la pourriture des nauires, l'aiſle & le bec d'vn de ces oyſeaux. Le bec de l'oyſeau pocheou cueiller. Le bec de la Cigogne, & de loyſeau de Paradis, de la Gruë, & du Phœnicoptere qui eſt fort gros, & fait en crochet. Les griffes d'vn Duc Royal, & d'vn Aigle. Vn crane de poule monſtrueux. Vn œuf d'Autruche. Vne peau de Vautour. De plumes de pluſieurs oyſeaux rares des Indes, comme poules de Guinée, & autres. Vne piece du nid des Halcions. Trois fort grandes ongles d'oyſeaux rares.

Des Poiſſons, & Zoophites de mer.

L'eſpée de mer, ou bec du poiſſon Empereur, dit, Xiphias, ayant quatre pams de long. La ſcie de mer longue de trois pams. Le Zigæna, Libella, Baliſta, Marteau de mer, ou poiſſon Iuif. La queuë du Renard de mer, ou Ramard, longue de 7. pams. Vn veau Marin. La teſte d'vn Dauphin. La coquille, & teſte d'vne Tortüe de l'Iſle ſaincte Helene, ayant quatre pams de long, & 3. de large.

Vn porc de mer, dit Capriſcus. Autre porc de mer, dit, Centrina, ou Humanthin. La Torpille poiſſon rare qui engourdit la main du peſcheur. La Remore qui arreſte les nauires. Le Lieure de mer. Le Chat de mer.

Le Rat de mer. Le Coq de mer ou Charpentier, poiſſon duquel les os repreſentent tous les inſtrumens d'vn Charpentier. Vne piece de la peau de la Balene. La peau du Chien marin. Vne coſte

de Balene. Vne plume ou membre viril de mer. Vn Concombre de mer. Vn Homar ou grande Eſcreuice marine, ayant chaque pate plus groſſe que les deux poings. Vne Langouſte de mer. Vn Malernat ou poiſſon du vent dit ainſi, parce qu'il ſe tourne touſiours du coſté qu'il fait vent, meſmes eſtant mort. Vne petite Cigale de mer. Autre Cigale de mer dite, Nympha ou tettix. Vn Scorpion de mer. Vn cœur de mer dit Briſſus ouſpatagus. Vn os de l'eſpine d'vn Dauphin. Vn Diable de mer ou Galanga. vne ongle de Chauueſouris de mer. Trois ſortes d'eſponges naiſſantes ou en fleur. Pluſieurs Eſtoiles de mer petites & differentes. vne fort grande Eſtoile de mer. Autre dite Soleil de mer. Diuers Heriſſons de mer grands & petits, auec eſpines & ſans eſpines. Trois eſpines longues comme le doigt d'vn poiſſon rond fort rare apporté de la terre ſaincte. vne Grenade de mer. Des Hermites de mer de diuerſes ſortes. vne dent de Lamie blanche comme Iuoire, & toute dentelée à l'entour. des ſtincs ou Crocodilles terreſtres. Deux dents d'vn grand Cheual marin groſſes comme le bras & longues preſque d'vn pam. Vne bague de meſme matiere. Diuers Cancres grans & petits. De grãdes dents de poiſſons de riuiere. Deux trompettes ou aiguilles de mer differentes. Du ſperme de Balene. Diuers Hippocampes ou petits cheuaux marins entiers. Des Couteaux de mer. vne machoire de poiſſon, à pluſieurs rangs de dents mouſſes. Vn poiſſon appellé vne Damoiſelle de mer. Petits poiſſons, dits, Croix de mer, qui ſemblent de pierrettes rondes griſes, ayans comme vne eſtoile par deſſus, & vn pertuis par deſſous.

Deux meres Perles, ou Nacres de la mer Mediterranée, dont l'vne contient pluſieurs perles qu'on void en leur matrice. La mere perles de la Mer Oceane.

Deux coquilles dites Conchæ cælatæ, qui ont par tout l'eſclat des perles Orientales. Autres brutes, c'eſt à dire ſans polir. vn gros Limaçon perlé, & repreſentant toutes couleurs. vn gros limaçon tacheté de noir comme jayet, & le reſte eſtãt de couleur de vraye perle. vn autre aſſez gros tout tacheté de verd & de couleur de perle, & vn autre de meſme groſſeur qui eſt de couleur de perle, & a deux rangs de taches vertes qui ſemblent des Eſmeraudes, & vn cercle de couleur de lait en ligne ſpirale. Autre gros perlé ayant vne ceinture noire auſſi en ligne ſpirale. Deux autres petits, dont les taches noires ſont ſi bien rangées qu'vn Geometre n'y ſçauroit obſeruer de plus belles proportions. vne belle coquille aſſez plate & longuette retirant au genre des chamas qui eſt encor plus eſclatante & rare que toutes les precedentes, n'y ayant point de pierre pretieuſe qui ſoit ſi belle, ny de couleur qu'elle ne repreſente. Concha vmbilicata, grande coquille qui finit en forme de nombril. Conchilium grande coquille rare. Concha cylindroides, coquille faite en forme de cylindre, & qui naturellement eſt tres bien tabiſée. Concha imbricata, groſſe coquille qui ſemble vn toit, eſtãt comme couuerte de tuiles rengez l'vn ſur l'autre. Diuers buccinums grands & petits ou coquilles des Tritons de pluſieurs eſpeces. Porcelaines ou Conchæ venereæ de diuerſes ſortes grandes & petites

petites marquetées, & entr'autres vne tachetée comme de picote, vne autre griſe, & vne finiſſant en limaçon, autres fort agreablement tachetées, & autres de fort blanches, approchant cette coquille à l'oreille on entend le bruit de la mer. vne fort grande & belle Porcelaine ſeruant de gondole, & vne autre mediocre tres-rare, & couuerte naturellement de Characteres Hebrieux, Syriaques, Grecs, Latins, & de toutes autres langues. Pinna biſſifera, grande coquille nacrée, & rouge dedans comme ſang, longue de trois pams, & large d'vn. Vn peu de la ſoye de met, qu'elle porte. Petits pinnas de meſme forme. vn gros Limaçon long blanc ayant de lignes rouges & noires. Deux oreilles de mer, coquilles qui ont la couleur des perles, & reſſemblent aux oreilles humaines, & meſmes ſont pertuiſées naturellement. vne coquille dite remore, ou vray nautile ayant la figure d'vne Galere. vne coquille petite blanche enuironnée de boſſetes. Autres dites Tigres de mer, tachetées de points noirs & roux bien rangez. Autres dites rats de mer. coquilles dites couteaux de mer. Diuerſes coquilles rares ſans nom, coquilles dites Entali & dentali, qui ſont la logete de certains vers, les vnes ſemblent de petites cornes, & les autres de trompettes. Chamæ ſorte de coquilles. Pectoncles grands & petits, & pluſieurs autres petites coquilles tres-rares. Autres petites de toutes couleurs & marbreure, & meſmes de tranſparentes. Turbines ou ſabots de mer diuers. Murex marmoreus ou pourpre, c'eſt vne groſſe coquille peſant neuf liures qui reſſemble dedans à du marbre blanc. Deux Murices triangulaires, ou autre eſpece de pourpre

rougeastre dedans, & couuert de grosses & longues pointes. Plusieurs petits pourpres aussi couuerts de pointes tres aigues. Toutes coquilles communes de mer & de riuiere, comme moules, huistres, &c. Coquilles tres petites de plusieurs façons, dites à Agde du Babotum. Coquilles dans les cauitez d'vn roc qui n'en peuuẽt plus sortir, s'y estans augmentées en grandeur. Autres enchassées dans la pierre. Autres petrifiées. Coquilles, dites, pantheres à cause de leurs taches rousses. Lepades ou œils de boue, qui sont des coquilles faites comme vne terrine. Deux coquilles ayans vn bec crochu, & fort polies dedans. Des coquilles armées despines ou deffenses. Limaçons de mer de toutes sortes, & de blancs comme neige, de fort longs, & de tachetez en tres bel ordre. Coutoyes de Bourdeaux. Coquilles striées, rugosæ, & d'autres esllabourées naturellement, & ouuragées de diuerses sortes. Rochers de coquilles naturels Limaçons ayans vn trou profond en vis comme vn nombril. Limaçon, dit Pentedactilos. Turbines auriti. Concha longa. Concha echinata. Tellines ridées, vne oublie de mer, vne coquille dont les taches font la figure d'vne fleur de Lys, & vne boiste de petit coquillage rangé en forme de fleurs & autres figures.

Autres choses marines.

Plusieurs sortes de feves de mer, ce sont les portes de certains limaçons, & mesme i'en ay dans leur matrice. Pila marina ou paume de mer. Bourses ou matrices de mer, rousses & noires. Rose ou œillet de mer. Vnguis odoratus, coquille de la mer rouge. Corallines diuerses. Tous Coraux. Soye

de mer. Ambres diuers. Bechuts. Mousses marines. Raisins de mer. Ossements de Sepia.

Insectes & serpens.

Vn serpent des Indes marin, Vn Dragon ou serpent volant escailleux, long de quatre pieds. Vne piece de la peau d'vn serpent qui estoit long de quatre canes & gros comme vn homme. Vn Basilic. Deux ongles & la dent d'vn Dragon, du sang du Dragon. Plusieurs raretez touchant les insectes, Papillons rares, limaçons terrestres, & autres choses. Stercus lacerti qui sert de fard. Deux Salemandres. La despoüille des serpens & du crapaut. Plusieurs Cerf-volans, l'insecte licorne.

Des plantes, & premierement des bois & racines.

Vne petite cane ou ionc d'Inde. De la cane qui porte le Sucre. Vn Guy de chesne tout entier auquel on void le bois du chesne qui s'y tient. Du Iouca racine dont les Indiens font le pain. De l'ebene en tronc. La rose de Hierico. Le vray Cassia lignea ou cinamome des anciens. Le vray bois d'Aloës. La terra merita. Deux racines, se perçans & trauersans naturellement. De toutes sortes d'autres bois & racines qui sont au rang des drogues, comme guayac, sarsa pareille, costus, imperatoire, angelique contraierua, zedoaria, gingembre, &c. Du bois de la Chine tout damasquiné naturellement. Des sandaux. Du bois Nephritique, qui mis dans l'eau, la rend de toutes couleurs. Vne racine marine noire semblant vne grosse chenille qui a plusieurs pieds.

Des fueilles.

Trois mille plantes en herbier sec, & rengées par ordre alphabetique, & en outre. Le Fungus stel-

latus plant animal, fait en forme d'eſtoiſe, & reluiſant la nuict, duquel i'en ay pluſieurs. Le matagot herbe des ſorciers. Le cedre du liban. Toutes les lunaires. La fueille & fleur de cane d'Inde & palmier. L'Herbe diuine ou thea, qui infuſée dans du vin, & donnée à boire, fait qu'on ſe paſſe long-temps de dormir ſans incommodité.

Des fleurs.

La fleur de jaceâ pinea qui ſemble vne pigne. La fleur de la paſſion. La fleur de Muſcade. Les fleurs Eternelles, ou ſtechas citrin.

Des gommes & liqueurs.

Toutes gommes des boutiques, & entr'autres celles de Gaiac, gomme laquebdellium, mirrhe, ſtorax, benioin, euphorbe, &c. Le vray baume.

Des ſemences ou graines.

Toutes ſemences des boutiques, & en outre. La graine de fougere. Bamia moſcata, qui eſt faite comme la ſemence de mandragore, & qui ſent fort bien l'ambre ſi on la maſche. La graine de l'herbe porte ſoye. Le vray perſil de Macedoine. La graine qui déferre les cheuaux, qui luy paſſent deſſus. La graine de ſtorax. Le bled des Indes. La graine de cane d'Inde. Le grand Milium ſolis, nõme lachryma Iobi. Les lupins en leurs gouſſes.

La graine de jaceâ pinea, aromatica & autres rares.

Des Fruits rares.

Vn fruit des Indes tout noir, fort dur & eſpais ayant l'ouuerture & la forme d'un ſabot, de la groſſeur de la teſte. Vn autre fruit des indes de meſme groſſeur mais moins eſpais, ayant vne grãde ouuerture comme vn bonet, & enuironné de

lignes, & lettres ou figures rouſſaſtres qui ſemblẽt des Characteres Chinois. Le Cabaſſena ou Melon des Indes. Vne grande Féve des Indes auec la gouſſe & des grains ſeparez d'icelle. Les pois des Indes de meſme groſſeur, auſſi auec la gouſſe. trois nois des Indes ou cocos qui ſert â tous vſages: elles ſont fort groſſes, l'vne comme la teſte, & eſt auec ſon eſcorce: l'autre eſt tirée de l'eſcorce, & la troiſieſme eſt miſe au tour & ſert de bouteille. Des chatagnes de mer de diuerſes eſpeces. La chatagne de Canada. Le fruit qui porte le cotõ. Beaucoup de ſaligots ou tribules de mer, qui ſont noirs & couuerts de pointes. Le faufel ou noiſettes des Indes. Vn fruit de Turquie appellé Caphet ou Fagara. De piſum cordatum ou pois des Indes tous noirs, ayans chacun ſur ſoy vn cœur blanc. La noix muſcate enuironnée de ſon macis. Les noix muſcates maſles ou longues. Autre fruict reſſemblant fort à vne noix muſcate. Le cocos de maldiue. Le Carpobalſamum ou fruit du baume. Pluſieurs fruits incognus de diuerſes eſpeces. Le fruit du Palma pinus, ou pigne des Indes. Deux acaious qui ſont de fruits qui ſemblent de rognõs. Des pignons des Indes. De fort gros geroſle. De faſeols des Indes. de figues d'Inde. La pomme de Mandragore. La ſemence de Guanabanus. Vne grande quantité de petits fruits diuers & eſtrangers, enfilés enſemble. Vn fruit rare long de couleur de bois. Autre fruit rare de couleur de chaſtagne, plat, longuet & ouale. Autre qui retire auſſi à la chaſtagne. Autre ayant deſſus comme vn cachet en forme de croiſſant. Autre en forme de figue, mais ayant vne eſcorce fort fibreuſe &

eſpaiſſe, & dedans vn noyeau comme vn pignon d'Inde. Autre fruit eſtranger veſtu d'vn heriſſon tres-dur, & ayant vn noyau dur comme vn caillou, & blanc dedans comme neige.

Autres fruits & ſemences.

Les pois de la chine de toute groſſeur. Le poiure long, blanc, noir, & de guinée en ſa gouſſe. Courge couuerte de verrues. Millets rares, blanc, noir & autres. Vuæ amomi. Iuiubes. Gouſſes de l'arbre de Iudas. Les carrouges. Les oranges des Indes. Les palmites. La coloquinte. Tous les cardamomes. Baccæ orientales. La caſſe entiere. Les piſtaches, noix vomiques, noix metelles, behen, ſebeſtes, anacardes, cubebes, tamarindes, &c.

Des mineraux & premierement des pierres.

Vn beau chandelier de Criſtal peſant ſix liures. Deux chaines d'Agates, jaſpes, & caſſidoines. Le rocher des vrais Diamants, ou il y en a d'attachés. Le rocher des diamans d'alançon, & autres faux. De groſſes Turquoiſes de vieille & nouuelle roche en forme de dents. Diuers criſtaux polis, ſans polir, & autres attachez a leurs matrices, taillés a facetes naturellement. Du Iaſpe de toutes couleurs. De Marbre de toutes couleurs en boules. Marbre brut. Du Porphire. Des Saphirs. Des Eſmeraudes. Des Hiacinthes. Des Grenats. Des Caſſidoines. Des Agates. La pierre ſerpentine. Des Oniches. Des Sardoines. Vne pierre où on void deux yeux ſemblables naturellement auec leurs prunelles. Autre ou on void vn paiſage remply d'Arbres. Autre où on void vn beau roſier. Autre où on void vn cœur jaune. Autre où on

void comme vn ſerpent entortillé. Trois Crapaudines, dont l'vne eſt dans le roc qui eſt ſa matrice, bien qu'on croye qu'elles vienent de la teſte d'vn crapaut. De Topaſſes. Beaucoup de Lapis lazulis. Beaucoup de Cornalines. Pierres de picote. Pierres d'eſponges. Pierres de gràueles. Des aymants comuns. L'aimant blanc, qui eſt fort rare. Deux pierres à eſtoiles, ou aſtroites, qui ſe remuent dans le vinaigre ſans qu'on les touche. Des pierres d'Arondelles. De pierres iudaiques en forme d'oliues. De pierres de linx en forme de cone. Deux pierres d'Aigles diuerſes, & qui reſonent quand on les ſecoüe. Deux pierres de tonerre. Cinq langues de Malte diuerſes, ou pierres reſſemblans à des langues. La pierre d'œil. Les pierres d'Eſcreuices & cancres. Deux pierres de ſaincte croix d'Eſpagne. Pierre de loup de mer. La pierre de Balagate, de ſang & de lait, enchaſſée en argent. De lemery. L'amiantos ou lin incombuſtible. Le coral blanc, rouge, noir, & baſtard. Trois arbres entiers de coral naiſſant. De fort grandes congelations d'eau. De petites de diuerſes ſortes, de branchues & pertuiſees. Vn pomeau d'eſpee antique de jaſpe fort beau, tiré d'vn ſepulchre. La pierre dite perigueux. La pierre de colique ou de maigre. La pierre d'Armenie. Des pierres de touche. Vn Camaieu graué d'vne Diane qui chaſſe vn Cerf. Du laiet brut. La pierre hæmatite. La pierre ſanguine. La pierre Thraciene. La pierre Stalactite.
La pierre plombine. La pierre du Talc. La pierre Hammonite. La pierre Entrochos. Le Priapolithos. L'hiſterapetra. L'enoſteos. De belles

pierres artificielles, luisantes & de diuerses cou-
leurs formees par la force du feu.

Choses changees en pierre.

Du pain petrifié. Des os & Dents humaines. Vne pierre ou on void naturellement vne femme debout en bosse. Autre ou on void des arbustes representés. Des pignons petrifiez auec coque & sans coque. Des œufs d'oiseau, & oliues. Vne amande petrifiée auec coque & sans coque. Du bois & branches petrifiees. Des fueilles changees en pierre. De la Vesle. Des pois. Des lentilles. Vn œil de Serpent petrifié. Des langues de Serpent, ou becs de Cane apierris. Des racines d'herbes petrifiees. Des Capillaires & cipres petrifié. Vne esponge petrifiee. Du crane humain petrifié. Vne plante d'Hepatique apierrie.

Diuerses coquilles de mer, changées en pierre, iointes & separées, des tellines & des moules. Vne figue petrifiée. De la mousse changée en pierre. Vn potiron petrifié. Vn morceau de serpent petrifié. Des cloux couuerts de pierre. Diuerses sortes de limaçons, plats, ronds, longs, & marins noirs, & blancs petrifiez, de diuerses sortes. Des escorces de melon changées en pierre. Des membres virils auec les testicules, & des matrices de femmes changées en pierre. Vne escorce de citron changée en pierre. Vn rognon petrifié. Vne dent de Dragon de pierre. Vn rouleau de pierre. Des dragées petrifiees. Diuerses congelations rares, & de la caue goutiere de Tours. Autres choses apierries, comme vn testicule de cheual, du miel en rayon, du lard, ou le maigre, le gras & le rance paroissent fort bien, & vn fromage.

& autres choſes. Vn gland changé en Marcaſſite. Pluſieurs limaçons diuers, changez en mine de fer.

Autres mineraux.

De toutes ſortes de mineraux des boutiques, &c. Du Sel de montagne de Cardone, blanc & rouge. De Sel gemme. Sel armoniac. De la mine de l'or. De l'argent. Du cuiure. De l'eſtain. Du plomb. Du fer, & acier y en ayant vne pierre enforme de corne de licorne. Des marcaſſites. D'eſtain de glace. Mineral qui s'enuolle à eſcailles luiſantes fort aiſement. De l'ambre jaune remply naturellement d'inſectes. De terre ſigillée auec le cachet du grand Turc, & d'autre ſans ſceau. Du ſauon naturel. Toutes ſortes de talcs & alums, comme alum de plume, &c. Toutes couleurs & terresminerales.

Des antiquitez.

Vne vrne grande & vne moyenne de terre, vne petite de verre. Des couuercles & autres pieces de petites vrnes de terre ſigillée auec des inſcriptiõs & des os qui eſtoient dans les vrnes. Vn vaſe ancien Des ſacrifices qui eſt de marbre griſaſtre fait en forme d'hydre. Vne lampe ſepulcrale des anciens. De la meſche inextinguible, ou lin incombuſtible, auec lequel on ſeparoit les cendres des morts de celles du bois, & duquel on faiſoit du linge qui ſe lauoit dans le feu. deux lacrymoirs antiques differents. Vn dieu penates. Vn petit dieu des Egyptiens fort antique. Vne belle ſtatuë tres antique du dieu mercure, ayant des ailles au bonet, & tenant vne bource ou teſte de quel-

que animal. Vn vaſe ancien, ou vrne de bronſe, ou metal de Corinthe, (reſonnant comme vne cloche ſi on le frape) auec des inſcriptions inconnuës à l'entour incruſtées d'argent. Vn excellent relief ancien de bronze repreſentant la chaſſe du taureau. Autre ſur l'iuoire repreſentant le ſiege d'vne ville. Vn caillou fort dur eſcrit en boſſe, antique, & tiré d'vn ſepulchre. Du paué à la moſaique du temple de Diane. Les pierres blanche & noire, dont on iettoit le ſort anciennement. Diuers liures, manuſcrits (du temps qu'on ne ſçauoit imprimer.) Et entre autres vne bible en parchemin. Grande quantité de medaillõs & medailles antiques, dargent, de bronze & plomb, romaines, grecques, gotiques & hebraiques, toute dans leurs armoires & chaſſes. De medailles ou figures ſur l'eſmail & la nacre. Beaucoup de monoyes de diuerſes nations. Beaucoup de graueures antiques, toutes dans leurs eſtuis. 450. rares tailles douces tant antiques que modernes des meilleurs autheurs, comme Michelange, Raphaël, Lucas, & albert, miſes dans vn fort grand liure. Des fleches antiques. Des cottes de maille. Lances, bouclier, Chauſetrapes, flaſques decorne de bufile, maſſes d'armes ayans de petits moulins dans le manche, & autres armes du temps paſſé.

Choſes artificielles.

Deux chefs d'œuures de tournerie, l'vn de douze gobelets, eſpais ſeulement comme du papier, l'autre eſt de tous les vtenſiles d'vne maiſon dans vne boete. Vn panier tres-bien eſlabouré, fait auec [illegible]os de ceriſe. vn cueiller de la chine & du papier, toile, & cartes le tout de ſoye du meſme

pays. Vne coupe de bois de lierre qui ſepare le vin de l'eau. Vne riche & grande taſſe de porcelaine tres-fine. De beaux ouurages de decoupure ſur du parchemin & papier. Vn liure rare, qui fueilleté par ſix diuerſes fois ſe trouue touſiours diuers, faiſant tantoſt tous ſes fueillets blancs, tantoſt noirs, puis eſcripts, puis peints & en fin remplis de cartables, & puis de muſique. La clef d'Archimede. Vn fort beau chaſteau de carton peint. Vne porte s'ouurant de tous coſtez, & vne autre inuention dependant de celle-la. Vne pierre qui fournit d'ancre pour vn grand nombre d'annees. Vn papier ſur lequel ayant eſcript, on le peut effacer & y reſcrire toute ſa vie auec de l'ancre, ſans l'vſer. Deux eaux tres-claires qui meſlees produiſent de l'ancre en vn clin d'œil. Vn rare & beau coffret d'Iuoire percé à iour, & cloué dargent, & vn autre fort-bien trauaillé. Vn miroir concaue d'acier, qui bruſle le bois, fond le plomb au ſoleil, renuerſe les obiets, porte fort loin la lumiere, & fait le viſage tres gros. Vn miroir conuexe, dans lequel on ſe void tout debout, & y voit tout ce qui eſt dans le cabinet. vn miroir tout rond comme vn eboule. Vn petit miroir ardent, & qui groſſit les objets. Vn miroir cylindrique dacier alongeant fort le viſage, & pluſieurs perſpectiues qui ſi raportent.

De lunettes à la puce, ou microſcopes qui groſſiſſent fort les obiets. De lunettes de multiplication, & pour aprocher les obiets. Vn triangle de verre pour voir l'Arc-enciel.

Deux ſtatues d'albaſtre & vne de cire fort bien faite, qui crie & remue les yeux. Vne Bouſſole. Du

mercure fixe ou pierre qui engloutit l'argent vif qu'on luy presente. Vn arc des sauuages, & la flesche. Vn plat d'escorce de cocos. vn gobelet de la chine de certain jonc tres artistement agencé & verni dedans de couleur d'or. Deux choses liquides & froides, qui meslées excitent en vn instant vne fort grande chaleur. De l'or potable. De l'escriture & papier de la Chine & Armenie. Des paniers de fruits, tres-bien imitez des naturels, tant en verre qu'autres matieres. Vn thermometre. Plusieurs autres sortes d'instruments de musique, comme vn lut d'iuoire, vne harpe &c. Diuerse poterie d'Italie rare en forme de bassins, plats, pignes, coqs, dauphins & vases. Vn tres-beau plat de fayence ou est representée l'histoire d'Andromede. Vn vase de Cassidoine. Vne boule jaspée fort grosse. Deux figures en taille douce à trois faces où on void trois choses diuerses en vn mesme portraict selon qu'on se situe.

Autre representant vn archer qui vous vise droit de quel costé qu'on se mette. Autre ou on void quatre hommes bien qu'il n'y en aye que deux. Deux globes, qui ont quatre pans ou enuiron. de Diametre, & deux autres tres petits. deux grosses boules de verre iaspé. Vn chenet qui s'ouure par lettres, & autres telles inuentions gentiles. Vn verre qui s'alonge. Vne perspectiue dans vn coffret. plusieurs raretez sur le verre & autres matieres. La poudre de simpathie. Vn jeu de quilles qui auec la boule & la boite ne pese qu'vn grain de bled, & vn jeu d'echecs ne pesant que trois grains. Quatre liqueurs en vne fiole, representans les quatre elemens qui sont

distinctemene separees. Cinquante portraits à l'huile, excellens, grands, ou petits, desquels il y en a quatre de fort grands douze de Rome, & les autres de Flandres & Paris, & vn excellent original ancien sur le cuiure, a scauoir vn petit Ecce Homo. Seize autres petits tableaux de miniature. 20. grands de destrempé. 2. de marbre en bosse & deux sur le velin; couuerts de talc & garnis debene. Il y en a sur la toile, cuiure, & bois & sont tous cornichez, leurs representations sont des histoires nudités, hommes illustres, fruitages, paisages &c.

Vn fromage & vn pain & trois plats de carton verni qui sont tres bien trauaillez. Vn cabinet desfences & autres choses chimiques. Vne poudre faisant changer l'eau cõmune en ancre, Vne poudre qui change l'eau en vin. vne saliere antique de esmaillé de l'ouurage des Penicaux. Les douze Cesars aussi de cuiure esmaillé. Toutes les choses susdites sont rengees en huict ceintures enuironans la chambre, a sçauoir six aux parois qui sont toutes pleines de portraits, vne sur deux rangs de liures en nombre de cinq cens volumes, parmy lesquels il y en a de fort curieux, & vne dans six cens armoires pleins de raretez.

Il y a en outre beaucoup de manuscrits en tous arts & sciences. Des belles Cartes Geographiques, & quantité de pieces de demy relief en plomb, estain, plastre, souffre, bronze, & cire.

On void aussi vne grotte artificielle dans le susdit cabinet remplie de congelatiõs coquillage, &c. qui est grandement recreatiue.

PSEAVME. 92.

Ioye ô Dieu m'ont liurée
Tes ouurages tres-saincts ;
Dont és faits de tes mains
Il faut que me recrée.
O Dieu qu'elle hauteſſe
Des œuures que tu fais,
Et qu'elle eſt en tes faits
Ta profonde ſageſſe.
A cecy rien connoiſtre
Ne peut l'homme abruty,
Et le ſot abeſti
Ne ſçait que ce peut eſtre.

FIN.

BIBLIOTHECA APOSTOLICA VATICANA

ſpecies. Primula veris. Prunella flore albo. Grandiflora. Ptarmica. Pulegium. Pulmonariæ variæ. Pyrola.

Ranunculus flore pleno. Flammeus. Bulboſus. Nemoroſus. Rapunculus. Alopecuri comoſo. Rhamni variæ ſpecies. Ros ſolis. Rhus myrthi folio. Rubus ſine ſpinis.

Saluia vitæ. ſoſci. Romana. Sambucus aquatica. Racemoſa flore rubro. Laciniata. Sanicula. Saxifraga aurea. Chelidonides alba. Dauci facie. Veneta. Anglorum. Scabioſa montana alba. Hiſpanica. Centauroides. Scamoniũ. Mõſp. Scolopendrium. Scordium. Scorpioides leguminoſa. Scrophularia maior. Minor. Serratula. Securidacæ variæ. Sena coluteæ maior. Minor. Seſeli. Sferra caballo. Sigillum Salomonis. Mariæ. Simphytum. Siringa italica flore albo. Smilax leuis. Aſpera. Sonchus ceruleus. Solanum Ægiptiacum arboreſcens. Sparganium. Spartium. Spatula fœtida. Spina ſolſtitialis. Stæchas. Stachis. Staphiſagria. Stæbe comunis. Capitata. Stramonium. Suber. Succiſa.

Tamariſcus. Tapſia Montis Ceti. Teucrium. Therebinthus. Thlaſpi perfoliatum. Creticum. Vmbellatum. Centumculi folio. Tilia arbor. Tormentilla. Trachelium. Trifolium trochleatum. Pinnatum. Acetoſum. Tomentoſum. Pes auis. Aſphaltites. Geniſtæ facie. Hemorrhoidale. Fragiferum. Tuſſillago. Turritis. Valeriana Græca. muralis. Velar, ſeu, irio & tortello. Veronica. Viburnum. Mater Violarum. Viola Matronalis flore albo odore iaſmini. Pentagonea. Tricolor. Bulbonach. Martis. Triphyllos. Vitis idæa. Vlmaria. Xanthium. Zarzaparilla.

Des animaux qui ſe trouuent à Caſtres.

CHAP. XVII.

POur les animaux qui ſe trouuent à Caſtres, outre qu'il y a abondãce de toutes beſtes de chaſſe, comme Cerfs, Sangliers, &c. Il s'y trouue des Taiſſons, Loutres, & Heriſſons, &c. Et quand aux oyſeaux, & poiſſons, il y en a ſi grande quantité, qu'on les prend à cette ſorte de chaſſe, & de peſche qu'on appelle, à la lumenade, les allans tuër la nuit, lors qu'ils ſont endormis, & on en prend de cette façon vne quantité incroyable.

Il s'y trouue auſſi par fois des Aigles, des Cigognes, des Oſtardes, des Butors, des Faiſans, des Herons, & des Halcions.

I'ay dit ailleurs le grand nombre de Truites, Eſcreuices, &c. que porte noſtre riuiere, mais i'auois laiſſé à dire, qu'on y trouuoit iadis beaucoup de Saumons, comme il appert par pluſieurs actes anciens qui l'ateſtent, diſans meſme, qu'on faiſoit rente à quelques particuliers, de certain nombre de Saumons, mais à preſent il ne s'y en peſche que bien rarement, les chauſſées, ou les ſables, los empeſchans de venir iuſques icy.

Et pour le reſte des animaux qui y ſont, on y trouue des Sanſuës, des Salemandres, des Cerfs volans, & on aſſeure y auoir eſté pris vn Aſpic, & veu des Dragons volans, & depuis peu on print vers Mazamet le Serpent à deux teſtes appellé Amphiſbæne, qui marche de tous coſtez, ce que le Poëte

Lucrece à exprimé fort heureuſement par le vers ſuiuant.

Et grauis in geminum ſurgens caput Amphiſbæna.

Des monſtres. & choſes prodigieuſes, & remarquables, arriuées à Caſtres, ou és enuirons.

CHAP. XVIII.

PArmy les choſes prodigieuſes qui ſont arriuées dans Caſtres, ou à ſes enuirons, merite de tenir la principale place, l'horrible aſſaſſinat commis le 15. Iuillet 1586. dedans la Ville de Viuiers, en la perſonne de Madame Catherine de Sabatier (dõt i'ay parlé à la fin du premier Chap. du premier Liure) par Iean Caul d'Eſcouſſens (fils d'vn Muletier) qu'elle auoit eſleué iuſqu'à le faire ſon Procureur, ce malheureux ſe voyant tancer tous les iours par la ſuſdite Dame, touchant l'amour qu'il auoit conçeuë pour vne fille de grande maiſon, fut tellement aueuglé de ſa paſſion qu'il creut de venir fort facilement à bout de ſes deſſeins, s'il faiſoit mourir ceux qu'il eſtimoit ſeruir d'obſtacle à ſes amours ridicules, parquoy s'eſtant reſolu d'effectuer ſes mauuais deſſeins, il feignit de vouloir aller à la campagne, & ayant prins ſon harquebuſe en frappa par derriere ſi rudement la ſuſdite Dame qu'il la tua du premier coup, puis allant vers ſa fille luy baille vn coup d'eſpée ſur la teſte, & vne eſtocade dans le corps. il bleſſa auſſi griefuement la belle ſœur, & pour demeurer maiſtre abſolu dans la maiſon alla meurtrir encore le fils de ladite

ladite Dame qui eſtoit detenu malade de la pierre. Mais la juſtice Diuine qui ne laiſſe rien d'impuny fit que la chambriere qui luy eſtoit allée tirer du vin, ayant ouy les cris, appella les voiſins à ſon ſecours, qui y eſtans accourus, & n'en pouuans venir à bout parce qu'il eſtoit barricadé, furent obligez d'appeller le ſieur de Laurion Gouuerneur de Viuiers, qui y eſtant venu, & s'eſtant approché de la maiſon, bien loing d'eſtre conſideré de cét inhumain, il eut encore le cœur de le bleſſer griefuemẽt, mais quoy qu'il ſe deffendit, il fut obligé enfin à ſe rendre, & eſtant conduit à Toloſe fut condamné ſuiuant ſon merite à eſtre mis à quatre quartiers, la teſte derniere, ce qui fut executé de point en point.

Cette eſpouuantable hiſtoire m'en remet en memoire vne autre qui ne cede en rien à cette-cy, arriuée le 23. Ianuier 1590. aupres de cette Ville, en voicy le funeſte recit.

Madame Marguerite de Sales, vefue de Meſſire Iean de Noël Seigneur de la Croſete, Gouuerneur de Caſtres &c. (femme en qui la nature auoit fait vn chef-d'œuure de beauté) s'eſtant acheminée auec ſa plus petite fille, nommée Charlote, & vne chambriere mariée, vers vne fontaine qui eſt prez du Chaſteau de Tourene lez Caſtres, entre la Bruguiere & Mõteſpieu au bord de la riuiere de Toret, perſuadée à cela par vn ſien domeſtique nommé Iean de Girouſens qui ſçachant la paſſion qu'elle auoit pour les bonnes eaux, luy auoit dit que cette fontaine eſtoit la meilleure du pais (pour pouuoir executer en ce lieu ſecret le mal-heureux deſſein qu'il couuoit depuis long-temps contre-elle, pour quelques legers meſcontentemens qu'il en

auoit receus) & les y ayant cõduites, cõme elle se courboit pour en boire, ce mal-heureux, pousſé de l'eſprit malin, tira vn grand coutelas de deux pans & demy de long, qu'il auoit fait faire tout exprez, & luy en laſcha vn grand coup, mais elle ſe releuant de la fontaine, & voyant venir le coup, le receut ſur ſon bras ayant voulu mettre à couuert ſa face, & comme elle vouloit parler pour taſcher d'arreſter ce deſnaturé, il luy fendit le viſage du ſecond coup, & ſuiuant encore ſa furie brutale luy en bailla vn troiſieſme dans la cuiſſe apres lequel elle tomba morte. A ce tragique ſpectacle, la fille s'eſtant iettée dans la riuiere, pour eſchaper de ſa fureur, il l'amadoüa, & luy promit de ne luy faire aucun dommage, à quoy ayant trop facilement adiouſté foy, elle ne fut pas arriuée prez de luy qu'il luy fendit la teſte d'vn ſeul coup, & puis ayant pourſuiuy la chambriere qui eſtoit enceinte, il luy en fit encore autant. Apres ce funeſte carnage, il print la fuite, & eſtant paſſé à la barque de Saix, il eut le temps de s'ecarter ſi loing qu'on n'a iamais peu apprendre de ſes nouuelles, nonobſtant toutes les diligences que les beaux fils de la Dame y employerent. Mais ſi la cruauté de ce domeſtique fut deteſtable, l'affection du petit chien de cette Dame fut encore plus digne d'admiration, car ayant longuement leſché ſes playes, il fit tant d'allées & venües, accompagnées de cris, & hurlemens pitoyables, vers le Chaſteau de ladite Dame, qu'il fit enfin remarquer ce qui en eſtoit, & conduiſit les domeſtiques au lieu funeſte ou giſoit le corps de ſa maiſtreſſe, des enuirons duquel on eut beaucoup de peine de l'arracher. Cette lamentable tragedie ne fut veuë que par de ieunes Bergers qui eſtoient de l'autre coſté de la riuiere, qui ne peurent les ayder qu'à compatir à leur mal-heur par les cris qu'ils iettoient contre ce forcené pour taſcher à le deſtourner en quelque ſorte d'vne ſi eſtrange cataſtrophe.

Ie n'ay pas voulu taire ces hiſtoires, les ayãt iugées tres-dignes de memoire, tant à cauſe de la qualité des perſonnes, que pour la rarete, grauité, & atrocité des crimes, & ie les ay miſes enſemble, à cauſe des conformitez qui s'y rencontrent, car on y void deux Dames vefues, toutes deux du voiſinage de Caſtres, maſſacrées auec leur ſuite, par leurs propres domeſtiques, il n'y à que cette ſeule difference, c'eſt que l'vn fut puny par les hommes, & l'autre eſt reſerué à la juſtice Diuine.

L'an 1563. la Peſte rauagea tellement la Ville de Caſtres qu'il y eut quatre mille morts, & ainſi acheua preſque de deſtruire ce que la maladie dite Coqueluche auoit eſpargné.

La Coqueluche, ou trouſſe-galand, ſelon Rondelet eſtoit vne maladie epidemique qui venoit auec grande defluction ſur le goſier, & apres venãt à tomber ſur les poulmons, faiſoit mourir pluſieurs perſonnes hectiques, elle regna auſſi l'an 1580. au rapport de Valeriola, en l'Appendice de ſes lieux communs.

L'an 1578. & le 19. Iuillet dans Caſtres, la femme de Garmanel de ſainct Amans de Valtoret, accoucha d'vn enfant qui auoit deux teſtes.

L'an 1594. tomba vne pluye de Chenilles noires, dont tout le Clocher & Cimetiere de ſainct Benoiſt furent couuerts, elles ſe changerent apres

en vne multitude innombrable de papillons.

On a veu auſſi naiſtre dans Caſtres, vn enfant qui auoit deux langues, & vn autre qui auoit du poil aux parties honteuſes le iour de ſa naiſſance.

L'an 1603. la riuiere d'Agout deborda tellement qu'elle paſſa ſur le pont neuf de Caſtres, & par toute la rüe de Villegoudon.

L'an 1614. le 26 de May, il neigea à Caſtres ſi extraordinairement que la neige enfonçoit les toits, & y demeura plus d'vn mois ſans ſe fondre.

L'an 1629. nous fuſmes chaſtiez par le fleau de Peſte qui fit de ſi grands rauages, que ſix mille perſonnes en moururent, de ſorte que la Ville fut ſi deſertée, que l'herbe creuſt en abondance parmy les ruës.

L'an 1631. il y eut vne ſi grande diſete que le bled valut prez de dix eſcus le ceſtier, de ſorte que les pauures tomboient morts par les rues, à cauſe de la grande famine, qui les auoit reduits à manger le ſom, & les herbes des champs, comme les beſtes.

Ils sõt arriuez beaucoup d'autres accidẽs rares à Caſtres, mais ie les tais par briefueté, me contentãt de dire les ſuiuans qui ſont plus merueilleux, & plus nouueaux. A Boiſſeſon de Meruiel, les habitãs aſſeurent qu'ils ont veu fort ſouuent dans vne foreſt vne Nymphe ou femme ſauuage, veſtuë d'vne robe blanche fort pliſſée, ayant les bras & les pieds fort longs, & afferment qu'on trouue meſme les marques de ſes pieds dans la bouë, & le ſieur Seue Huiſſier de Caſtres, eſtant enuoyé audit lieu pour des affaires, fit rencontre de cette Nymphe, ce qu'ayant raconté aux habitans de celieu, on l'aſſeura qu'elle auoit accouſtumé de ſe faire voir dans cette foreſt.

Il y a apparence que c'eſt vn Demon, ou vne des Fees du temps paſſé, les Magiciens les appellent des Sybilles, ou bonnes Dames, & les autres croyent que ce ſont des femmes ſauuages, pareilles à celles que Boiſtuau, & autres diſent auoir eſté priſes autres-fois.

Quelques années auparauant arriua vne hiſtoire merueilleuſe à vn lieu dependant auſſi de Caſtres nommé Gibrondes, c'eſtoit vn Magicien qui emportoit en l'air des enfans & des plats, & oſtoit le verre des leures, on le voyoit voler en l'air auec eſtonnement, il emportoit les habits & les mettoit ſur des arbres, & faiſoit tant d'autres choſes merueilleuſes que pluſieurs perſonnes de Caſtres y furent pour rendre teſmoins leurs yeux de ce que les relations d'autruy n'auoient peu leur perſuader.

Si cette hiſtoire eſtoit merueilleuſe celle-cy qui eſt de l'année 1643. ne l'eſt pas moins. Il y auoit vn paiſan à vn lieu nommé la Bracadale, qui eſt à demy lieuë de Caſtres, qui par vn ſortilege incroyable, voyoit conſommer par le feu toutes ſes hardes, bien qu'il n'euſt laiſſé aucun feu dãs ſa maiſon, & meſme les linges moüillez s'allumoient non ſeulement par terre, mais meſme ſur des pereches, & dans ſes coffres fermez à clef, ce feu ennemy de ſon repos, ne pouuant eſtre eſteint par ſon contraire, i'eſtime que celuy qui voudroit donner raiſon naturelle de cet accident ſeroit bien en peine, s'il ne l'imputoit à quelques vapeurs de Naphte ou de Bitume enflamées, qui ſortoient de la terre, excitées par le fient des animaux, car on a veu ſortir des flammes de diuers eſtables, pour la raiſon que ie viens de dire.

L'an 1646. nasquit à la Bruguiere, vn enfant n'ayant qu'vn œil, & estant sans nez, ayant par ainsi le visage tout vny comme la iouë.

Des Propheties de Nostradamus, & Larriuey, touchant la Ville de Castres.

Chap. XIX.

AYant remarqué quelques Propheties que Michel Nostradamus & Larriuey, ont laissées en faueur de nostre Ville, i'ay creu que ie les deuois inserer icy, chacun leur donnera l'explication qu'il iugera plus plausible.

Nostradamus. Centurie 4. quatrain. 44.

Lou gros de Mende, de Roudez, & Millhau,
Cahours, Limoges, Castres, malo sepmano,
De nuech l'intrado, de Bourdeus vn caillhau,
Par Perigort au toc de la campano.

Il y a apparence que ceste Prophetie fut accomphe l'an 1629. auquel dans vne mesme sepmaine, la peste, & la guerre firent vn tres-grand dommage, & mesme le feu consomma vne bonne partie de la ruë des Boursiers.

Centur. 10. quatrain 5.

Alby & Castres feront nouuelle ligue,
Neuf Arriens, Lisbon, & Portuguez,
Carcas, Tolose, consumeront leur brigue,
Quand chef neuf monstre istra de Lauraguez.

Centur. 11. sixain. 52.

La grand Cité qui n'a pain à demy,
Encore vn coup, la sainct Barthelemy,

En grauera au profond de son ame,
Nismes, Rochelle, Geneue, Montpelier,
Castres, Lyon, Mars entrant au Belier,
S'entrebatront, le tout pour vne Dame.

Larriuey, Centurie premiere, quatrain 69. & ailleurs parle aussi des choses arriuées à Castres.

Des accidens notables, comme prises & destructions de Villes, Chasteaux des enuirons de Castres, & autres choses remarquables, rangées par ordre Chronologique.

Chap. XX.

L'An 1002. il y eut dans Castres vne si grande disette, que le bled qui ne valloit auparauant que quatre sols le cestier, en valut 25. Cette famine fut suiuie d'vne maladie populaire dite, des Phisiciens, (c'est à dire des Medecins, car on ne les appelloit pas autrement pour lors,) Morbus igneus, elle commençoit par vne pustule qui naissoit à la main gauche, & apres gagnoit par tout le corps, ils moururent de ceste maladie cõtagieuse 700. persõnes de cette Ville. Cecy est tiré du liure des Obits que i'ay cité ailleurs.

L'an 1368. fut basty le pont neuf, n'estant auparauant qu'vne planche, comme apert de la deliberation du Conseil general, retenu par Vitalis Sabatery, Notaire, du Comte de Castres.

L'an 1562. cent habitans de Castres furent deffaits prés de Fregeuille, par Monsieur des Voisins, Seigneur d'Ambres, & par Monsieur de Roumens,

& autres. Mais peu de temps apres, ceux de Caſtres prindrent ſur les Catholiques, Puylaurens, Venez, & Cuq, & firent executer à mort, 80. ſoldats de Venez.

L'an 1565. le Preſche fut dit à l'Hoſpital S. Iacques de Villegoudon, par Lettres Patentes du Roy, Charles IX. ſignées de ſa propre main.

L'an 1566. la riuiere d'Agouſt paſſa ſur le pont neuf, & emporta le couuert des moulins, la chauſſée, &c.

Ceſte meſme année le Soleil parut ſur la Ville de Caſtres, ſans aucuns rayons, & enuironné d'vn Arc-en-Ciel, durant trois heures.

L'an 1568. les Villes de Lautrec, Vielmur, & Viuiers furent priſes ſur les Catholiques, par les habitans de Caſtres.

L'an 1569. furent pris ſur le meſme party, les lieux de Durfort, Saix, & la Bruguiere, en reuanche dequoy, ils prindrent le lieu de Fiac.

L'an 1571. il neigea durant vn mois, de ſorte que la neige enfonça quelques maiſons.

L'an 1572. les Chaſteaux de Lombers, & de Roquecourbe furent pris ſur les Catholiques. Comme auſſi le Chaſteau de Leſert (appartenant à noble Iean de Noël, & à preſent, à noble Marquis de Gep, Seigneur de Sauuian, &c.) qui fut deſtruit & bruſlé, comme auſſi l'an 1621.

L'an 1573. le lieu de Burlats fut pris par Monſieur de la Grange, & non par Monſieur de Roquebrune, comme à voulu dire Dutillet.

Alors fut auſſi pris Soreſe, & Monteſquieu, par le meſme party.

L'an 1574. apres la priſe de Caſtres ſur la garniſon

ſon Italiene, par Monſieur de la Grange (natif de Caſtres,) comme les Soldats de Realmont qui l'auoient aſſiſté s'en retournoient en deſordre, ils tomberent dans les embuches qu'on leur auoit tenduës prez de Venez, de ſorte que 80. y furent tuez.

En cete meſme année fut pris Soreſe, Briateſte. Autpoul, & Roquefere, ſur les Catholiques, mais ils reprindrent ce dernier lieu toſt apres.

L'an 1576. la Ville de Reuel fut priſe.

L'an 1577. fut pris le Chaſteau de Padiez.

L'an 1578. fut pris le lieu de Dorgne.

L'an 1578. Soreſe fut repris par les Catholiques, & puis repris ſur eux, comme auſſi Caucalieres.

L'an 1585. Henry IV. fit ſon entrée dans Caſtres, accompagné de beaucoup de grands Seigneurs, & eſtant allé au Temple, & ayant ouy chanter le Pſeaume 72. qui commence,

Tes Iugemens Dieu veritable,
Baille au Roy pour regner,
Vueilles ta Iuſtice equitable,
Au fils du Roy donner. &c.

Il s'informa exactement du Chantre, & du Miniſtre, ſi ce Pſeaume auoit eſté chanté à eſcient ou ſi c'eſtoit qu'il fut venu de ſuite, & par rencontre, à quoy luy ayant eſté reſpondu, que la rencontre auoit eſté telle, il profera ces paroles, i'en ſuis bien aiſe, & le prens à bon augure. Alors fut ſa premiere entreueuë auec Mr. d'Ampuille, en laquelle ils reſolurẽt d'aller à S. Paul, ce qu'aucun Hiſtorien n'a dit.

L'an 1586. les lieux de Verdale, Padiez & Montpinier furent pris ſur les Catholiques, qui reprindrent peu de temps apres les deux derniers, & les Chaſteau de Tourene lez Caſtres, que le Sr. Iean

Bissol, Sieur de Malacam, Conseigneur d'iceluy, auec le sieur Iean de Madiane, fait rebastir auiour-d'huy.

L'an 1587. 800. enfans de Castres furent tuez vn combat prez de Sieutat par le parti Catholique, il y mourut beaucoup de noblesse, pamy laquelle estoit Monsieur de Paulin, alors fut aussi pris le lieu d'Autpoul par les mesmes.

L'an 1590. Monsieur de Montgomery print & brussla le lieu de Viuiers.

En ce mesme temps se noyerent au port de Saix 60. personnes qui reuenoient du marché, la barque s'estant enfoncée pour estre trop chargée. Comme l'an 1538. qu'il en arriua autant au mesme lieu a Monsieur de Monluc & autres grands.

L'an 1591. le lieu de Montfa fut pris sur les Catholiques, Frac par les Ligueurs, & Roquefere par le party Royal.

Pour lors y eut vne grande sedition dans Castres contre Mõsieur de Montgomery, à cause qu'il auoit frappé le sieur Dupuy, Notaire de Castres.

L'an 1592. 1500. hommes de Castres furent tués au lieu dit la Trape, prez de Lautrec, par Monsieur de Ioyeuse, aprés quoy Monsieur de Chambaut Gouuerneur de Castres luy fit leuer le siege de Villemur, ou ledit de Ioyeuse se noya, auec beaucoup de ses gens.

L'an 1593. les saisons furent tellement renuersées qu'on auoit au mois de Nouembre des fraises, poires, pommes, feues, roses, &c. ce qui presagea la peste qui s'ensuiuit tost apres.

L'an 1595. Monsieur de Ventadour vint tenir les Estats à Castres, & apres print le lieu de Montfa.

L'an 1614. la Ville de Castres achepta vn grand champ de Monsieur de Roquecaude, prés la porte de Villegoudon, auquel Monsieur le Duc de Rohan, fit complanter des allées d'Ormeaux, & y fit faire vn beau ieu de Mail, pour le diuertissement des habitans de cette Ville.

L'an 1621. fut coupé le bois de la Chartreuse de Saix, pour faire les fortifications de Castres.

L'an 1625. Monsieur le Mareschal de Themines fit le premier degast à Castres, & pour lors la Ville fit couper le bois dit de la Michonne, qui estoit prés la porte de l'Albinque, afin qu'il ne seruit plus de retraite aux ennemis, comme il auoit fait auparauant.

L'an 1628. Monsieur le Prince de Condé, fit le second degast à Castres, & print, Realmont, Brassac, S. Seuer, & Castelnau de Brassac.

L'an 1629. Monsieur de Ventadour, fit le troisiesme degast à Castres.

L'an 1631. furent demolies les belles fortifications de Castres, & les Consuls, College, &c. furent my-partis.

L'an 1638. en Septembre, la Cour ayant apris les necessitez des gens que le Roy auoit, pour chasser les Espagnols, qui estoient venus assieger Leucate, donna vn Arrest, portant qu'on feroit vn notable effort, tant dans Castres qu'aux enuirons, & se seura de l'argent de deux festins, qui luy estoient deus, reuenans à 500. escus, pour les employer à ce notable seruice, afin d'augmenter le secours, & aiguillonner vn chacun par son exemple, à ne rien Espargner, de sorte que Monsieur Maistre Pierre de Roquairols, & Monsieur de Rotolp, Sr.

de la Deuese, deputez pour cét effet, aux lieux circonuoisins, assemblerent beaucoup de soldats, & tout estant ramassé, on fit vn fort leste regiment de mille hommes, outre vne compagnie de 50. fusilliers à cheual, que ledit Sr. de Roquayrols y mena de son Chef. Ce secours fut fort notable, & ne contribua pas peu à chasser les ennemis, en cette fameuse nuit, en laquelle ils furent deffaits deuant Leucate.

L'an 1648. fut establie dans Castres vne Academie illustre, composée de 20. personnes d'Erudition, où on discourt à fonds tous les Ieudis, des matieres Philosophiques, & où on porte des discours tres-curieux, ce qui n'apporte pas peu de lustre, & d'vtilité à cette Ville.

Ce sont les memoires que i'ay iugez dignes d'estre mis dans ce Chapitre, ny en ayant pas voulu repeter beaucoup d'autres que i'en ay rapportez en diuers endroits de ce Liure.

Ceux qui desireront sçauoir les autres particularitez arriuées durant nos troubles, depuis l'an 1560. pourront auoir recours au manuscrit exacte, que feu Iacques Gaches, Bourgeois de cette Ville en a laissé.

Des lieux qui sont à l'entour de la Ville de Castres, à trois ou quatre lieuës à la ronde.

CHAP. XXI.

IE ne puis dire que peu de chose des Villes qui sont au tour de Castres, parce qu'elles ne sont

pas grandement remarquables, mais neantmoins ie ne passeray point sous silence ce que i'en sçay de notable & de curieux.

De Rebel.

La Ville de Rebel, est ainsi nommée, à cause du Roy Philippe le Bel, sous le regne duquel, il fut augmenté, car il s'appelloit auparauant, la Bastide de Bauré, cõme tesmoignent ces vers, qu'on void encore sur la porte de la Ville, dite, de S. Antoine, qui sont tels, & non comme les a baillez le Sieur Catel, en son Histoire du Languedoc.

Qua noua iam dudum, bauri bastida vocabar
Dicta rebellus ero Regis honore mei.
O pater omnipotens, Rex Regum Trinus & vnus,
Da mihi perpetua prosperitate frui.

On lit aussi les vers suiuans sur vne autre pierre qui est à Reuel.

Gallia dum gemeret, flagrantibus vndique bellis
Pro aris atque focis, hæc mœnia structa fuere.

Cette Ville est fort iolie, tant pour auoir ses rues fort bien départies, vne belle place couuerte en forme de guirlande, & vne rare fontaine au milieu, que pour les lieux de plaisance qui sont à l'entour d'icelle.

I'adiousteray en faueur des Apotiquaires, qu'és enuirons de Rebel se trouuent des Viperes.

De Soresse.

Soresse est vn lieu à trois lieuës de Castres, prenant son nom d'vn ruisseau appellé Soré, & en Latin, *Soricinus*, ou *amnis sorex*, ce que prouue vne belle inscription en marbre trouuée en faisant les fondemens de l'Abbaye, elle est telle.

Soricini laudes cantemus Musæ callentes. omnibus an-

seit eius ager, nisi flatu venti rigidi australis loedantur fructus amœni, ibi magnus Abbas præsidet religiosis. Cemeni montes vallant eius mœnia, fruges ibi, formosæ Nymphæ niue candidiores. Nomen dat vrbi soror amnis, agros irrigãs, ibi plantatur vitis alba, nigra relicta. Vrbs antiqua, gaudet Rege Pipino fundata, manes in auum, vrbs lanifica foelix.

Cette inscription fait voir que cette Ville est assez ancienne, & qu'elle fut fondée par le Roy Pepin, qui regnoit l'an 751.

C'est la qu'il y a vne remarquable grotte, dite, lou Trauc del Calel, de laquelle à parlé le Sr. Fabry en son Panchimicũ, disant qu'on y void de tres-admirables figures de marbre, naturelles.

De ce lieu est sorty Monsieur du Pressac, homme illustre, tant pour ses ouurages sur l'Art militaire, que pour ses actions genereuses,

De Puylaurens.

Puylaurens à trois lieuës de Castres, est dit comme qui diroit, Puy de Lauriers, & mesme porte pour armoiries vn Laurier, sans doute ce lieu en deuoit estre couuert auant qu'il fut basty.

De ce lieu est natif l'Historien Guillaume de Puilaurens, Chappelain de Raymond, Comte de Tolose, le Liure duquel le sieur Catel à fait imprimer au fonds du sien.

Il y auoit iadis à Puylaurens trois Chasteaux dont l'vn donne encore nom à vne porte de la Ville.

De Realmont.

Cette Ville fut construite de nouueau, l'an 1271. par Ordonnance de Guillaume de Gourdon, Seneschal de Carcassonne, agissant de la part du

Roy Philippe III. fils de S. Louys. Elle auoit esté anciennement sur vn Mont proche de ladite Ville appellé maintenant, Puech Caylou, & fut apres prise sur les Albigeois du temps de la Croisade qui fut faite contre eux.

Ce lieu s'est rendu considerable par la production de quelques hommes illustres, car Corras, & Beraud en estoient natifs, c'est le lieu ou mourut l'an 1566. Guillaume Rondelet Professeur au College de Medecine de Montpelier, qui a composé vn Liure docte en Medecine, & vn autre de la nature des poissons, il mourut pour auoir mangé des figues mauuaises.

Ez enuirons de Realmont y a vne mine d'argent, & vne de Vitriol blanc.

De Roquecourbe.

Roquecourbe qui est à vne lieuë de Castres est appellé *Rupes Curua, & Castellania de Roquacorba*, on y void les masures d'vn vieux Chasteau, ou quelques Comtes de Castres ont fait leur demeure. C'est vne Ville dont les habitans s'occupent la plus part à faire des bas, bonnets, & autres ouurages de laine, elle estoit bastie de sapin comme Castres à cause de l'abondance qu'il y en auoit en ce païs anciennement.

Prez de Roquecourbe se trouue de l'ocre, & de la pierre noire en abondance.

On a aussi remarqué de longue main que les habitans de cette Ville sont suiets à des charbons qu'ils appellent, lou maluat, & leur façon de les guerir est d'empescher de dormir le malade durant 9. iours, pendant lequel temps les parens du malade se vont fort resiouïr chez luy, tant à boire &

manger qu'à chanter & danſer, pour le garder de dormir. I'impute ce mal à ce qu'ils ſont des premiers par les mains deſquels paſſe la laine qu'on tire en ce païs des brebis mortes, à cauſe qu'ils ne ſe ſeruent preſque d'autre laine en leur lanifice : or la plus part de ces beſtes meurent de maladie contagieuſe.

De Burlats.

Le lieu de Burlats eſt nommé *Villa de Burlato, & Burlatum*, par Bernard Guido, il eſt enfoncé entre pluſieurs montagnes qui abondent en plantes rares & vtiles qu'on vient vendre à Caſtres aux Apotiquaires.

Prés de là, y a vne montagne de difficile accez, dite à cauſe de cela, la montagne de Paradis, elle eſt arrouſée du ruiſſeau de Lignon, & eſt pleine de marbre, & de plantes rares, deſquelles ie donneray vn iour au public le catalogue, s'il plaiſt à Dieu.

Dorgne.

Dorgne eſt à deux lieües & demie de Caſtres, & n'a rien de notable qu'vne fontaine, qui outre qu'elle guerit la gale, & autres maladies du cuir, a le flux & reflux comme la mer, ſur quoy nous pouuons dire que les Philoſophes ont eſté autant gehenez à en raiſonner, qu'Ariſtote à chercher la raiſon du reflux, que l'Euripe a par ſept fois en vn iour, mais ſans entrer en deſeſpoir & s'y ietter dedans comme luy, l'art nous a fait voir cette merueille, en des fontaines artificielles de fer blanc, & les Ingenieurs de ce temps ont trouué ſans y penſer cette raiſon que les anciens n'auoient peu découurir. Car on diſpoſe vne fontaine de fer blanc ayant vn tuyau perpendiculaire au milieu, qui aboutit

aboutit ſur vn baſſin qui a vn petit trou au centre, & on poſe le baſſin ſur vne aiguiere, de ſorte que le baſſin ne peut tant verſer d'eau comme il en reçoit, & ainſi bouche le conduit de la fontaine, le baſſin apres ayant mis le temps neceſſaire à ſe vuider la fontaine reprend air, & verſe de nouueau iuſques qu'elle bouche derechef le baſſin, & s'arreſte comme la premiere fois, & cela continüe ainſi touſiours.

Prez de ce lieu de Dorgney a vne mine d'Orpiment.

De Lautrec.

Ce lieu eſt à deux lieuës de Caſtres, il eſt fort ancien, ainſi qu'on le peut iuger par vn ancien Temple de Ceres Eleuſine qui y eſtoit, dit encore par abuſion, Montlauſi, ce qui eſt au meſme lieu qu'eſtoit le fort Chaſteau des Vicõtes de Lautrec.

Il y a vne Egliſe Parrochiale de ſainct Remy fondée par Charlemagne, & vn Conuent de Cordeliers fondé l'an 1281. duquel le Chœur a eſté baſty par les maiſons de Bearn & Foix, Nauarre, & Comenge, comme leurs armes qui s'y voyent en boſſe le teſmoignent. Bertrand Vicomte de Lautrec leur fit auſſi vne pention de cent liures par an, on ny void aucun tombeau de conſiderable que le ſuiuant, qui y a eſté tranſporté du ſuſdit Sainct Remy.

Anno incarnationis Ieſu Domini 1279. 3. nonas Iulii obiit Poncius de prato Veteri, cuius anima. Requieſcat in pace. Amen. & ipſe fecit conſtruere hoc ſepulchrum anno quo ſupra.

Il eſt à notter que Nic. Sanſon excellent Geogr. s'eſt pris garde que les peuples dits par Pline, & autres *Caſſobolectri Atlantici*, ſont vers Lautrec, *Cam-*

bolectri Cononienses, vers la Caune, & *Cambolectri heleuteri*, vers Alby, ce qui n'apportera pas à mon aduis peu de iour à descouurir les antiq. de ce pays.

Il s'y trouue du Marbre & des Limaçons marins blancs, & noirs, petrifiez, en tres-grande quantité. On les tire à coups de marteaux d'vn Rocher qui est proche de la Ville, les gens de ce lieu les appellent de pardons, c'est vne chose bien estrange qu'és lieux esloignez de la mer comme celui-cy, la nature produise du coquillage, & on ne peut dire sur ce suiet, sinon que quelque constellation apte à la generation de ces coquilles, fait là, le mesme effet que sur la mer, mais à faute d'eau salée, elle ne les produit pas en vie, ou il faut dire que ce lieu à iadis esté mer, ou que le deluge vniuersel laissa en cét endroit ces limaçons, qui s'y sont depuis petrifiez par la succession du temps.

De Caucalieres.

C'est vn Chasteau prés de Castres, ou il y a de belles grottes naturelles, & de congelations, comme aussi vne quantité incroyable de croye blanche excellente.

Dauterine.

C'est vn Chasteau ancien à vne lieuë de Castres qui fut pris par le Comte de Tolose, l'an 1226. selon Guillaume de Podiolauro.

De S. Amans.

Ce lieu est à quatre lieuës de Castres, sur le chemin de Montpelier, il s'y trouue du Tale, & vne montagne si haute, qu'on en descouure la Mer Mediterannée, & dans le lieu y a des fours ou on trouue vne infinité de serpens en plein Hyuer.

De la Bruguiere.

C'est vne petite ville distante de Castres d'vne lieuë, ou on trouue des Marcassites, & charbon de pierre le long de l'eau, à vne arquebusade de la Ville. On dit aussi qu'en cette Ville fut trouué vn serpent ayant vne pierre Cristalline en forme de pyramide, sur la teste.

De Lombers.

C'est vn lieu ancien, d'où sont sortis de vaillans hommes. C'est là que mourut Laurens Ioubert, Professeur en Medecine, & Chancelier en l'Vniuersité de Montpelier l'an 1582,

Ie trouue aussi que ce fut le refuge de ceux qu'on appelloit les bons hommes, qui furent condamnez par vn Concile tenu à Alby, l'an 1176.

De Guitalens.

Prés de S. Paul, dit, de Cap de ious, c'est à dire *de capite Iouis*, est vn lieu, dit, Guitalens, touchant lequel m'ayant esté communiqué vn memoire ancien qui fait voir l'origine de son nom, ie n'ay pas voulu manquer à l'inserer dans ce Chapitre.

Interea Carolus Rex (c'est à dire Charles le Chauue) *in syluam Vaurensem & pagum albiensem illi adiacentem mittit mille quingentos equites & quinque millia peditum, qui casas, mansos, villas, oppida multa & aliquas curtes funditus euerterunt & sine delectu viros & foeminas trucidarunt, captiuos tanquam perduelles patibulo affixerunt, & dum magna strage facta reditum parabant, Galdoinus Episcopus Albiensis iunctis copiis cum Alphonso Vabresio seniore Mandeburgico Castrensi Montanorum, in Carlouienses vagantes & incautos inuasserunt & in transitu vadi Morini fluminis acuti, ad internecionem deleuerunt, ita vt pene omnes,*

aut ferro, aut fluuio, aut suspendio perierint, & ex ind de Vadum Morinum, nouam accepit denominationem, & hodie in memoriam suspensionis nostrorum, vocatur Vadum Talionis. Ex manuscripto Odonis Ariberti anno 844.

Par ce memoire il appert comme Guitalens s'appelloit le GuéMorin auparauãt, & fut apres appellé, Gué de Talion, & apres par corruption Guitalens, parce qu'on rendit en cet endroit la pareille à cette armée qui auoit fait beaucoup de mal à ce pays.

De Roquecesiere.

Ce lieu est dit du mot, *rupes Cæsaris*, & on a trouué depuis peu la harangue qui fut faite à Iules Cæsar, mais ie ne l'ay peu encore recouurer.

Il y a plusieurs autres lieux aux enuirons de Castres, desquels ie pourrois parler, mais pour esuiter la prolixité, ie les passeray sous silence, remettant à ma seconde impression à en traiter plus au long, me contentant de dire pour le present qu'il y a de si excellens Artisans, en plusieurs des lieux susdits, tant en fer, qu'en autres matieres, qu'on leur vient achepter de bien loin, toutes sortes d'outils, à cause de leur bonté particuliere.

Et pour faire la fin, ie diray comme nous auons à nos enuirons des lieux de plaisance dépendans de Castres, qui sont tres-delicieux, les vns naturels, & les autres par artifice, entre lesquels sont Gayx, place de Messire Louys de Cardaillac, Comte de Vreules, qui n'a pas de pareille pour les beautez naturelles, & le lieu de Crins qui est à Grauliet appartenant à Mr. le Comte d'Aubijous, pour les merueilles de l'Art, car on y void tout ce que l'artifice à peu suggerer de rare aux Ingenieurs touchant les inuentions hydrauliques, & les plus excellens iardiniers y ont laissé à la posterité leurs chef-d'œuures, ie veux dire tous ces beaux parterres, labyrintes, planchers naturels, berceaux, & cabinets qui donnent tant de satisfaction à tous les sens, qu'on seroit en peine de dire quel est celuy de tous cinq qui en reçoit plus de volupté.

Appendice, contenant plusieurs choses remarquables qui auoient esté obmises dans les deux liures des antiquitez de la Ville de Castres.

CHAP. XXII.

omissions du premier Liure.

C'Est la coustume des Historiens, comme on peut voir dans Saincte Marthe & autres, de mettre à la fin de leur Liure, vn Chapitre d'obmissions, parce qu'on recouure tousiours quelques memoires qui concernent les matieres qu'on a faites imprimer. Or m'en estant arriué de mesmes, i'ay adiousté ce Chapitre pour y placer les remarques, suiuantes.

A la page 5. sur la fin, auant ces mots, Theodoric estant mort, lis, cecy. Ce Theod. Roy des Goths gist à l'Eglise de S. Vvast, auec sa femme Doda, auec cette inscription sur leurs tombeaux.

Rex Theodoricus, ditans vt verus amicus
Nos ope multimoda, iacet hic cum coniunge Doda,
Regis larga manus & præsul Vindicianus.

Nobis Regale dant & ius Pontificale,
In decies nono cum quinquagies duodeno
Anno defunctum, scies hunc qui quatuor addes,
Qualegis hac hora, Dominum pro Regibus ora,
Muneribus quorum stat Vita Dei famulorum.

Page 6. l. 31. apres ces mots, & le defit entierement, a esté obmis de mettre, que Clotilde femme d'Almalric, gist à Paris, en l'Eglise de Saincte Geneuiefue, pres de ses pere & mere.

Page 26. lig. 28. *Godonis Villa* ainsi dite d'vn, homme appellé Godo, qui ceda les droits Seigneuriaux qu'il y auoit au Chapitre de Castres.

Page 48 & 55. au lieu de Seuerarus, lisez, Seueracus, car c'est vne erreur du Sr. Catel, qui s'est failly, parce que les anciens faisoient le C. comme vn T.

Page 28. au commencement, lisez, le vnziesme Abbé est Petrus Isarni.

Page 39. à la derniere ligne, lisez, Philippe de Brueriis, selon vne vieille recdition de Comtes faite à la Comtesse de Castres, se qualifie, *miles* (c'est à dire Cheualier,) *Dominus de Riuello, & gubernator Castrensis pro supradicta Comitissa.*

Page 41. à la fin, lisez, cecy. Ce Iacques de Bourbon estoit en telle consideration, que le Roy d'Angleterre, Edouard, qui le tenoit prisonnier, l'an 1360. parle de luy dans le traité de Paix, fait à Bretigny, en ces termes. Et par ce que nous sçauõs bien de verité, que nostre cousin, Messire Iacques de Bourbon, à touſiours mis peine à ce que accord fut fait, entre nous & nostre frere de France, en quelque estat qu'il soit, rançonné, ou à rançonner, nous le deliurerons sans cousl, & sans frais, en la

Ville de Bologne, mais que le traicté soit tenu, ainsi que nous l'esperons qu'il le sera.

Page 46. au commencement, apres ces mots, Henry IV. doit estre mis cecy. Louys de Bourbon fils de Iean, & de Catherine de Vendosme, gist à l'Eglise de Sainct George, en la Chappelle de nostre Dame, auec cette inscription.

Cy gist haut & puissant Prince Monseigneur Louys de Bourbon, Comte de Vendosme, & souuerain Maistre de France, fils de tres-pieux & magnanime Prince, Monseigneur Iean de Bourbon, Comte de Vendosme, de la Marche, de Castres, & de Ponthieu, & de tres-excellente Dame, Madame Catherine de Vendosme, Comtesse des susdits Comtez, lequel Monseigneur Louys deceda le 21. de Decembre l'an de grace 1447.

Epitaphes de ses deux femmes.

En ce mesme sepulchre gisent tres-excellentes & vertueuses Dames & Princesses, Blanche de Boucy, Comtesse de Vendosme, femme & espouse premiere dudit Comte Louys de Bourbon, & Ieanne de Laual, qu'il espousa en secondes nopces. Elle mourut en son Chasteau de Lauardin, prés de Vendosme, le 18. de Decembre 1468.

Le susdit Louys de Bourbon eut aussi de sa seconde femme, vn fils nommé Iean, qui fut marié à Isabeau de Beaumeau, ils gisent tous deux au mesmesme lieu, auec Epitaphes,

Page 47. l. 24. On void encores l'Epitaphe de la susdite Ieanne, dans l'Eglise de l'Annonciade de Naples, selon Bossius, & Scipion Ammirato qui a fait vn Liure exprez de la vie de cette Reyne, par lequel on apprend qu'elle fut si inhumaine, qu'a-

pres auoir espouse solemnellement le fusdit Iacques de Bourbon, non seulement elle le chassa de son Palais, mais aussi le tint en prison dãs son Chasteau de Louo, incitée à ce faire par Sforce Seigneur Neapolitain pour lequel elle auoit de tres-fortes inclinations, mais Iacques en estant enfin deliuré par l'interceſſion du Pape Martin, essaya de faire la guerre à sa femme, & vendit à cet effet la Ville de Tarente à Antoine Vrsin, & se desfit aussi de diuerses Seigneuries qu'il auoit au Comté de Castres, mais ce fut en vain, car il ne peut receuoir du secours des François qui estoient pour lors assez occupez contre les Anglois, or le Pape voyant les iuhumanitez de cette femme, fit don du Royaume de Naples à Louys d'Aniou, à cause dequoy elle appella Alphonse Roy d'Aragon, & l'adopta pour son fils, affin de l'obliger à s'opposer audit Louys, mais l'esprit inconstant de cette Reyne ioüant touſiours son personnage fit que s'estant lassée d'Alphonse, elle appella son frere à son secours contre ledit Alphonse, & s'estant fortifiée dans Capuana adopta son ennemy Louys d'Aniou, qui y regna, mais non pas paisiblement, estant touſiours fatigué par Alphonse. Enfin Ieanne luy suruesquit, & estant morte de tristesse pour la perte de son fils adoptif, elle fit heritier René d'Aniou Duc de Lorraine frere dudit Louys, nonobstant quoy Alphonse s'empara du Royaume, & en ioüit par consentement du Pape Eugene, voire mesme son fils bastard, Fernand, eut la dispense de luy succeder, cette histoire s'est recueillie de Collenutius, Ammirato, & des Archifs de cette Ville.

Omissions

Omissions du second Liure.

Page 6. auant le titre des freres Clathrez, lisez cecy.

L'an 1030. Le Roy Robert enuoya deux Moynes pour reformer le Conuent de sainct Benoist de Castres, nommez Agesil & Reinal, & ce à la sollicitation de Guillaume, qui ayant esté Moyne dudit Conuent, fut apres Abbé de Dijon, & enfin de sainct Germain.

Page 8. auant le titre des Cordeliers lisez cecy.

Touchant ce transport de Relique de sainct Vincent dont il a esté parlé dans ce Chap. se voyent les vers suiuans dans Aymon le Moine, que i'inſereray icy comme neceſſaires à la confirmation de cette Histoire.

Bis quadringentis, deciés, quinisque volutis,
Quatuor inque super ciclis, à præsule Christo,
Virgineo semperque sacro de germine nato,
Audaldus fuerat tali de nomine notus
In Castro Monachus, communi lege probatus,
Atque sacer sancti gestans Aronis honorem.
Hic vno Comite assumpto, perpessus amara
Plura, sed in dulces conuertens cuncta sapores
Instituit audacter quandoque Valencia Ciuem
Quo se susciperet, peregrino functus agone.

Et ailleurs.

Cæsar in augusta Senioris fraude relicta
Omissis nec non alijs, ob dicere longum,
Ad Castrum bellam patris cellam Benedicti
Perueniat Christi Martyr, Leuitaque sanctus
Cuius en Aduentu, fuerint qua gaudia, nullus
Ora gerens centum poterit depromere verbis.

Page 17. Apres les Religieuses de Ste. Claire de Castres, mets ce titre, &c.

De l'Eglise de S. Hyllaire, au lieu de Fregeuille prés de Castres.

Ie n'auois rien à dire de cette Eglise, mais m'ayant esté communiqué le tombeau suiuant, qui s'y voyoit iadis, ie ne l'ay pas voulu obmettre.

Presbiter Albertus, tumulo concludier isto
Elegit, spernens titulatos sæculi honores,
Vt queat abscondi, voluit sine stemmate condi,
Nobilitate potens, talis fastidit haberi,
Vt patefacta tamen sit virtus tanta trahatque
Exemplo hoc patruo, mæstus posuit Monumentum
Manfredus, Clara Albertorum stirpe creatus.

Et plus bas.

Funere completo & tumulari carmine sculpto,
Opprimitur Cæco morbo Manfredus, & vnà
Hic iacet, ô quicumque hac transis, siste parumper,
Proque vtroque ora, dicendo mente piater.

Pater noster.

Ioannes Albertus filius Manfredi, Dominus de Roquayrolis prope Senegatium, lugens hoc posui anno 1426.

Page 20. lign. 21. Mr. Me. Pierre de Pelisson, Conseiller.

Page. 24. lig. 24. Guillaume de Piano, Cheualier, & Seneschal d'Eleonor de Montfort, Comtesse de Castres.

Page 24. sur la fin, apres Iean de Beyne, Seigneur Descrouts, lisez, qui dãs les vieilles, actes se qualifie tousiours, *gubernator fortalitiorum Domini Comitis Castrensis*, & auquel le Comte Bouchard de Vendosme, fit don l'an 1368. dans son Chasteau de Roquecourbe, de tous les droits Seigneuriaux, qu'il auoit au lieu de Viane, & ce pour les agreables seruices qu'il dit auoir receus, & receuoir tous les iours de luy, qui auoit souuent hazardé sa vie, pour la conseruation de la sienne. Cet acte fut retenu par Vitalis Sabateri, Notaire & Clerc de la Tresorerie du Comté de Castres.

Et vn peu apres, lisez, Robert d'Escrouts Escuyer.

Page 25. lig. 28. Guillaume de Lotis estoit Iuge ordinaire, l'an 1311. & Bernard Saisse l'an 1312.

Page 26. lig. 24. l'an 1311. Raymond Gauaudan estoit Iuge d'Appeaux.

Page 41. lig. 16. les armes de Monsieur de Bonne, sont les mesmes que celles de Mr. de Lesdiguieres qui est aussi de Bone, à sçauoir vn Lyon rampant, & trois roses en chef.

Et les armes de noble Marquis de Gep, sieur de Sauuian, sont trois Croix d'argent, en champ de gueules.

FIN.

RECVEIL DES INSCRIPTIONS Romaines, & autres antiquitez du Languedoc, & de ſes enuirons, qui n'auoient point eſté encore imprimées.

PArce que pluſieurs Inſcriptions antiques, & autres remarques notables me ſont tombées entre les mains, qui n'ont point eſté données au public par Poldo, Graſſerus, Catel, ny autre antiquaire qui ait eſcrit du Languedoc, & parce que ie ſçay que pluſieurs en tirent de grandes vtilitez pour l'intelligence des Autheurs, comme le témoigne le Commentaire de Leuinus Torrentius ſur Suetone, les œuures de Lipſe, de Lacerda ſur Virgile, & autres qui s'en sõt tres vtilemẽt ſeruis. Iay creu que ie les deuois inſerer icy, veu que les pierres de la pluſpart eſtans perduës, leur memoire s'effaceroit entierement de celle des hommes.

De Niſmes.

La Ville de Niſmes eſt fort ancienne, car elle fut baſtie par Nemauſus fils d'Hercule à cauſe dequoy quelques vns l'ont nõmée Heraclea, puis les Romains y ayans enuoyé vne Colonie qui auoit eſté en Egypte, ils y baſtirẽt beaucoup de ſuperbes edifices, comme la maiſon quarrée, tour Roumagne c'eſt à dire tour Romaine, & le Pont du Gard affin de faire venir à Niſmes vn torrent qui repreſentaſt le Tibre, voulans rendre Niſmes ſemblable à la Ville de Rome, auſſi y auoient ils fait vn Capitole, & vn champ de Mars. Et en memoire de leur Colonie ils mirent ſur le Pont du Gard vne teſte voilée pour repreſenter la Deeſſe Iſis, mais on ne void en tout ce magnifique Pont d'autre inſcription que ces trois lettres A. E. A. & firent battre beaucoup de medailles, où on lit ces mots. Col. Nem. cet à dire Colonia Nemauſenſis, ſur la figure d'vn Crocodile attaché à vn Palmier pour repreſenter le pais d'Egypte d'ou ils venoient.

On void auſſi à Niſmes l'Amphiteatre le plus entier de tous ceux qui reſtent, il y fut baſti 88. ans apres la Paſſion de Ieſus-Chriſt, à ſçauoir du temps de l'Empereur Hadrian qui l'edifia en memoire de ſon fils Antonin le debonnaire, & de Plotine ſa femme, en quoy ſe void l'erreur du peuple qui aſſeure que les pierres fenduës qu'on y void ſe fendirent de la ſorte lors que Ieſus-Chriſt patiſſoit ſur la Croix, veu qu'il n'eſtoit pas encore baſty, & les deux viſages qu'on void au reuers de la medaille ſuſdite peuuent le confirmer, veu qu'ils repreſentent Antonin & Verus freres, auec cette inſcription. Imp. D. F. cét à dire, *Imperatores diui fratres*, cõme ils ſont qualifiez dans les loys Rom. ce qui montre euidemment la faute de ceux qui interpretent *Col. Nem. Colligauit nemo*, entre leſquels eſt Paradin, & expliquent le reuers en faueur d'Auguſte. *Imp. D. F. Imperator diui filius.*

Voicy maintenant les inſcriptions que i'ay peu ramaſſer touchant cette Ville, qui ne ſont point imprimées ailleurs.

1. L. Letius Marulius liiiil. Vir. Aug. & Decur. Ornam. V. F.

2. T. Iul Nicoſtrati. Iulia Nice Fratri Pientiſſimo.

3. D. M. Sex. Iul. Sex. F. Vol. Nundini. F. & Iul. Optati. Fratris & Iuliæ Optatæ Sororis Alcimus & Marcion. & Euangelia. Lib.

4. D. M. C. Munni Euphemi Sex. Caratius Onesimus & Cambaria chryſante amico optim.

5. D. M. Satulli Hoſpitis Fauſtina Vxor.

6. D. M. Vediæ Muſæ.

7. C. Caſelli Vol. Pompeiani Præf. Fabr. liil. Vir. iur. dic. Præf. Vig. & arm. Antoniæ Titulæ Vxori.

8. D. M. Attiæ peculiaris. q. Iulius Attianus Matri optim.

9. liiil. Virg. Aug. L. Valerio Vol. Philumeno. Cartario.

10. Hortenſiæ L. F. Honoratæ, Sulpicia. Q. P. Honorata. Matri piiſſimæ.

11. M. Allius Vitalis teſtamento rogatus.

12. Octauio Seruato.

13. D. M. Vlpiæ. M. Fil. Theodote c. Pantuleius Anatellon & M. Vlpius ſucceſſus heredes Fœminæ Kariſſimi exempli.

14. D. M. Luciliæ. L. Filiæ ſecundillæ P. Actetius Saturninus. Vxori Kariſſimæ quæ Secum Vixit annis. xx. H. M. H. N. S. Secundilla ſalue, Lucilia Luget.

15. D. M. T. Æmilio diodeti Senucia Maxima Marito optimo & Kariſſimo & pientiſſimo.

16. D. M. I. Valerius primi. T. Iun. Triptoſæ Viua Fec.

17. D. M. T. Terti Pauli Primigenia Aurelia Vxor T. Tertius Verecun. Lib.

18. D. M. D. Paſſoni Paterni Sex Paſſon. Paternus Patri Optimo & Seueria Seuerino Marito Kariſſimo.

19. L. Iulio. Q. F. Volt. nigro. liil. Vir. Ab. Aer. liiil. Vir. Aug. Cor. Nemauſens. L. D. D. D.

20. Paterno. Sextilii. Fil. & Armiliæ Phæbe Aturi. Paterni.

21. L. Elidonto Titullino Elidonia Hygia vxor.

22. D. M. Titiæ amabilis M. domitius... Aprilis Vxori optimæ.

23. Iul. D. F. Marſella Viua, ſibi poſuit.

24. Dis manibus. Ti. Comini Aſprenatis.

25. D. M. C. Iulii. veri vatini Callitychæ marito de ſe bene merita.

26. D. M. Puſoniæ Pedulæ P. Puſonius Pedo Alumnus.

27. D. M. Q. Cæcilio. Ruffino P. Fauſtæ Cragonis F. M. Q. Cæcilio Fauſtino F. Q. Cæcilius Nundinus Parentibus, vxori, filio, ſibi.

28. Q. Cæcilio Nundino. Sytyche, vxor reſtituit.

29. Sattiæ Mirtales Maximia Caluina matri.

30. Caluini Mirtaloris Maximia Caluina Patri.

31. D. M. liiil. Vir. Aug. C. Vetti Ermetis Iulia Euſcina vxor.

32. D. Pompeio Homuncioni Patri. Q.

33. liiil. vir. Aug. T. Kari ſotrichi Serana vxor.

34. D. M. LL. Aponiani Qui vixit Ann. X. M. 6. D. 11. Macria primula ſoror Pientiſſima fratri.

35. Sex. Adginnius ſolutus & Adgenia licinilla Parentibus.

36. D. M. Cn. Pompeii. Primitiui Firmia Helpis Marito optimo.

37. Diis manibus C. Seni Pyrami Ti. Occia Peregrina Sibi & viro. V. F.

38. C. Vafrio. L. F. Vol. Luſſori Q. Col.

39. D. M. Sex porcii Seueri Sex. Por. Bacchylus Amicus.

40. D. M. Aurelia Creſſentina Coniugi Vl. Prodito Cum quo Vixit annis XI. poſuit.

41. D. M. T. Meſſi Belini V. S. P.

42. D. M. Secundinæ Primi. F. S. Propertius Epapra vxori.

43. D. M. Blaiſiæ Sex lib. Hygiæ.

44. D. M. Arethuſæ Charis. Contubernal,

45. Sexto melio Honorato Filio.

46. D. M. Tertii Sammil. Vol. rari Q. Nem. & decur. & ſammiæ Atticiæ vxor & Hortentii Fil. T. F. I.

47. liiiil. Vir. Aug. Thitullus Sibi & Saturnæ vtatæ fil. Matri. V. F..

48. Valeriæ Q. F. Sextinæ Flam. Aug.

49. D. M. Tertii Pompei Materni Ciuis rei Iulia attici L. Marito Optimo Et ſibi viua poſuit.

50. D. M. Lucio Iulio Nicandro P. Recilia meneiane coniugi incomparabili poſuit.

51. Memoriæ Liciniæ Decumanæ Sex. Licinius Irrinæus vxori Et Licin. Titullus Matri.

52. Dis manib. Sex Domit. Sparſi F. Sex. N. Gamus. L.

53. Dis manibus. Valeriæ Valeri fil.

54. D. M. I. Sabini Quintiliani L. Attecius, Cornelianus Mærens.

55. Attiæ Euphemiæ Quæ V. an. VI. M. V. Attius Epaphroditus Libert. Dulciſſimi.

56. D. M. L. Iuli Nigrini L. Iulius peculiaris Libert. Optimo Et Pientiſſimo.

57. D. M. Erotis L. Iulii, Iuliani Terph. He Contubernalis.

58.

58. D. M. Valeriæ Octauiæ Valeria Vera Filiæ Pientiſſimæ.

59. Pediæ Helpios Pedia Filina Fil. matri Pientiſſimæ.

60. Iuliæ Honoratæ Ruſtica. T. F. Honorata mat.

61. D. M. Zoës Cæcilia Helpis filiæ Piiſſimæ Et ſubſtitutus Contubernali ſuæ.

62. D. M. Publiciæ Aphrodiſæ Sex. Iunius Paulinus Vxori Kariſſimæ.

63. D. M. Vinuciæ Montani F. Seruatæ C. Quintil. Eutychus Vxori Optimæ.

64. D. M. Cuius Dedicationem & Clupei ſuixi dedit.

65. Fulgur Conditum Diuom.

66. Olo Nemauſo Marius Paternus Propatri V. S. L. M.

67. Mnemoſine melodes. L. Iulius Iuſtus Contub.

68. Riburiæ Suauis Sibi & ſuis T. F. I.

Au Vicomté d'Vſez.

69. *Sex Pompeius. I. cognomine pandus*
Quoius. &. hoc. ab. auis. contigit. eſſe ſolum
Ædiculam. hanc. numphis. poſuit. quia ſapius vſſus.
Hoc. ſum. fonte. ſenex. tam bene. quam. Iuuenis.

A Chaſteau Renard.

70. Ab. Trib. mil. Cor.

En Arles.

71. D. M. Dulciſſimo & Innocentiſſ. Filio. Tannonio qui vixit, an. VI. M. VI. D. VI. Tannonius. Et Valeriana parentes filio Cariſſimo & omni tempore Vitæ ſuæ deſiderantiſſimo,

72. D. M. Cæciliæ D. Erpuliæ Deſignatæ. Col. Dea. Aug. Vol. ann. xiiii. menſ. II. D. V. Maritus. Vxori piiſſimæ.

73. D. M. Ætoriæ glyceræ Ætorius Hermes coniugi.

74. D. M. T. Valeri Dionyſi Valeria Cariſ. vxor. & Valeri Marcellus Et Felicio patri piiſſ.

75. Memoriæ æternæ.

Tirant d'Arles à S. Remy.

76. D. M. Metiliæ Protidis Matri Birbilitan Lucinæ.

77. M. Seuerius M. I. Fabulator flam. Rom. & Aug. liiil. Vir. Pont. Col. Rei. Or. Apollinar. Sibi & Careiæ Carei. Fil. Pater Tiæ Optimæ vxori.

78. M. Frontoni Eupor. liiiil. Vir. Aug. Col. Iulia Aug. aquis ſextis Nauicularum. Mar. Aurel. Curat. eiuſd. corp. Patrono nautarum. Druenticorum & clarior. corp. Ernaginenſium Iulia Nice vxor Coniugi Cariſſimo.

A *Narbonne, ſous le pied d'eſtal d'vne ſtatuë.*

79. Gemo Patroni.

80. C. Marulius C. F. Pap. Rufus Vmbèr ex decuria licterum viatorum quæ eſt. Fecit ſibi & ſuis.

81. ..*Ti bi præterua redeat feliciter amnis*
Semper & ex facili vna regatur ope
Et duræ mortis ſacratos ladere Manes
Ecce monent leges & leuis vmbra rogi.

82. Nec iuſſa teſtamentum neque voce rogata,
Sed pia pro meritis ſponte ſua poſuit.
P. Licinius. S. vlla H. M. H. N. S.

83. Q. Vbius. Q. F. maximus Capito L. F. P. R. II. vir. aram Volcano Maceria Q. aram. ſapiendam piſcinam. Q. IX. D. D. de pecunia publica facienda cur. Q. Vbius Q. F. Maximus probauit.

Fragment.

84. .... *nec duro iam doleas obitu*

Nec tibi nec nobis æternum viuere verum
Quod pueri occidimus fata quarenda putas
Dum ſis in vita dolor eſt amittere vitam
Dum ſimul occidimus omnia deſpicias
Orbem ſublege ſi habeas dum viuis ad ortum
Quid valeat nulla eſt diuitis ambitio.

85. D. M. Et memoriæ æternæ Iuli Zoſimi iuuenis innocentiſſimi qui vixit annis XXX. M. I. D. III. ſine vlla animi læſione melius Zoſimus pater infeliciſſimus amiſſione eius deceptus & ſibi viuus po. & ſub aſcia dedicauit.

86. D. M. Milui & memoriæ æternæ Cornelio victori vet. leg. XXII. Cornelia Paulina coniugi cariſſimo qui vixit annis. XXXX. ſine vlla animi læſione ponendum Curauit & ſub aſcia dedicauit.

87. D. M. P. Primius Electianus. P. Primi Cupit. Lib. qui vt haberet Viuus ſibi poſuit & ſub Aſcia dedic. domui æternæ.

88. D. M. Et quieti æternæ Cœrialiæ Aulinæ coniugi. Kariſſimæ M. Iulius Fortunatus & ſibi Viuus. Ponendum Curauit & ſub Aſcia dedicauit.

89. D. M. Quieti æternæ. T. Caſſi Lucinuli mercator. Ceſſor. & Caſſia veratia filio dulciſſimo Et ſibi Viui Poſteriſque ſuis fecerunt Et ſub Aſcia. D. D.

A *ſernhac.*

90. Philippus Architectus Maximus hic ſitus eſt.

91. Iulius Valeriani mil. XX. Britannic. Ben. Aug. Militauit ann. X. menſ. VII. Dies XXV. Vixit ann. XXXI. menſ. V. Dies XXV. S. Iulia. Ivl. Filio Sanctiſſima fatis & ſibi Viua.

92. Sanctitati Iouis & Auguſti. ſacrum Licinius Cæſti. F.

A Beziers.

93. M. Iulio Philippo Cæsar Nobiliss. Iuuentutis Sept. Principi Bæterr.

94. Beryllus esse lib. xx. nat. Græc. ann. xxv. nomas coniunx. Vir. B. Mer.

De S. Giles.

Sainct Giles ancien seiour des Roys des Goths est appellé *Ciuitas Ægidiensis*, ou *Sancti Ægidii*, & anciennement Heraclea selon Pline, l. 3. c. 3. parce qu'on dit qu'elle a esté fondée par Hercules.

D'autres l'ont nommée Gothia, comme on le void dans Robertus de Monte, & Septimania, selon Nitardus l. 2.

D'autres ont voulu attribuer à Nismes, le nom d'Eraclea, mais il est fort aisé de leur monstrer leur erreur, veu que les Autheurs mettent cette Heraclea prés du Rosne, or sainct Giles en est plus prés que Nismes, & par consequent est le vray Eraclea, à quoy le grand Antiquaire Poldo s'accorde dans son Liure des Antiquitez du Languedoc.

Cette Ville fut fondée 590. ans auant Rome, c'est à dire l'an du monde 4440.

On y trouue encore, tant au dedans qu'au dehors des marques fort considerables de son antiquité, dans la Ville, il y a quelques masures d'Amphitheatres, & beaucoup de tombeaux, auec Epitaphes Latines, & Gothiques. Il y auoit autresfois en ce lieu vn rare Temple des Payens à trois estages, duquel on a emporté les ouurages Mosaiques, & Colomnes de Iaspe, & Porphire à Paris, pour l'ornement du Palais du Cardinal de Richelieu.

Prez de la Ville est la forest dont l'vne partie est nommée la Seuue Goudesque c'est à dire *Sylua Gothica*, & l'autre *Sylua Spirana* ou Despeiran. D'autres l'appellent toute ensemble, *Vallis flauiana*.

Cette ville est non seulement superbe pour son antiquité, mais aussi pour les hommes illustres qui en sont sortis, cõme le Pape Clement IV. & autres.

Elle fut ruinée par Bamba Roy des Goths comme il se trouue dans vn manuscrit ancien, & leur fureur est cause que beaucoup de choses remarquables s'y sont perduës, voicy encore quelques restes des Epitaphes qui estoient hors la Ville.

1. D. M. Cattiæ bæticæ M. suæ L. iul. Cattius Cominius coniugi incomparabili.

2. Piriciolo filio Vernacius pisanus.

Diis manibus.

3. Pompeiæ diocenæ Æmilius Seuerinus erat sorori ratissimæ.

4. Memoriæ æternæ miti.

5. Hic Sancius Pisanus Fracardi filius requiescit.

De Monpelier.

Monpelier a esté basti des ruines de Substancion qui est l'ancien Monpelier, de Maguelone & de Lates ville antique que Pline appelle Laterra. La petitesse du Consulat de Monpelier témoigne sa nouueauté, & au contraire celuy de Lates & autres lieux démolis à ses enuirons estans fort grands, prouuent leur antiquité.

Montpelier estoit vne montagne pleine d'arbres qu'on appelle Melaises, & en vulgaire, Meué, comme à remarqué Dortoman en son Liure des Bains de Baleruc, & plusieurs maisons en estans basties, cela cõfirme cette opinion. Cette montagne estoit fermée de murailles, & au verrouil, à cause dequoy quelques vns croyent que son nom vient de Mons,

& de Peſſulus, c'eſt à dire Mont verrouil, ce que le mot vulgaire Peila, c'eſt à dire fermer, confirme, d'où peut eſtre venu le nom de Montpeilier, c'eſt à dire fermé, ſe rapportant ainſi au nom Latin.

Les autres diſent qu'il vient de Montperier, à cauſe qu'il eſt pierreux, ou Montpuelier ou Puellarum à cauſe des belles filles qui y ſont en abondance, ou à cauſe que cette montagne fermée, fut baillée en dot à deux ſœurs, Daneau l'appelle Agathopolis & d'autres, Agatha & Monspeſſulanus.

Cette Ville eſt fort fameuſe, à cauſe de l'Vniuerſité de Medecine qui y eſt, & qui a eſté touſiours remplie de tres-habilles hommes depuis ſa fondation qui fut l'an 1196. par le Roy des Iſles de Maiorque & Minorque, & commença par les Arabes, mais ſelon Ranchin, elle eſt encore de beaucoup plus ancienne.

Cette Academie peut eſtre dite la Reyne des Academies, tant à cauſe de ſon antiquité, renommée, & luſtre, que pour les illuſtres perſonnes qu'elle à produites, on y void des eſcoliers de toute l'Europe, & elle a eſté honorée des Patentes des Papes & Roys de France, qui meſme le plus ſouuẽt n'ont voulu d'autres Medecins que de ceux qui ſortoient de cette fameuſe Vniuerſité, comme on peut voir par le Liure de Mr. de Ranchin & par les harangues de Mr. Courtaud, contre les Medecins de l'Vniuerſité de Paris, au fonds deſquelles ſe voyẽt des vers, que ie rapporteray icy, tant parce qu'ils parlent du luſtre de l'Vniuerſité, que parce qu'ils comprenent vne Etymologie nouuelle du nom de Montpelier.

Agatha floret ſtudio medendi,

Oppidum ponto gelido propinquum,
Cui nouum parunt titulum dedit mons,
Lanus & amnis.

Les hommes les plus illuſtres qui ont eſté en cette Academie, & dont nous auons des ouurages, outre Auicenne, & Auerroës, qu'on croit y auoir profeſſé la Medecine, ſont, Arnaud de Villeneuue, Gordon, Guy de Cauliac, Fumée, Io. de Tornamira, Valeſcus de Taranta, Falco, Schiron, Fontanonus, Rondelet, Rabelais, Ioubert, Hucher de Belleual, Dortoman, Saporta, Dulaurens, Ranchin & Mr. Riuiere qui en eſt à preſent Profeſſeur.

Quand aux inſcriptions & autres antiquitez de Montpelier, il y en a fort peu, & encore eſtime-je qu'elles y ont eſté tranſportées des Villes anciennes qui furent démolies à ſes enuirons.

On void à la paroy qui eſt hors la porte de Lates au bord du foſſé, cette inſcription.

M. MARIVS OM.

Ce qui peut faire croire que *Caius Marius* a eſté en ce pays du temps qu'il baſtiſſoit Aigueſmortes, qui à cauſe de cela eſt nommée *Foſſa Mariana*.

Au Theatre Anatomique, on void pluſieurs antiquitez, à ſçauoir, à l'entrée deux Lyons deuorans, l'vn vn homme, & l'autre vne femme, le tout de marbre blanc.

On y void auſſi vne Chaire de Preteur de pareille eſtoffe, & vne ſtatuë d'vn homme aueugle conduit par deux filles, qu'il eſt vray ſemblable eſtre Homere que ſes filles conduiſent, ſelon cette inſcription fruſte, Grecque qui paroiſt ſur ſon pied d'Eſtal.

O M H.